

**PROCÈS VERBAL  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**



**25 avril 2017  
14h45 à Marseille (Salle du Conseil)**

**PV approuvé par le conseil d'administration  
En sa séance du 23 mai 2017**

**Etaient présents :**

***Collège A***

M. Yvon BERLAND
M. Philippe AGRESTI
Mme Angela BARTHES
Mme Corine CAUVET-LEGRAND
M. Stefan ENOCH
Mme Patricia GAITAN
M. Guy GIMENEZ
Mme Sabine LUCIANI

***Collège B***

Mme Aurélie DAUMAS
M. Christophe DEMARQUE
Mme Virginie MERCIER
Mme Guylaine MOLINA
Mme Nathalie TEISSIER

***Collège « BIATSS »***

Mme Isabelle DE SAINTE MARIE
Mme Chantal GUITTET DURAND
Mme Sabine ROPARS
M. Georges RELJIC
Mme Fathia TIR

***Collège Usagers***

M. Jean BOULHOL
Mme Marianne FADDOUL
M. Alexandre PLESSY

***Personnalités extérieures***

Mme Marie-Laure ROCCA-SERRA
-----------------------------

**Etaient représentés :**

M. Jérémie FOA	A donné pouvoir à Mme TEISSIER
M. Yann GARCENOT	A donné pouvoir à Mme ROPARS
M. Didier VANDAMME	A donné pouvoir à Mme MERCIER
M. Fabrice GAUDY	A donné pouvoir à Mme GUITTET-DURAND
Mme Alicia FAKRY	A donné pouvoir à M. PLESSY
M. Nicolas COUSIN	A donné pouvoir à Mme FADDOUL
Mme Florence DELETTRE	A donné pouvoir à M. BERLAND
M. Xavier CACHARD	A donné pouvoir à M. ENOCH
M. Younis HERMES	A donné pouvoir à M. ENOCH
M. Hubert RIZZO	A donné pouvoir à M. AGRESTI
Mme Elisabeth PORTIGLIATTI	A donné pouvoir à M. BERLAND
M. Johan BENCIVENGA	A donné pouvoir à M. AGRESTI

**Etait absent sans représentation : 2**

**34 membres présents ou représentés**

**Etaient présents :**

**Membres de droit**

Directrice Générale des Services	Mme Dominique ESCALIER
Agent comptable	Mme Isabelle LECLERCQ

**Membres invités**

Madame Galand  
Monsieur Bonfils  
Monsieur Ginestie  
Madame Granier  
Madame Dignat-Georges  
Monsieur Isar  
Monsieur Gilles  
Monsieur Paul  
Monsieur Carette  
Madame Isabelle Demiglio

Madame Carpentier  
Monsieur Pons  
Monsieur Dumas  
Madame Lengrand-Jacoulet  
Madame de Barnier  
Monsieur Bertin  
Monsieur Hamelin  
Madame Piclet  
Madame de Barnier  
Monsieur Afonso

**Le Président** ouvre la séance à 14h20.

## **I / Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 28 mars 2017**

**Le procès-verbal du conseil d'administration du 28 mars 2017 est approuvé à l'unanimité sous réserve d'une modification demandée par Madame Tir.**

## **II / Actualités**

### 1- Dévolution du patrimoine

**Le Président** rapporte qu'il a signé le 24 mars dernier le protocole d'accord relatif à la dévolution du patrimoine.

Cette signature a eu lieu à Paris en présence de Monsieur Thierry Mandon, secrétaire d'Etat à l'enseignement Supérieur et à la Recherche et des Présidents des universités de Bordeaux, Caen et Tours.

Un inventaire du patrimoine immobilier ainsi que le schéma pluriannuel de stratégie immobilière de l'université seront présentés lors du conseil d'administration qui se tiendra en septembre ou octobre prochain.

### 2- HCERES

**Le Président** indique que l'université fera l'objet d'une évaluation par le HCERES (Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur) pour la vague C entre le 06 et le 09 juin prochain.

Les membres de ce comité communiqueront un planning d'entretiens (d'une durée d'environ 45 min) avec les personnes qu'ils souhaitent rencontrer.

### 3- Campus Transnational Nord Méditerranéen

**Le Président** informe les membres du conseil qu'Aix-Marseille Université a accueilli les représentants de l'Université de Barcelone, de l'Université Autonome de Madrid et de l'Université Sapienza de Rome dans le cadre de la création d'un projet de coopération académique et scientifique renforcée entre ces 4 universités.

Cette rencontre fait suite aux déplacements d'Aix-Marseille Université, menée par le Président Berland, en 2016 auprès de chacune de ces universités partenaires.

L'objectif de ce projet commun initié par AMU est de créer un « campus transnational nord européen » animé autour de 4 axes principaux :

- intensifier les relations entre partenaires en matière de mobilité, formation, recherche et innovation ;
- conduire ensemble des projets d'envergure dans un cadre européen et international ;
- définir les thématiques cibles ou domaines d'excellence communs ;
- mettre en évidence le potentiel académique et scientifique des partenaires tout comme leurs capacités de rayonnement et d'action.

4 premières actions ont été identifiées à l'occasion de cette rencontre:

- développer la mobilité étudiante et les diplômes multiples entre les partenaires,
- renforcer la coopération dans le cadre des appels à projets européens et les projets de recherche collaboratifs
- envisager l'organisation d'une « école d'été » commune.

Ce « campus transnational nord méditerranéen » a été lancé officiellement le 03 avril 2017 avec la signature d'une déclaration commune cosignée par Yvon BERLAND, Président de l'université d'Aix-Marseille ; José M. SANZ, Recteur de l'Université Autonome de Madrid ; Eugenio GAUDIO, Recteur de l'université Sapienza de Rome et Alejandro AGUILAR, vice-recteur de l'Université de Barcelone.

#### 4- RESAMU

**Le Président** rappelle que pour répondre aux difficultés rencontrées par de nombreux étudiants en matière d'accès aux soins de santé, Aix-Marseille Université a décidé de créer, en partenariat avec le Collège Méditerranéen des Généralistes Maîtres de Stage (CMGMDS) et les Conseils Départementaux des Bouches-du-Rhône, des Alpes-de-Haute-Provence, et des Hautes-Alpes de l'Ordre des médecins un Réseau d'accès aux soins de Santé des étudiants d'AMU, RESAMU.

L'objectif de ce Réseau de Santé est, dans le plus strict respect du libre choix de la personne, d'assurer aux étudiants, quel que soit leur lieu d'étude, l'accès aux soins, l'orientation dans le parcours de santé et un suivi éventuel.

Cette prise en charge va de la prévention, par le Service Inter-Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIUMPPS) d'AMU, aux soins primaires par des médecins généralistes.

Les objectifs majeurs de RESAMU sont de :

- permettre aux étudiants d'avoir librement accès aux coordonnées d'un réseau de médecins généralistes pratiquant des tarifs de consultation de secteur 1,
- optimiser l'accès aux soins primaires pour les étudiants d'AMU, et tout particulièrement ceux en situation de précarité.

#### 5- Bal des personnels

**Le Président** indique qu'un bal sera organisé dans le cadre de la Fête des personnels le 28 juin prochain au MuCEM.

### **III / Etat d'avancement du schéma directeur Handicap**

**Monsieur Bensoussan** présente ce point (cf powerpoint annexé au procès-verbal) et projette un film pour illustrer ses propos.

**Madame Molina** se félicite de l'avancée du volet « étudiant » facilitant la poursuite d'études ainsi que du travail engagé afin de maintenir les aménagements acquis dans le secondaire. Ces progressions permettront à terme d'augmenter le degré moyen de qualification des personnes handicapées, et ainsi d'améliorer le taux d'obligation d'emploi, qui est faible comparativement à d'autres universités.

Sans se focaliser sur les chiffres, elle pense que la question à se poser est de savoir pourquoi l'établissement a autant de mal à répondre à cette obligation d'emploi.

Pour ce qui est du volet « personnel », il a été évoqué, via la diffusion du film, la perception du handicap. Selon Mme Molina, la question de l'évolution des représentations est majeure pour gommer la réticence de certains agents à se déclarer.

Elle note que cette année des campagnes d'information et des actions de sensibilisation à l'aide de dépliants, de mails ont été mises en œuvre. Hors ces actions impersonnelles sont insuffisantes au regard de la question.

L'évolution des représentations ne passent pas par le biais de campagnes de communication mais par l'action sur le terrain, par l'échange, par l'affichage symbolique de choix politiques.

Elle ajoute que les dépliants communiqués n'étaient pas à jour, que les informations sur la page handicap du site de la DRH ne sont pas actualisées.

Elle déplore l'absence de la référente handicap depuis plusieurs mois, l'absence d'un véritable service du handicap, avec des personnes formées à cette problématique, l'absence d'agents de proximité en capacité de proposer un véritable accompagnement pour les personnes en situation de handicap.

Elle souhaite qu'une attention particulière soit portée afin de veiller sérieusement à la lutte contre les discriminations. Il ne doit plus être possible de conseiller à un personnel en situation de handicap, qui a besoin d'un aménagement de poste de se mettre en congés maladie parce que c'est plus simple.

Ensuite, elle suggère, pour améliorer le taux d'obligation d'emploi, de :

- accroître l'idée d'un recrutement par la voie contractuelle y compris pour les enseignants-chercheurs,
- développer la mutation qui reste encore très confidentielle,
- de revoir les critères d'évaluations proposés aux enseignants-chercheurs. En effet, en terme de déroulement de carrière, les évaluations se basent exclusivement sur les activités de recherche. Et dans le cas où le handicap freine ces activités de recherche, envisager quels types de compensations pourraient être proposés.

**Monsieur Bensoussan** répond que le schéma directeur du handicap va apporter certaines réponses, notamment via les fiches actions remontées par les groupes de travail.

Ces dernières font apparaître un certain nombre d'idées nouvelles pour aider notamment à :

- déclarer les reconnaissances de la qualité de travailleur handicapé (RQTH),
- expliquer l'intérêt pour la personne en situation de handicap de le faire,
- faire changer notre vision du handicap.

Il y a tout une approche à construire. Il faut que tout le monde puisse communiquer, échanger, pour améliorer l'accueil et le tutorat qui est un élément essentiel d'insertion.

**Le Président** souhaite que la mise à jour sur le site de la DRH soit effectuée au plus vite.

**Monsieur Potier** indique que le service a été assuré même en l'absence du référent du bureau handicap.

**Madame Molina** souhaite connaître l'identité du médecin de prévention en capacité de répondre aux questions que se posent les personnels en situation de handicap.

**Monsieur Bensoussan** répond que l'ensemble des médecins de prévention du Service Inter Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIUMPPS) sont à même de répondre aux interrogations sur les aménagements de postes.

Ils font partie des groupes de travail.

**Madame Molina** regrette qu'il n'y ait pas, au sein des composantes, un personnel dédié avec qui il serait possible de s'entretenir facilement. Aujourd'hui les personnels en situation de handicap doivent faire la démarche de rencontrer les médecins de prévention, la référente handicap ...

**Monsieur Bensoussan** répond que l'idée a été évoquée de proposer aux référents handicap «étudiant» de prendre également en charge le volet «personnel».

**Madame Molina** demande s'il est envisageable que les assistantes sociales participent aux groupes de travail.

**Monsieur Bensoussan** répond favorablement.

**Madame de Sainte-Marie** souhaite savoir comment les étudiants peuvent prendre connaissance de l'identité des référents handicap au sein des différents services.

**Monsieur Bensoussan** indique que sur le site de l'université offre cette possibilité. Il ajoute qu'il travaille à uniformiser ce dernier afin que chaque étudiant puisse trouver facilement le référent handicap de sa composante.

**Madame de Sainte-Marie** s'agissant des contrats doctoraux handicap, demande si l'établissement est limité en nombre, si un nombre est imposé, et si c'est le cas, si cette condition est remplie.

**Monsieur Bensoussan** répond que le nombre de postes affichés est honoré.

**Madame de Sainte-Marie** souhaite savoir si le nombre de déclarations RQTH par les personnels a évolué depuis le début de la campagne.

**Monsieur Bensoussan** répond qu'il est difficile d'avoir une vue complète sur ce point compte-tenu que les demandes de RQTH sont soumises à renouvellement. Cependant, il confirme que des personnels, depuis le début de la campagne, ont pris contact avec le service.

**Madame de Sainte-Marie** s'enquiert de la manière dont s'est déroulée cette campagne coercitive au sein des composantes. Y a-t-il eu par exemple une augmentation du nombre de postes BOE (Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi).

**Le Président** déclare qu'un certain nombre de postes pourra être fléché.

**Monsieur Paul** note depuis 2012 une montée en charge très significative de la dimension handicap dans le pôle vie étudiante, et un investissement croissant des personnels administratifs dans l'accompagnement des étudiants en situation de handicap.

**Madame Tir** souhaite que soit précisé qu'il existe un référent handicap au sein du SUFA.

#### **IV / Plan d'audit 2017**

**Monsieur Djambazian** indique que le plan d'audit interne 2017 présenté lors de cette séance (cf document annexé au procès-verbal) a été entériné par le Comité d'Audit Interne qui s'est réuni le 30 mars dernier.

Il y a été arrêté la mise en œuvre de cinq audits, principalement organisationnels, sur les fonctions suivantes :

- Patrimoine
- Processus de la dépense
- Recettes de valorisation sur les brevets

- Un service commun : le SCASC
- Les trop perçus sur les rémunérations

Et une mission de suivi d'audit, à savoir :

- Le suivi du compte d'attente (sommés reçues par l'agence comptable pour lesquelles on ne connaît pas l'affectation).

**Le Président** rappelle que le service d'audit exerce un contrôle via des missions qui donnent lieu à l'émission d'un rapport et à la formulation de recommandations.

**Monsieur Djambazian** ajoute que les recommandations sont faites dans l'intérêt des services. Il s'agit d'étudier avec l'audité ce qui ne fonctionne pas, de s'accorder sur les constats établis, et ensuite de mettre en place des éléments permettant d'éliminer les risques constatés.

Il informe les membres du conseil d'administration qu'un point sur l'avancée des recommandations sera présenté lors du conseil d'administration de septembre ou octobre prochain.

**Le Président** demande à Monsieur Djambazian de rappeler la composition du comité d'audit.

**Monsieur Djambazian** explique que les quatre membres qui constituent le comité d'audit sont tous extérieurs à l'établissement afin d'en garantir l'indépendance.

Il rappelle la composition du comité d'audit :

- Monsieur Bernard Dizambourg ancien président d'université, ancien conseiller de la ministre de l'enseignement supérieur,
- Monsieur Emanuel Rudio directeur de l'audit à l'université de Strasbourg depuis 2009,
- Madame Laure Vagner-Shaw, chef de la mission de contrôle interne pour la maîtrise des risques au secrétariat général du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,
- Monsieur Eric Pimmel, inspecteur Général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche.

## **V / Diplômes en partenariat à l'international (DPI)**

**Monsieur Paul** informe les membres du conseil que **le premier DPI** est un double diplôme entre la licence Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales (LLCER) et un parcours de médiation linguistique culturelle avec l'université de Naples.

S'agissant de la mobilité, les étudiants suivent les enseignements dans leur faculté d'origine pour la première année de licence. Les étudiants français se déplacent ensuite à Naples pour effectuer leur deuxième année, et les étudiants italiens viennent étudier à Aix-en-Provence pour leur troisième année.

Les promotions se côtoient pendant les deuxièmes et troisièmes années du cursus.

Les étudiants français doivent rédiger un mini mémoire qui vient se substituer aux examens écrits et oraux de la licence 3 pour les enseignements de civilisation.

Le nombre concerné d'étudiants pour ce double diplôme est de 3 étudiants français et 3 étudiants italiens.

S'agissant **du second DPI**, il s'agit d'une délocalisation qui concerne la deuxième année de master ingénierie de la santé de la faculté de Pharmacie pour le parcours type Médicaments et produits de santé, option dermo-cosmétologie.

Cette délocalisation se fait à l'université des sciences de la santé du Cambodge.

Les étudiants cambodgiens recrutés doivent être titulaires d'un diplôme de médecine ou d'un diplôme de pharmacie, et sont sélectionnés pour entrer dans le M1.

S'agissant de l'enseignement du M2, il est en tous points identique à celui d'AMU avec quelques différences de contenu pour certains enseignements liés à des problématiques locales.

Les modalités de contrôle de connaissances sont identiques.

Il précise que certains enseignements seront réalisés à distance, que les cours auront lieu en français, que le Président de jury sera un enseignant-chercheur d'AMU et que le jury sera mixte.

Il termine en faisant remarquer que cette délocalisation devrait recevoir le soutien de partenaires privés, notamment de la fondation BNP Paribas, mais aussi de la fondation Pierre Fabre, afin d'obtenir des bourses et des offres de stage pour les étudiants.

**Monsieur Demarque** demande si les enseignements dans le cadre du master sont dispensés par des enseignants d'AMU

**Monsieur Paul** répond qu'ils sont effectivement réalisés par des enseignants d'AMU pour un pourcentage de 50% minimum.

**Le conseil d'administration approuve à l'unanimité les créations de Diplômes en Partenariat International.**

#### **VI / Frais de formation continue des diplômes nationaux pour 2017 / 2018**

**Monsieur Carette** présente ce point.

Il indique que les modifications sont mineures et qu'elles concernent principalement les volumes et taux horaires ainsi que des modifications d'intitulés.

Suite aux échanges avec les composantes il sera proposé pour l'année prochaine d'ajouter des colonnes aux tableaux présentés (cf document annexé au procès-verbal) afin de mieux identifier les modifications.

Il précise que l'ensemble des tarifs proposé est conforme à la politique tarifaire votée par le conseil d'administration du 28 mars dernier.

**Madame de Sainte-Marie** note un décompte entre le total des heures théoriques et le total des heures en stage pratique. Elle demande si le stage pratique est l'équivalent d'un stage pour les étudiants en troisième année de licence ou master.

Elle ne comprend pas pourquoi il y a un montant horaire et donc un coût pour le stagiaire quand il va en entreprise.

**Monsieur Carette** indique qu'il peut y avoir des frais supplémentaires pour le suivi de la personne lorsqu'elle est en entreprise, mais qu'il n'y a pas de tarif horaire lorsque la personne fait son stage.

**Le conseil d'administration approuve par voix 33 pour et 1 abstention les frais de formation continue des diplômes nationaux pour l'année 2017/2018.**

#### **VII / Expérimentation PACES : modification de la candidature AMU**

**Monsieur Paul** indique que depuis le vote du conseil d'administration du 14 mars dernier, relatif à l'expérimentation PACES, un certain nombre d'éléments sont intervenus, à savoir :

- Une demande de modification du dispositif émanant de la DGESIP comme suit :
  - o ne pas recruter de manière sélective à l'entrée du S1 dans les parcours adaptés
  - o augmenter le nombre d'étudiants non issus de PACES recrutés dans les parcours adaptés
  - o augmenter le *numerus-clausus* de cette voie d'accès
  - o évaluer dans quelle mesure l'établissement n'est pas en capacité d'ouvrir directement en même temps que le parcours L1 parcours adapté le L2 parcours adapté

Par rapport à cette demande de la DGESIP, des échanges ont eu lieu en interne. Une première position a été de rester au plus près du projet initial en répondant sur les points suivants :

- o sur la sélection au niveau du S1 : l'établissement souhaite maintenir sa décision afin de ne pas accueillir un trop grand nombre d'étudiants intéressés par ce parcours adapté, et d'éviter qu'ensuite ces derniers ne se retrouvent sélectionnés très sévèrement à l'entrée du S2
- o sur l'augmentation des effectifs non issus de PACES recrutés dans les parcours adaptés, l'établissement a répondu positivement en proposant d'accueillir 20 étudiants dans chaque parcours adapté, et non plus 15
- o sur le *numerus-clausus* l'établissement a également répondu positivement en proposant de l'augmenter de 10%
- o sur le dernier point l'établissement a souhaité maintenir sa position.

Cette nouvelle proposition a été proposée et approuvée en CFVU le 06 avril dernier, puis le document a été transmis aux membres du conseil d'administration pour délibération. Entre temps, l'établissement a appris par l'AEF que le projet d'AMU était retenu. Par acquis de conscience, le Président a souhaité vérifier auprès du Ministère que ce dernier avait bien pris en compte les termes exacts de sa réponse, en particulier la sélection au niveau du S1.

Il s'est avéré que le Ministère n'avait pas compris la réponse de l'établissement.

Le Ministère a ensuite demandé à l'établissement de se positionner très rapidement compte-tenu que le CNESER devait être saisi très prochainement.

Il convenait de trancher entre deux possibilités:

- soit l'établissement maintenait la sélection à l'entrée du S1, et donc le projet n'était pas recevable par le CNESER,
- soit l'établissement laissait ouvert le recrutement et le projet était présentable.

De nouveaux échanges ont eu lieu en interne, le Président a en parallèle interrogé diverses universités qui ont ouvert depuis 2014 ces parcours en S1 afin d'obtenir un retour d'expérience, et savoir si cela avait provoqué un « appel d'air ».

La réponse a été unanime : le fait de laisser ouvert ces parcours adaptés en S1 n'a pas généré d' « appel d'air ».

Compte-tenu de ces éléments il a été répondu au Ministère que l'établissement décidait de lever cette demande de sélection à l'entrée du S1, avec en revanche, un recrutement sélectif entre le S1 et le S2.

Il est donc proposé d'amender le document communiqué comme suit :

- **Les parcours adaptés en licence sélectionnent à l'entrée du semestre 2 de la L1**
- Les capacités d'accueil des parcours adaptés de licence sont augmentées. Elles s'élèvent à 20 par parcours, soit un total de 60 pour l'ensemble des trois parcours ;
- Sur l'ensemble du *numerus clausus* annuel associé au concours PACES, une part est réservée aux accès en 2<sup>o</sup> année de Diplôme de Formation Générale en Santé

par le biais des parcours adaptés de licence. Cette part est initialement fixée à 7 %, et atteindra 9 % au cours des années universitaires à venir ;

- La deuxième année des parcours adaptés de licence ne sera pas ouverte en 2017/2018.

**Madame Faddoul** demande comment s'oriente un étudiant recalé à l'entrée du S2.

**Monsieur Paul** répond que l'utilisateur est accueilli en S1, et qu'entre le S1 et le S2 il est sélectionné en fonction de son projet professionnel. Si ce dernier n'est pas accepté dans le parcours adapté S2, alors il pourra intégrer une des trois licences proposées à savoir : licence STAPS, licence de chimie ou licence sciences de la vie.

**Madame Faddoul** souhaite savoir si un semestre est suffisant pour construire un parcours professionnel, et pourquoi on ne laisse pas l'opportunité à l'étudiant de terminer son année.

**Monsieur Paul** répond que cela est conditionné par les capacités d'accueil. Néanmoins ce critère pourra être révisé en fonction de l'expérience.

**Le conseil d'administration approuve à l'unanimité les modifications apportées dans le cadre de l'expérimentation relative à la Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES).**

#### **VIII / Forfait sport : grille tarifaire**

**Madame Dimeglio** présente ce point.

Elle balaye l'offre proposée dans le document annexé au procès-verbal.

**Madame de Sainte Marie** note qu'il est indiqué que «le pack ne concerne pas les étudiants ayant une pratique hebdomadaire unique bonifiée» et demande si ces étudiants peuvent bénéficier des prestations associées.

**Madame Dimeglio** précise que cette pratique demeure gratuite pour tous les étudiants qui l'exerce uniquement dans le cadre du bonus. Néanmoins dès lors qu'ils souhaitent bénéficier des activités offertes au sein du pack, ils devront acheter ce dernier.

**Monsieur Pedotti** se félicite de l'inscription dématérialisée. Les étudiants sont tous satisfaits de ce projet.

**Madame Barthes** aimerait que ce dispositif soit élargi aux étudiants qui ne sont pas dans l'agglomération d'Aix-Marseille.

**Monsieur Pedotti** indique que ce point reste à améliorer.

**Madame Dimeglio** souligne que ce pack sport est une base de travail qui va servir à démarcher des prestataires locaux pour déployer ce dispositif.

**Monsieur Boulhol** pense que ce pack sport est une grande avancée. Des améliorations seront apportées dans le temps. L'inscription dématérialisée va permettre à un plus grand nombre d'étudiants de s'inscrire. C'est un beau projet sport, notamment dans le cadre de Marseille Capitale du Sport.

**Le conseil d'administration approuve à l'unanimité les tarifs des packs sports AMU.**

### **IX / Capacité d'allergologie : renouvellement de l'habilitation**

**Monsieur Paul** indique qu'il s'agit de renouveler la capacité d'allergologie. Il rappelle que les capacités de médecine s'adressent aux titulaires de thèse en médecine. Elles valident un ensemble de compétences dans un domaine donné, mais ne sont en aucun cas des spécialités médicales.

La capacité en allergologie est enseignée sur une durée de deux ans.

Il fait savoir qu'un Diplôme d'Etudes Spécialisées (DES) d'allergologie sera probablement créé l'année prochaine, ce qui signifie que l'allergologie va être reconnue en tant que spécialité. Le renouvellement de cette capacité va donc permettre de continuer de former des diplômés dans l'attente du DES.

**Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la demande de renouvellement de l'habilitation à délivrer une capacité de médecine mention « allergologie ».**

### **X / Fonds d'Intervention Pédagogique 2017**

**Monsieur Paul** fait savoir que 27 projets ont été réceptionnés (émanant de presque toutes les composantes) dont 4 avaient déjà été présentés lors de la campagne précédente.

Il est intéressant de constater que 27 dossiers ont été présentés cette année. Ce chiffre est à comparer avec les 25 de 2014, les 31 de 2015 et les 18 de 2016.

Les financements demandés dans le cadre du FIP vont de 6000 euros à 75 000 euros.

La nature des projets est assez variée : des équipements pour les espaces de formation, des accompagnements spécifiques (étudiants en situation de handicap par exemple), des expériences pédagogiques diverses, des MOOCS ...

Une commission ad-hoc s'est réunie pour en préparer la lecture en CFVU, sur la base d'un certain nombre de critères comme la cohérence du projet, la dimension innovante du projet, son potentiel de diffusion, le classement par la composante.

**Monsieur Paul** souligne que les dossiers présentés sont sérieux, bien rédigés. Il précise également que pour la première fois cette année, il a été demandé à ce que les projets présentés soient validés en amont par la DOSI.

Au final la CFVU a arbitré sur neuf projets lauréats pour une enveloppe totale de 200 000 euros (cf document annexé au procès-verbal).

### **XI / Charte des publications**

**Monsieur Chiappetta** souligne que le texte proposé est une actualisation de la charte des publications existante.

Cette actualisation découle d'une part des avancées informatiques des principaux éditeurs de bases de données ainsi que de l'analyse des classements internationaux, et d'autre part, sur le fait que dans le cadre de la Charte AVIESAN en 2016, la CPU et les organismes de recherche se sont mis d'accord sur une charge officielle libellant les publications sur la base d'une mono-ligne pour toutes les tutelles d'une unité : «Aix Marseille Univ, acronyme de la tutelle, acronyme de l'unité, Ville, France».

Il attire l'attention sur trois points spécifiques qui concerne :

1. La Recherche Clinique (PU-PH, MCU-PH) avec rattachement à une unité de recherche

Labélisation proposée : Aix Marseille Univ, APHM, acronyme autre(s) tutelle(s), acronyme unité de recherche, nom de l'hôpital, nom du service hospitalier, Marseille, France

2. La Recherche Clinique (PU-PH, MCU-PH) sans rattachement à une unité de recherche  
Labélisation proposée : Aix Marseille Univ, APHM, nom de l'hôpital, nom du service hospitalier, Marseille, France
3. Les travaux financés par A\*MIDEX

En ce qui concerne les remerciements pour les travaux financés par A\*Midex, suite à la pérennisation d'A\*Midex et au fait que dorénavant l'établissement n'est plus sous la tutelle de l'ANR, la formule des remerciements est modifiée comme suit : « *Ce travail a bénéficié d'une aide du gouvernement français au titre du Programme Investissements d'Avenir, Initiative d'Excellence d'Aix-Marseille Université - A\*MIDEX* ».

**Le Président** souhaite que ce point soit adopté en conseil d'administration afin de rendre ce document opposable. L'application de cette charte a pour objectif de favoriser le bon référencement des articles.

**Madame de Sainte-Marie** demande comment se fait le référencement dans le cas de co-écriture CNRS / AMU par exemple.

**Le Président** répond qu'il conviendra de faire apparaître AMU en premier. Il précise que cette décision a été prise en concertation avec les organismes de recherche et l'Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille. Ensuite l'ordre des tutelles se fera dans l'ordre alphabétique des organismes.

**Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la charte de signatures des publications scientifiques**

## **XII / Attribution de PC aux lauréats du 1er prix du jeu concours « DD en Trans' le développement durable est interdisciplinaire »**

**Madame Masclet** explique que l'avis du conseil d'administration est requis pour l'attribution de neuf ordinateurs destinés aux étudiants lauréats du 1<sup>er</sup> prix du jeu concours «DD en trans' : le développement durable est interdisciplinaire ».

Elle indique qu'en juin 2012 il avait été voté la possibilité de céder des ordinateurs amortis aux personnels de l'établissement, mais le texte ne visait pas les étudiants.

Elle rappelle que dans le cadre de ce concours les étudiants sont amenés à proposer des projets sur le développement durable, avec deux catégories de projets à savoir : d'une part des projets réalisés au sein de l'université, et d'autre part des projets qui impactent le territoire.

142 étudiants ont participé cette année à ce concours. Un premier prix a été délivré dans chacune de ces 2 catégories (4 étudiants dans la première équipe et 5 dans la seconde).

**Madame Barthes** demande s'il s'agit d'ordinateurs portables ou d'ordinateurs fixes.

**Madame Masclet** répond qu'il s'agit d'ordinateurs fixes.

**Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la cession d'ordinateurs amortis et sortis de l'inventaire, afin d'attribuer ces derniers aux lauréats du 1er**

**prix du jeu concours « DD en Trans' le développement durable est interdisciplinaire ».**

### **XIII / Modifications des statuts de l'EJCAM**

**Madame Nedjar** présente ce point.

Elle énonce les modifications qui apparaissent en rouge dans le texte annexé au procès-verbal.

**Le conseil d'administration approuve à l'unanimité les modifications apportées aux statuts de l'École de Journalisme et de Communication d'Aix-Marseille**

### **XIV / Renouvellement du conseil de gestion du service commun des presses universitaires**

**Madame Masclet** précise qu'il s'agit de renouveler les représentants du conseil de gestion du service commun des presses universitaires qui a pour fonction de se prononcer sur la politique de ce service commun.

Ce sont des mandats de 4 ans et les membres du conseil doivent être désignés par le conseil d'administration sur proposition de la commission de la recherche.

Il s'agit aujourd'hui de renouveler :

- deux membres du secteur ALLSH:
  - o Francesca Manzari remplacé par Perle Abbrugiati
  - o Fabien Faure remplacé par Yannick Butel
- un membre du secteur Sciences et Technologie :
  - o Yvan Dekeyser atteint par la limite d'âge, remplacé par Olivier Bellier
- Un membre du secteur Economie et Gestion :
  - o Serge Amabile remplacé par Claude Paraponaris

**Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le renouvellement du conseil de gestion des Presses Universitaires répartie selon les différents secteurs d'Aix-Marseille Université, conformément aux statuts du Service commun des Presses universitaires.**

### **XV / Sortie d'inventaire : cuve à azote liquide**

**Monsieur Bony** indique que le centre de Génétique de Marseille souhaite sortir de l'inventaire une cuve à azote achetée en décembre 2016, car cette dernière ne correspond pas aux attentes du laboratoire.

En effet, deux mois après la mise en service de cette dernière, l'UMR S 910 a dû arrêter de l'utiliser compte-tenu notamment de sa dangerosité pour les personnels (risques d'éclaboussure), et de son coût de fonctionnement élevé. Suite à quoi, le laboratoire a dû investir dans un nouveau matériel.

Il précise que la valeur résiduelle du bien à la sortie d'inventaire correspondra à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements réalisés depuis la date d'acquisition du bien.

A titre d'information la valeur nette comptable de cet appareil est de 16.309,79 € au 31/12/2016.

Il ajoute que lorsque la vente sera réalisée il sera procédé à sa sortie d'inventaire.

**Le conseil d'administration autorise à l'unanimité la vente de la cuve à azote mise en service en mai 2016 au sein du Centre de Génétique de Marseille – UMR S 910.**

**XVI / Accord transactionnel entre l'Université d'Aix-Marseille et le groupement momentané d'entreprises constitué par les sociétés Konica Minolta (mandataire) et CHG (cotraitant)**

**Madame Piclet** indique que cet accord transactionnel est passé entre l'Université d'Aix-Marseille et le groupement momentané d'entreprises constitué par les sociétés Konica Minolta (mandataire) et CHG (cotraitant).

Elle rappelle le contexte : un marché à bons de commandes a été notifié le 06/10/2011 au groupement Konica Minolta (mandataire) et CHG (cotraitant) par l'Université Paul Cézanne, étant précisé que le marché prévoyait à compter du 01/01/2012 un transfert à l'Université d'Aix-Marseille, et concernerait alors tout le parc AMU.

Ce marché portait sur la location, maintenance avec option d'achat du parc de photocopieurs multi-fonctions.

Le marché s'est terminé le 31/12/2016.

Dans le cadre du nouvel accord-cadre conclu avec l'UGAP et le nouveau titulaire Toshiba au 01/01/2017, il est convenu de remplacer l'intégralité de la flotte photocopieurs multifonctions d'AMU.

Cependant, en raison de contraintes techniques et organisationnelles, la DOSI a souhaité que ce déploiement se fasse sur plusieurs mois.

De ce fait, certains appareils de l'ancien marché continuent d'être utilisés par l'université. Afin de pouvoir honorer les factures de maintenance qui seront présentées par l'ancien titulaire pour les appareils en attente de remplacement et qui se trouvent hors marché (le marché étant terminé depuis le 31/12/2016 pour ces appareils), il est proposé au Conseil d'administration d'approuver le protocole d'accord tel qu'annexé au procès-verbal.

**Le conseil d'administration approuve à l'unanimité l'accord transactionnel conclu entre l'Université d'Aix-Marseille et le groupement momentané d'entreprises constitué par les sociétés Konica Minolta (mandataire) et CHG (cotraitant).**

**XVII / Dossier d'expertise : «Réhabilitation de bâtiments sur le Campus Saint-Charles Marseille Centre»**

**Monsieur Isar** présente ce point (cf powerpoint annexé au procès-verbal).

**Madame de Sainte-Marie** se souvient que lors du conseil d'administration de mars dernier il a été évoqué le dispositif «Intracting». Elle rappelle qu'à cette occasion Madame Tir avait posé la question des huisseries du bâtiment 5, ce à quoi il avait été répondu que cette question serait abordée lors du conseil d'administration d'avril. Elle note que dans la présentation il n'en est pas fait état et demande ce qu'il advient du bâtiment 5.

**Le Président** répond qu'il est prévu dans un plan d'investissement que le bâtiment 5 soit réhabilité.

Il ajoute que des fonds émanant du CPER vont être destinés à la réhabilitation du site Saint-Charles. Il avait été prévu qu'une infime partie de cette enveloppe soit réservée à la rénovation des façades.

Compte-tenu de la bonne gestion de l'établissement, des financements provenant de l'université vont être destinés notamment, à la réfection des façades et des menuiseries de ce bâtiment, et ce dans le cadre d'un plan d'investissement.

**Madame de Sainte-Marie** demande quels sont travaux qui seront exécutés en priorité.

**Le Président** répond que le financement de l'établissement est immédiat et que les travaux pourront débiter rapidement. Ce qui n'est pas le cas des financements dans le cadre du CPER avec une mise à disposition des fonds qui dépend des différents partenaires, notamment de l'Etat.

**Madame Tir** souhaite savoir si le CHSCT sera saisi de la question des déménagements prévus.

**Le Président** répond que ce sera le cas mais dans le calendrier présenté soit 2020.

**Monsieur Isar** répond que le dossier d'expertise est un élément du CPER qui devra faire l'objet d'un envoi pour avis au Rectorat, puis ensuite à la Préfecture.

**Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le contenu du dossier d'expertise, dont le projet est joint en annexe, présentant le programme «Réhabilitation de bâtiments sur le Campus Saint-Charles Marseille Centre»**

#### **XVIII / Fonctions éligibles à la PCA campagne 2016/2017 : réajustements**

**Monsieur Afonso** fait savoir qu'il est proposé d'ajouter une fonction éligible à la PCA, à savoir « porteur de projet Académie d'Excellence ».

Il précise que cette nouvelle fonction sera financée par l'IDEX.

**Madame Ropars** fait savoir qu'elle votera contre, son organisation étant défavorable à l'attribution de primes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h00.

Fait à Marseille, le 09 mai 2016

  
  
Le Président d'Aix-Marseille Université

# **SCHÉMA DIRECTEUR HANDICAP (SDH)**

**L. Bensoussan, JP. Potier**

# Calendrier Prévisionnel du SDH



Schéma Directeur Handicap : mai 2017  
Période 2017-2020

Etape 1 : Etat des lieux  
*(mars à juin 2016)*

Etape 2 - Définition des objectifs et des priorités  
*(juillet à décembre 2016)*

Etape 3 - Elaboration du plan d'actions; rédaction  
du document  
*(janvier à mai 2017)*

## Groupe de Travail

32 réunions (8 par GT, mars à décembre)

Participants :

- GT Etudiant : 11 (13 *membres*)
- GT Personnel : 8 (14)
- GT Patrimoine : 9 (10)
- GT Formation Recherche : 8 (14)

# Etat des lieux

## Moyens Humains

- Mission Handicap – DEVE :
  - 18 Agents
  - 7,75 ETP
- 1 référent handicap CIPE
- 1 référent handicap SUIO
- 1 référent handicap DOSI
- 1 référent handicap SCD par campus
- 1 agent bureau handicap DRH
- Référents Handicap
  - 22 Enseignants, 10 BIATSS
- Enseignants et Chercheurs dans le domaine du handicap

## Personnes en situation de handicap

- 1218 ESH déclarés (*PACBO 2015-2016*)
- **876 ESH** : demandes d'aménagements
- 125 BOE : Taux d'emploi direct : 1.57 %;  
Taux d'emploi légal : 1.67 %
  - 55 Enseignants Chercheurs
  - 70 BIATSS

## ESH 2015-2016

Composantes	Nb ESH
ALLSH	258
Sciences	175
Droit et Science Politique	152
IUT	85
Médecine	63

Type déficiences ( <i>MENESR</i> )	Nb ESH
Troubles langage et parole (dyslexie, dysphasie)	315
Autres	140
Troubles moteurs dont dyspraxie	125
Troubles psychiques	68
Troubles associés	60

## ESH par cycle d'études 2015-2016

LMD	Nb ESH	AMU	National
Licence	697	79,57%	80,47%
Master	176	20,09%	18,79%
Doctorat	3	0,34%	0,74%

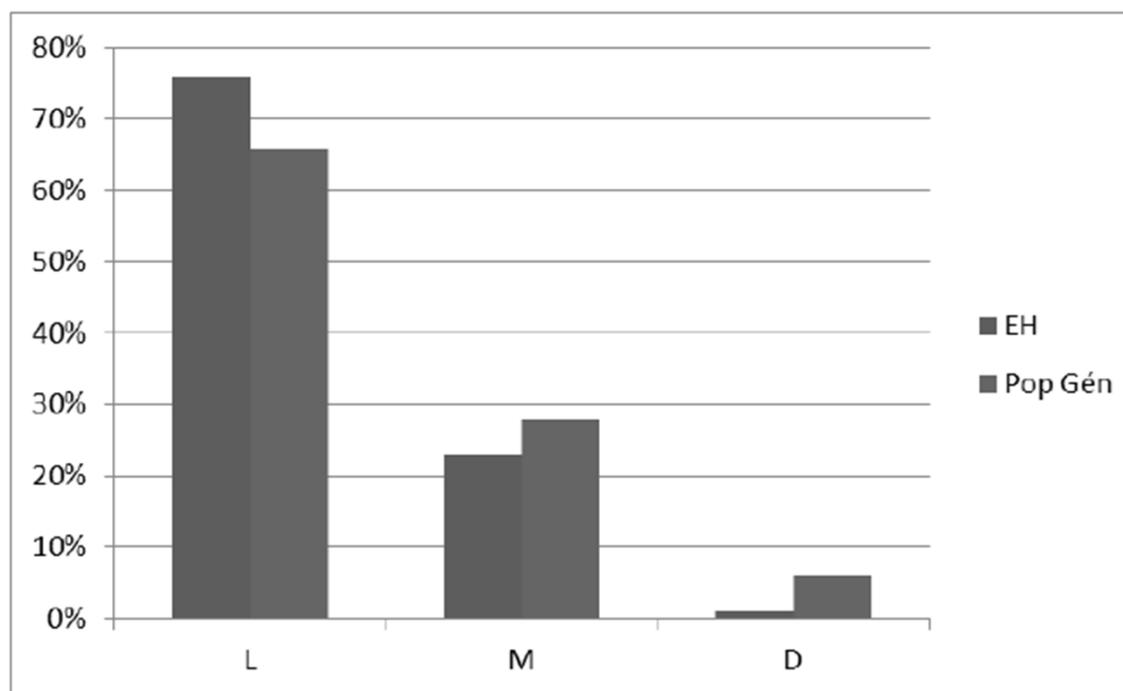
### Contrat Doctoral Handicap (CDH) :

- Candidatures reçues : 7
- Candidatures retenues (CR) : 4
  - *CDH MENESR* : 2
  - *CDH Etablissement* : 1
  - *Prolongation* : 1

## Chiffres MENESR – ESH / Pop générale

- Universités : 91,5 % ESH dans l'enseignement supérieur (*18 794 en 2014-15*)

Répartition des étudiants handicapés dans les formations L, M et D :



*EH : étudiants en situation de handicap ; pop gén : population générale étudiante.*

## Aménagements 2015-2016

- **1444** Aménagements (*études et examens*)
- **93** Recrutements (*secrétariat et prise de note*)
- **173** bonus "accompagnement ESH"

Aménagements	Nombre ESH
Majoration de Temps ( <i>examens</i> )	811
Prise de notes ( <i>études</i> )	196
Prêt d'ordinateur ( <i>examens</i> )	194
Adaptation des sujets ( <i>examens</i> )	82
Aménagement salle ( <i>examens</i> )	80
Secrétariat d'examen ( <i>examens</i> )	60
Soutien pédagogique ( <i>études</i> )	21

**Cout Total : 199 732,88 € \*** \*Année civile 2015

## Insertion et Orientation

- Accompagnement : 30 ESH
- Contact site SUIO : 15 ESH
- Evénements 2015-2016 :
  - 7 événements (Handicafé, Espace entreprises handi-engagées...)
- Réseau entreprises : Thales, La Ruche, ARPEJEH

## Sport - ESH

Accompagnement ESH dans pratique sportive par étudiants filière APAS (stage de L3 - SUAPS) :

- 2 ESH en 2015-2016 sur Luminy
- 10 ESH en 2016-2017 sur AMU

Autres actions :

- Challenge du Monde des Grandes Ecoles et des Universités

## Projet HUGO Polytech

- Projet sélectionné par La RUCHE  
*(Qualité de la formation, Organisation AMU – ESH)*
- 1<sup>ère</sup> en France
- 11 élèves
- Formés et qualifiés par Polytech  
(Ingénieur en Informatique)
- Recrutés par des entreprises de la Région
- Formation en Alternance sur 2 ans
- Polytech, DEVE MH, SIUMPPS, SUIO,  
CROUS, AGEFIPH, MDPH ...

## Personnels

- Bureau Handicap dédié au personnel
  - 30 agents suivis
  - 94 demandes des agents (*Suivi des aménagements, informations BOE, constitution de dossier BOE ...*)
  - 16 aménagements (*audioprothèses, matériels informatiques spécifiques, interprète LSF, mobilier spécifique, prothèse, fauteuil roulant, trajet domicile-travail ...*)
  
- Contribution 2016 : **1 908 263.85 €**

## Patrimoine

Ad'AP :

- 3 ans pour l'établir : Septembre 2018
- Ensuite 3, 6 ou 9 ans pour réaliser l'Ad'AP
- Bureau d'études pour le diagnostic des installations d'AMU
- Budget prévisionnel de mise en conformité :  
30 000 000 €
  
- Bâtit
- Organisationnel

## Patrimoine – Opérations PMR

- DEPIL :

Année	Nombre	Type	Coût
2013	9	sanitaires, accessibilité, sécurité	313 719 €
2014	4	accessibilité, sanitaires	274 253 €
2015	1	sanitaires	5 635 €
2016	4	accessibilité, sanitaires	172 880 €

- Composantes :

Année	Nombre	Type	Coût
2013	2	accessibilité (IUT), sécurité (Sciences)	26 634 €
2014	1	accessibilité (Sciences)	6 895 €
2015	1	accessibilité (IAE)	5 415 €

- Nombreux travaux fait par les services techniques sur les composantes sans recensement réalisé

## Recherche

19 équipes recherche

78 enseignants chercheurs

8 composantes

*Domaines : Social ; Etude des populations ; Education ;  
Matériaux et Nanosciences ; Acoustique ; Voix, Parole,  
Communication ; Neurosciences ; Médical ; Apprentissage ;  
Psychologie ; Philosophie ...*

## Formation

17 Formations *Licence, Master, DESU, Module, DE, DUT*

26 Enseignants Chercheurs

10 composantes

*Domaines : Santé ; Activités Physiques ; Musique ; Droit ;  
Ethique ; Sciences ; Psychologie ; Sécurité au travail ;  
Ergonomie ; RH ; Travailleurs sociaux ; Tourisme ; Formation  
des enseignants ;*

## Définition des objectifs et des priorités

## Volet Etudiant

Axe 1 : La continuité / le passage de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur des ESH

- Travail avec le rectorat : transmission des fiches de liaison; liens avec les référents handicap du secondaire ; liens médecins SIUMPPS et médecins rectorat
- Réunion d'information dédiée aux lycéens en situation de handicap
- Implication accrue dans les dispositifs existants (de type « cordée »);

## Volet Etudiant

### Axe 2 : L'accueil et l'accessibilité à l'université

- Visibilité et accessibilité de l'offre de formation (en particulier via internet : site AMU et site des composantes);
- Faciliter l'accès et la visibilité par les ESH de la mission handicap
- Accessibilité physique : aux campus, aux services des composantes, aux lieux de vie étudiante; travail sur la signalétique (en lien avec l'Ad'AP)

## Volet Etudiant

### Axe 3 : L'accompagnement dans le parcours académique

- Consolidation de l'existant ; Recueil et croisement des données à améliorer (BVE-MH / SIUMPPS)
- Formation et sensibilisation : des personnels enseignants et BIATSS à l'accompagnement des ESH ; des étudiant au Handicap
- Développement de l'évaluation des actions menées en matière d'accompagnement et de compensation ; Suivi cursus des ESH ; identification des thésards ESH
- Renforcement des liens et de la communication vers les partenaires extérieurs (MDPH)

## Volet Etudiant

### Axe 4 : L'accompagnement dans la Vie étudiante

- Sensibilisation des associations étudiantes pour une meilleure inclusion dans la vie étudiante
- Accessibilité à la culture, au sport ...
- Projet FSDIE Handicap

## Volet Etudiant

### Axe 5 : L'insertion professionnelle

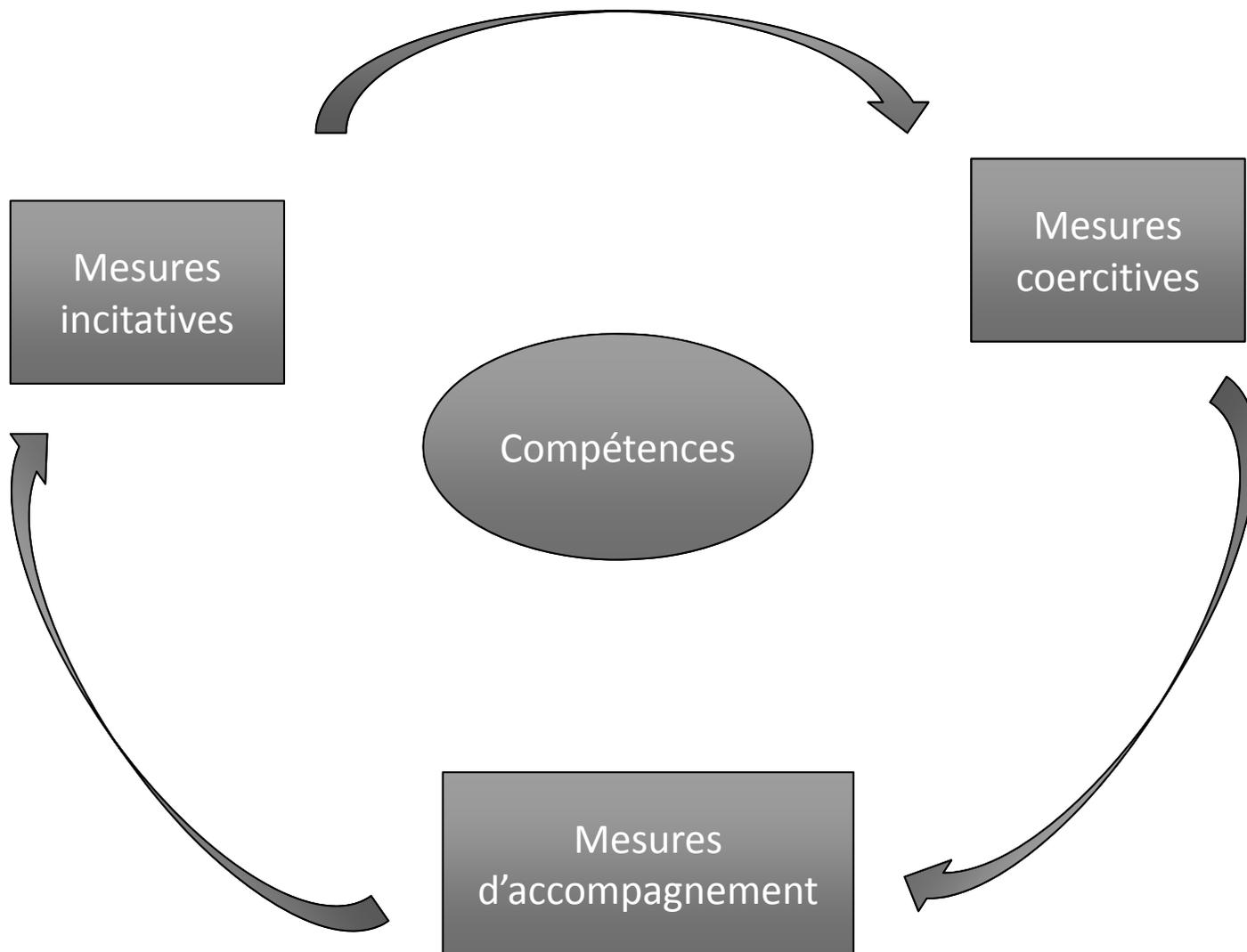
- Développement des partenariats avec les entreprises (Thales, ARPEJEH, La Ruche ...) : stages; formations en alternance; embauche
- Développement d'un « endo-recrutement » ou « recrutement intra », des étudiants amusiens par l'université (travail en amont sur les besoins, les profils de poste et les filières, sensibilisation ESH RQTH)
- L'exemple du projet HUGO : développement de formations supérieures en alternance avec des groupements d'employeurs

## Volet Personnel

### Axe 1 : Augmenter la proportion des Personnels en Situation de Handicap (PSH)

- Modifier le processus de recrutement
- Améliorer l'image / la perception des PSH auprès des « employeurs » de l'université (composantes; directions centrales) et des collectifs de travail
- Explorer la piste de l'apprentissage

## Principes d'actions

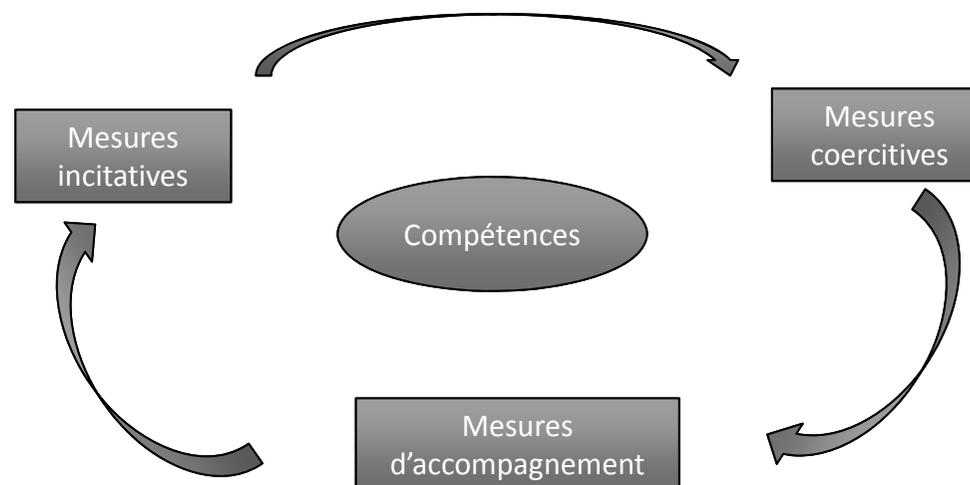


## Principes d'actions

Attribution de moyens aux employeurs, par l'établissement :

Mesures  
incitatives

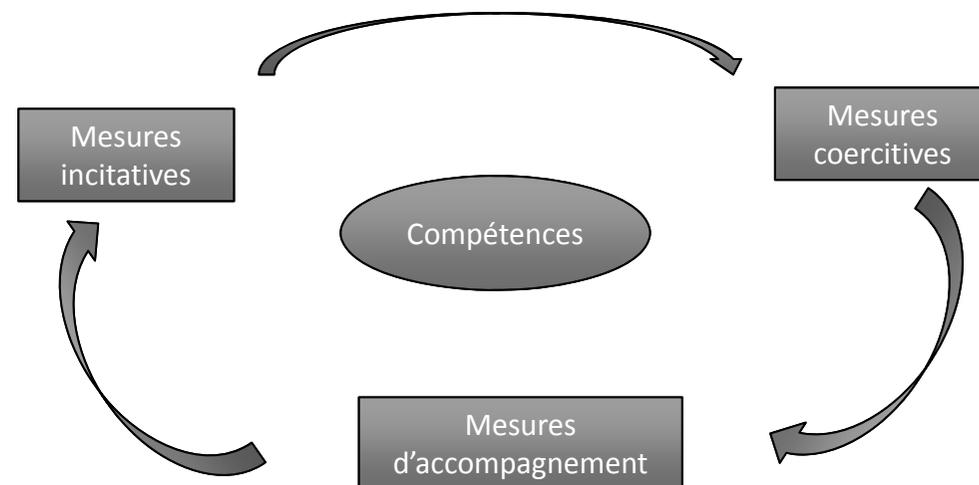
- Développement contrats doctoraux handicap (CDH)
- Prise en charge partielle de la masse salariale (1<sup>ère</sup> année ?)
- Valorisation du tutorat professionnel



## Principes d'actions

Mesures  
coercitives

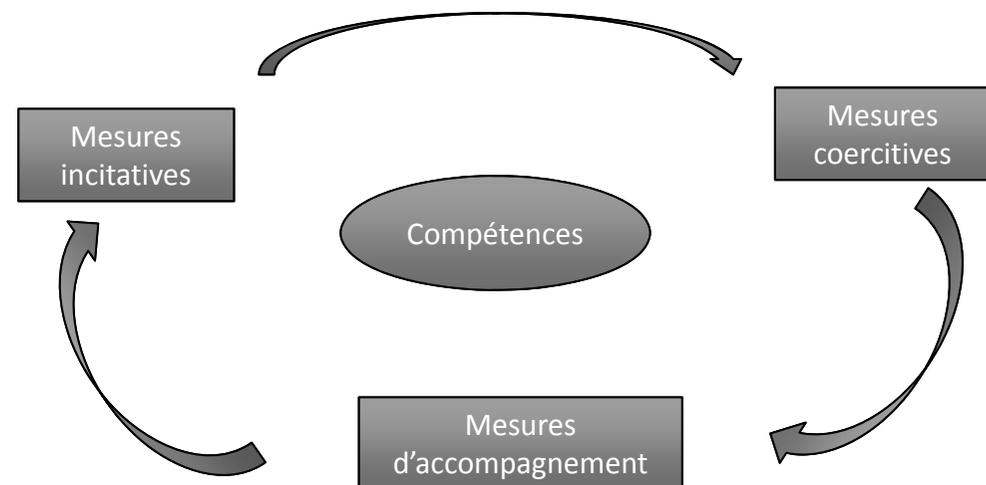
Obligation d'emploi des 6 % appliquée par employeur (composantes; Directions; unités de recherche ...); obligation de 10% appliquée à chaque Campagne d'emploi etc.



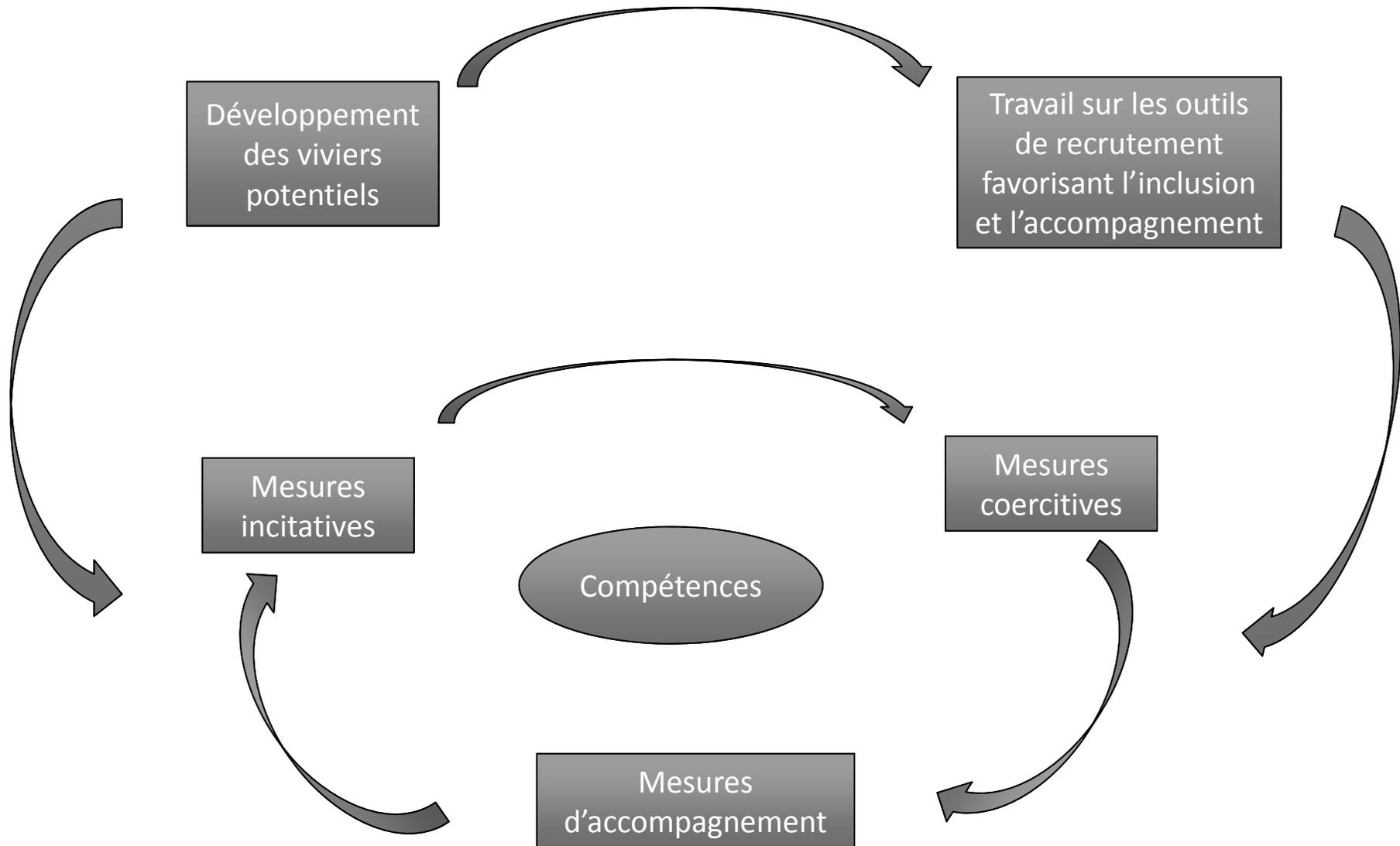
## Principes d'actions

Mesures  
d'accompagnement

- Formation / information pour les personnels, sur le thème du handicap;
- Travail de la psychologue du travail, des assistantes de service social auprès des collectifs de travail, pour favoriser l'acceptation et l'inclusion



## Principes d'actions



## Volet Personnel

Axe 2 : Favoriser la déclaration volontaire de RQTH pour accompagner au mieux les PSH et leur maintien dans l'emploi

- Adapter les activités courantes en faveur du personnel, aux PSH (activités du SCASC; du SUAPS par exemple);
- Développer une politique d'aides et d'accompagnement des PSH : prise en charge partielle d'équipements personnels; financement d'accès à certains services et/ou avantages sociaux etc.
- Consolider le recueil des données entre les services (DRH/SUMPP)

## Volet Personnel

### Axe 3 : Mener une politique affirmée en matière de prévention du handicap (SDRH)

- Répertorier les situations de travail, les postures « à risques »
- Mener un travail d'information / de formation et de prévention avec des professionnels (ergonomes);
- Adapter les postes et les postures en amont;
- Mettre en place des parcours professionnels permettant aux personnels sur des postes dits « à risques » d'évoluer dans le temps vers d'autres postes (formations)

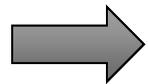
## **Volet Personnel**

Axe 4 : Favoriser le recours aux prestataires et fournisseurs issus du milieu protégé

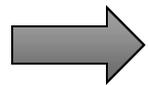
- ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail)

## Volet Personnel

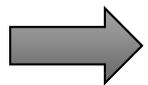
*Réflexions et propositions pour la mise en œuvre*



Convention pluriannuelle avec le FIPHFP



Devenir du Bureau Handicap de la DRH : missions, configuration, profils de postes etc.



Adaptation du réseau des référents handicap pour le personnel

## Volet Patrimoine

Axe 1 : L'Ad'AP : mise en œuvre d'accessibilités à court et moyen terme, compatibles et cohérentes

- Travail engagé sur l'accessibilité immédiate (repérage des fonctions nécessaires à l'étudiant ; travail sur zone accessible (rdc) ; types de handicap ...)
- Mise en perspective des relevés patrimoniaux en termes d'accessibilité, avec les fonctionnalités attendues;

## Volet Patrimoine

### Axe 2 : les travaux d'aménagement et d'adaptation

- Consolidation des enveloppes de travaux (interventions DEPIL et composantes)
- Etablissement d'un programme pluriannuel d'interventions (PPI) dégageant des priorités
- Réflexion sur une politique incitative des travaux d'accessibilité à destination des composantes (accompagnement financier de l'établissement)

## Volet Patrimoine

Axe 3 : Prise en compte du handicap dans tous les projets, les travaux d'aménagement et/ou de restructuration

- Exemple de l'appel à projets pour les tiers lieux

## Formation Recherche

Axe 1 : Donner davantage de visibilité aux formations existantes et aux recherches engagées sur le thème des handicaps

- Continuer le recensement des laboratoires et des formations ; bibliométrie
- Thèmes spécifiques handicap au sein des événements d'AMU (Nuit Européenne des Chercheur.e.s)
- Formation inter-composante sur le handicap

## Formation Recherche

Axe 2 : Constituer et animer le réseau des enseignants chercheurs d'AMU dont les travaux sont engagés sur le thème des handicaps

- Réunion de rencontre des chercheurs
- Référents Formation Recherche dans les unités de recherche
- Veille et diffusion d'informations sur les appels d'offre spécifiques

## Communication

### Visibilité :

- Aix-Marseille Université INFO n° 32 Mai 2016
- COVE 29 avril 2016
- Supplément la Provence Mars 2016
- La lettre d'AMU n° 34 Octobre 2015, n° 46 Décembre 2016
- Plaquette DRH Bureau Handicap (diffusion fiche de paie)

### Plan de communication

- Communication ciblée, intégrée à la communication générale et institutionnelle

## Conclusion

Enjeux : Sociétal + + +

Financier

Dynamisme des équipes + + +

Coordination SDH

Prochaine étape :

Elaboration du plan d'actions et rédaction du  
SDH

	OBJET	Description du sujet - Préoccupations du demandeur - Objectif à atteindre
1	Organisation de la gestion du patrimoine dans le cadre de l'éventuel dévolution du patrimoine	S'assurer que l'organisation de l'établissement est optimale sur la gestion du patrimoine. Notamment : la répartition composantes/centre les circuits de décision l'efficacité de la politique mise en place pour la programmation des travaux en fonction des priorités de l'établissement
2	Audit organisationnel sur le processus de dépense	Processus qui fait intervenir de nombreuses personnes tant dans les composantes que les directions (130 ETP estimé lors d'ORIGAMU). Le but étant d'optimiser l'efficacité de l'organisation en agissant notamment sur : - nombre des factures (100 000) par une optimisation des achats, - le nombre de gestionnaire et leur qualification (+ 600) - optimiser le nombre de centre financier - s'assurer de la bonne répartition des tâches entre les acteurs
3	Recettes de valorisation/Brevets	Non exhaustivité des recettes de valorisation/brevets
4	Un service commun SCASC	audit organisationnel et financier du service
5	Trop perçu sur rémunérations	identifier les causes liées au trop perçu de paye, analyser le circuit relatif à la récupération des trop perçus entre la DRH et l'AC. Analyser les causes des délais entre le fait générateur du trop perçu et l'émission du titre de recette. Déterminer la procédure d'enregistrement de la recette de l'agent

6	<b>Audit de suivi sur le compte d'attente</b>	Audit effectué en 2013 avec 20 recommandations. S'assurer par des tests que les recommandations ont bien été mise en œuvre
---	---	--

**PLAN ANNUEL D'AUDIT INTERNE 2017**  
**par le Comité d'Audit Interne du 30 mars 2017**

Risques concernés par la mission, ressentis par le demandeur	Bénéfices attendus par le demandeur
<p>Risques accrus avec la dévolutions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- risques financiers</li> <li>- risque patrimonial</li> </ul>	<p>optimisation des moyens</p>
<p>Mauvaise utilisation de nos moyens  allourdissement du processus  manque de réactivité</p>	<p>Simplifier et sécuriser le processus.  Optimiser les moyens humains  Déterminer les besoins en adaptation de poste/formation</p>
<p>Non identification des recettes liées à la valorisation et aux brevets (suivi non exhaustif des dépôts de brevet et des contrats de redevances)  Relation avec Protisvalor et la SATT dans ce domaine  Attribution erronée de ces recettes (université, inventeurs...)</p>	<p>Clarification sur les flux financiers liés à la valorisation  Sécurisation de ces flux</p>
<p>Risques financiers : Financement de l'activité. Budget 1,4 M €  Risque organisationnel</p>	<p>S'assurer de la qualité du contrôle interne  Sécurisé et optimiser l'organisation administrative et financière du service</p>
<p>Recouvrement tardif. Difficulté pour certains agents de rembourser le trop perçu. Perte d'information et risque d'erreur. Tâches chronophage. Non respect de la séparation ordonnateur/comptable (émission du titre par l'AC. Demandes de renseignement des agents à l'AC alors que cela relève de la DRH.</p>	<p>Améliorer la qualité de la prise en charge. Optimiser le recouvrement</p>

Risques accrus avec la GBCP

Suivi important

<b>Champs de la mission</b>	<b>nombre de jours estimés</b>
ensemble de l'établissement	<b>120</b>
Analyse du processus qui démarre à l'achat et se termine au paiement de la facture .Analyser les outils à disposition et intégrer l'apport du numérique. Simplifier la structure financière	<b>100</b>
DRV, Protisvalor, SATT	<b>60</b>
le SCASC	<b>80</b>
DRH/AC	<b>40</b>

Ensemble de l'établissement	<b>40</b>
-----------------------------	-----------

















TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DE COMPOSANTE DU :

9 mars 2017

Nom de la composante

ALLSH

ANNEE 2017/2018

DIPLOMES NATIONAUX

MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
<b>DEUST Formation de base aux métiers du théâtre</b>	Tarif par an (1ère et 2ème année)		X		800	350	1150	400	0	400	350	8 000,00 €	10,00	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
<b>LICENCE ARTS LETTRES LANGUES</b>														
<b>Arts Plastiques</b>	Tarif par an (L1 et L2)		X		800	0	800	300	0	500	0	6 000,00 €	7,50	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
<b>Lettres</b>	Tarif par an (L1 et L2)		X		800	0	800	300	0	500	0	6 000,00 €	7,50	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
<b>LLCE-langues,littératures et civilisations étrangères)</b>	Tarif par an (L1 et L2)		X		800	0	800	300	0	500	0	6 000,00 €	7,50	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
<b>Musique</b>	Tarif par an (L1 et L2)		X		800	0	800	300	0	500	0	6 000,00 €	7,50	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
<b>Humanités: lettres, langues et cultures</b>	Tarif par an (L1 et L2)		X		800	0	800	300	0	500	0	6 000,00 €	7,50	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
<b>LEA (langues étrangères appliquées)</b>	Tarif par an (L1 et L2)		X		800	0	800	300	0	500	0	6 000,00 €	7,50	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
	L3		X		800	315	1115	370	0	430	315	6 000,00 €	7,50	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
<b>Arts du spectacle</b>	Tarif par an (L1 et L2)		X		800	0	800	300	0	500	0	6 000,00 €	7,50	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
	L3 Parcours Arts de la scène		X		400	250	650	150	0	250	250	6 000,00 €	15,00	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
<b>LICENCE SCIENCES HUMAINES et SOCIALES</b>														
<b>Anthropologie Sociale et Culturelle</b>	Tarif par an (L1 et L2)		X		800	0	800	300	0	500	0	6 000,00 €	7,50	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
<b>Géographie</b>	Tarif par an (L1 et L2)		X		800	0	800	300	0	500	0	6 000,00 €	7,50	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
<b>Histoire</b>	Tarif par an (L1 et L2)		X		800	0	800	300	0	500	0	6 000,00 €	7,50	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
<b>Histoire de l'art et archéologie</b>	Tarif par an (L1 et L2)		X		800	0	800	300	0	500	0	6 000,00 €	7,50	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
<b>Philosophie</b>	Tarif par an (L1 et L2)		X		800	0	800	300	0	500	0	6 000,00 €	7,50	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
<b>Sciences du langage</b>	Tarif par an (L1 et L2)		X		800	0	800	300	0	500	0	6 000,00 €	7,50	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
<b>Sociologie</b>	Tarif par an (L1 et L2)		X		800	0	800	300	0	500	0	6 000,00 €	7,50	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
<b>Psychologie</b>	Tarif par an (L1 et L2)		X		800	0	800	300	0	500	0	6 000,00 €	7,50	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
	L3		X		800	80	880	300	0	500	80	6 000,00 €	7,50	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
<b>Sciences de l'Education</b>	Education et Enseignement		X		400	80	480	250	0	150	80	6 000,00 €	15,00	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
	Education et Enseignement	X			400	245	645	160	70	240	175	6 200,00 €	15,50	
<b>LICENCE PRO</b>														
<b>Développement et protection du patrimoine culturel</b>	Conservation et restauration du Patrimoine Bâti		X		450	560	1010	300	0	150	560	8 000,00 €	17,78	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
<b>MMAC Métiers de la Médiation par des approches Artistiques et Culturelles</b>	E-learning	X			636	420	1056	212	140	424	280	9 200,00 €	14,47	
	Présentiel		X		372	420	792	124	0	248	420	6 000,00 €	16,13	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
Commentaire demande baisse prix formation (de 8000€à 6000€) de la part de la filière : le réajustement du tarif est dû à la diminution du nombre d'heures dans le cadre de la nouvelle accréditation.														
<b>Intervention sociale</b>	Professionnels signeurs dans les métiers enseignement, éducation et action sociale - T3S Travailleurs Sociaux et Soignants Signeurs		X		450	560	1010	300	0	150	560	8 000,00 €	17,78	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
	Coordonnateur référent secteur Gérontologie		X		550	450	1000	300	80	250	370	9 760,00 €	17,75	Modules spécifiques: insertion, méthodologie

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DE COMPOSANTE DU :

9 mars 2017

Nom de la composante

ALLSH

ANNEE 2017/2018

DIPLONES NATIONAUX

MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
<b>MASTER ARTS LETTRES LANGUES</b>														
<i>Lettres</i>	Par an (M1 et M2)		X		800	0	800	180	0	620	0	8 200,00 €	10,25	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
<i>Musique et Musicologie</i>	Par an (M1 et M2)		X		800	0	800	180	0	620	0	8 200,00 €	10,25	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
<i>Aire culturelle anglophone</i>	Par an (M1 et M2)		X		800	0	800	180	0	620	0	8 200,00 €	10,25	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
<i>Aire culturelle asiatique</i>	Par an (M1 et M2)		X		800	0	800	180	0	620	0	8 200,00 €	10,25	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
<i>Aire culturelle romane</i>	Par an (M1 et M2)		X		800	0	800	180	0	620	0	8 200,00 €	10,25	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
<i>Aire culturelle slave</i>	Par an (M1 et M2)		X		800	0	800	180	0	620	0	8 200,00 €	10,25	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
<i>Aire interculturelle franco-allemande</i>	Par an (M1 et M2)		X		800	0	800	180	0	620	0	8 200,00 €	10,25	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
<i>Aire culturelle arabe, musulmane et hamito-sémitique</i>	M1		X		800	0	800	180	0	620	0	8 200,00 €	10,25	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
	M2 pro/Tourisme Patrimoine		X		420	630	1050	300	0	120	630	8 200,00 €	19,52	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
<i>Arts</i>	M1 Médiation Culturelle de l'Art		X		558	280	838	186	0	372	280	8 200,00 €	14,70	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
	M2 Médiation Culturelle de l'Art		X		590	210	800	269	0	321	210	8 200,00 €	13,90	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
	M2 Dramaturgie et écritures scéniques		X		400	400	800	200	0	200	400	8 200,00 €	20,50	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
<i>LEA (langues étrangères appliquées)</i>	M1		X		800	310	1110	260	0	540	310	8 200,00 €	10,25	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
	M2		X		420	630	1050	140	0	280	630	8 200,00 €	19,52	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
<i>Négociation internationale et interculturelle</i>	M1		X		840	0	840	370	0	470	0	8 200,00 €	9,76	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
	M2	X	X		420	630	1050	420	0	0	630	8 200,00 €	19,52	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
<i>Traduction Professionnelle LEA</i>	M1		X		507	360	867	286	0	221	360	8 200,00 €	16,17	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
	M2		X		420	630	1050	240	0	180	630	8 200,00 €	19,52	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
<i>Traduction littéraire et transferts culturels</i>	M1		X		800	0	800	180	0	620	0	8 200,00 €	10,25	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
	M2 professionnel		X		390	420	810	390	0	0	420	8 200,00 €	21,03	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
	M2 recherche		X		800	0	800	390	0	410	0	8 200,00 €	10,25	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
<b>MASTER SCIENCES HUMAINES et SOCIALES</b>														
<i>Histoire et humanités</i>	Par an (M1 et M2)		X		800	0	800	180	0	620	0	8 200,00 €	10,25	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
<i>Philosophie</i>	Par an (M1 et M2)		X		800	0	800	180	0	620	0	8 200,00 €	10,25	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
<i>Sociologie</i>	Par an (M1 et M2)		X		800	0	800	180	0	620	0	8 200,00 €	10,25	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
<i>Archéologie et histoire de l'art</i>	M1		X		800	0	800	180	0	620	0	8 200,00 €	10,25	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
	M2		X		450	350	800	240	0	210	350	8 200,00 €	18,22	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
<i>Anthropologie sociale et culturelle</i>	M1		X		800	0	800	180	0	620	0	8 200,00 €	10,25	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
	M2		X		400	420	820	240	0	160	420	8 200,00 €	20,50	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
<i>Géographie</i>	M1		X		800	0	800	180	0	620	0	8 200,00 €	10,25	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
	M2		X		380	420	800	240	0	140	420	8 200,00 €	21,58	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
<i>Sciences du langage</i>	M1		X		800	0	800	180	0	620	0	8 200,00 €	10,25	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
	M2 pro FLES		X		420	560	980	240	0	180	560	8 200,00 €	19,52	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
	M2 pro Coopération linguistique		X		420	560	980	240	0	180	560	8 200,00 €	19,52	Modules spécifiques: insertion, méthodologie

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DE COMPOSANTE DU :

9 mars 2017

Nom de la composante

ALLSH

ANNEE 2017/2018

DIPLOMES NATIONAUX

MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
Education et Formation	Par an (M1 Recherche et M2 Recherche)		X		420		420	200	0	220	0	8 200,00 €	19,52	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
	M1 pro	X			400	245	645	160	70	240	175	7 200,00 €	18,00	
	M2 pro	X			400	420	820	160	70	240	350	8 000,00 €	20,00	
	M1 + M2 pro tarif pour les 2 ans	X			800	665	1465	0	0	800	665	13 000,00 €	16,25	
Ergologie	M1		X		450	350	800	180	0	270	350	8 200,00 €	18,22	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
	M2		X		466	350	816	180	0	286	350	8 200,00 €	17,60	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
	M1 + M2 tarif pour les 2 ans		X		916	700	1616	0	0	916	700	10 000,00 €	10,92	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
Etudes européennes	M1		X		560		560	230	0	330	0	8 200,00 €	14,64	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
	M2		X		420	700	1120	390	0	30	700	8 200,00 €	19,52	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
Psychologie	M1		X		420	300	720	270	0	150	300	8 200,00 €	19,52	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
	M2		X		420	500	920	270	0	150	500	8 200,00 €	19,52	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
<b>DOCTORAT ET PREPARATION AGREGATION</b>														
Doctorat			X		600	200	800	240	0	360	200	8 200,00 €	13,67	Modules spécifiques: insertion, méthodologie
Préparation Agrégation			X		200		200	80	0	120	0	1 500,00 €	7,50	Modules spécifiques: insertion, méthodologie

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DU :

17/03/2017

Nom de la composante

EJCAM

ANNEE 2017/2018

DIPLOMES NATIONAUX

MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
<b>Master Information et Communication 1ère année</b>	Communication et Contenus Numériques parcours "Nouveau Journalisme"		X		655	343	998	269	0	386	343	5 000,00 €	7,63	Remise à niveau (web marketing, communication et écriture web) Méthodologie - Rédaction CV
	Communication et Contenus Numériques parcours "Communication"		X		620	343	963	269	0	351	343	5 000,00 €	8,06	Remise à niveau (web marketing, communication et écriture web) Méthodologie - Rédaction CV
	Communication et Contenus Numériques parcours "Médias Santé"		X		670	343	1013	284	0	386	343	5 000,00 €	7,46	Remise à niveau (web marketing, com et écriture web) Méthodologie - Rédaction CV
	Communication et Contenus Numériques parcours "Gestion de Contenus"		X		661	343	1004	269	0	392	343	5 000,00 €	7,56	Méthodologie et management
	Journalisme		X		743	343	1086	383	0	360	343	5 000,00 €	6,73	Rédaction CV - Méthodologie
	Communication des Organisations et Développement Durable		X		398	343	741	258	0	140	343	5 000,00 €	12,56	Management et méthodologie de projets communicants
	Etudes avancées en Communication et Médias		X		464	0	464	232	0	232	0	5 000,00 €	10,78	Méthodologie de recherche
<b>Master Information et Communication 2ème année</b>	Communication et Contenus Numériques parcours "Nouveau Journalisme"		X		453	413	866	299	0	154	413	5 000,00 €	11,04	Réalisation book Techniques de recherches d'emploi Projet professionnel (CV, profil, PPCPP...) Méthodologie du mémoire
	Communication et Contenus Numériques parcours "Communication"		X		483	413	896	324	0	159	413	5 000,00 €	10,35	Techniques de recherches d'emploi Stratégie de Communication web marketing et écriture web Projet professionnel (CV,profil, PPCPP...) Réalisation d'un book - Prise de parole en public
	Communication et Contenus Numériques parcours "Médias Santé"		X		442	413	855	288	0	154	413	5 000,00 €	11,31	Rédaction CV - Méthodologie du mémoire Techniques de recherches d'emploi
	Communication et Contenus Numériques parcours "Gestion de Contenus"		X		468	413	881	283	0	185	413	5 000,00 €	10,68	Projets professionnel (CV, profil, PPCPP...) Techniques de recherches d'emploi Gestion de projets
	Journalisme		X		542	413	955	254	0	288	413	5 000,00 €	9,23	Rédaction CV - Méthodologie du mémoire Techniques de recherches d'emploi
	Communication des Organisations et Développement Durable		X		232	413	645	222	0	10	413	4 500,00 €	19,40	Projet professionnel (CV, profil...) Techniques de recherches d'emploi Méthodologie du mémoire
	Etudes avancées en Communication et Médias		X		264	413	677	214	0	50	413	2 500,00 €	9,47	Projet professionnel (CV, profil...) Techniques de recherches d'emploi Méthodologie du mémoire

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DU :

17/03/2017

Nom de la composante

EJCAM

ANNEE 2017/2018

DIPLOMES NATIONAUX

MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
<b>Master Information et Communication (Accès direct en 2ème année)</b>	Communication et Contenus Numériques parcours "Nouveau Journalisme"		X		453	413	866	299	0	154	413	6 000,00 €	13,25	Techniques de recherches d'emploi Projet professionnel (CV, profil, PPCPP...) Méthodologie du mémoire Remise à niveau (écriture web, web marketing, conception web)
	Communication et Contenus Numériques parcours "Communication"		X		483	413	896	324	0	159	413	6 000,00 €	12,42	Techniques de recherches d'emploi Projet professionnel (CV, profil, PPCPP...) Méthodologie du mémoire Remise à niveau (écriture web, web marketing, conception web) Stratégie de communication
	Communication et Contenus Numériques parcours "Médias Santé"		X		442	413	855	288	0	154	413	6 000,00 €	13,57	Projet professionnel (CV, profil, PPCPP...) Méthodologie du mémoire Remise à niveau (écriture web, web marketing, conception web) Communication Techniques de recherches d'emploi
	Communication et Contenus Numériques parcours "Gestion de Contenus"		X		468	413	881	283	0	185	413	6 000,00 €	12,82	Techniques de recherches d'emploi Projet professionnel (CV, profil, PPCPP...) Remise à niveau (écriture web, web marketing, conception web) Gestion de projets
	Journalisme		X		542	413	955	254	0	288	413	6 000,00 €	11,07	Techniques de recherches d'emploi Rédaction CV - Méthodologie du mémoire
	Communication des Organisations et Développement Durable		X		232	413	645	222	0	10	413	4 500,00 €	19,40	Techniques de recherches d'emploi Projet professionnel (CV, profil...) Méthodologie du mémoire Remise à niveau (écriture web, web marketing, conception web)
	Etudes avancées en Communication et Médias		X		264	413	677	214	0	50	413	5 000,00 €	18,94	Techniques de recherches d'emploi Projet professionnel (CV, profil...) Méthodologie du mémoire Remise à niveau (écriture web, web marketing, conception web)
	Communication publique et politique		X		401	413	814	226	0	175	413	6 000,00 €	14,96	Techniques de recherches d'emploi Méthodologie du mémoire
	Lobbying, conseil et stratégie		X		401	413	814	226	0	175	413	6 000,00 €	14,96	Techniques de recherches d'emploi Méthodologie du mémoire
	Métiers du journalisme et enjeux internationaux		X		412	413	825	211	0	201	413	6 000,00 €	14,56	Techniques de recherches d'emploi Méthodologie du mémoire
<b>Licence Information et Communication</b>	Licence 3		X		500	245	745	260	0	240	245	5 000,00 €	10,00	Méthodologie de l'enquête Management projets

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DE COMPOSANTE DU :	03-avr-17	Nom de la composante	ESPE
--	-----------	----------------------	------

ANNEE 2017/2018

DIPLOMES NATIONAUX

MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
MASTER 1 METIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION Mention 1	Professorat des écoles			X	512	96	608	264	48	248	48	4 608,00 €	9,00	
MASTER 1 METIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION Mention 2	Enseignement de lettres			X	504	96	600	252	48	252	48	4 608,00 €	9,14	
MASTER 1 METIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION Mention 2	Enseignement professionnel LLSH			X	576	96	672	288	48	288	48	4 608,00 €	8,00	
MASTER 1 METIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION Mention 2	Enseignement des langues vivantes			X	516	96	612	252	48	264	48	4 608,00 €	8,93	
MASTER 1 METIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION Mention 2	Enseignement d'histoire-géographie			X	534	96	630	282	48	252	48	4 608,00 €	8,63	
MASTER 1 METIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION Mention 2	Enseignement de philosophie			X	480	96	576	240	48	240	48	4 608,00 €	9,60	
MASTER 1 METIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION Mention 2	Enseignement artistiques			X	526	96	622	272	48	254	48	4 608,00 €	8,76	
MASTER 1 METIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION Mention 2	Documentaliste			X	534	96	630	264	48	270	48	4 608,00 €	8,63	
MASTER 1 METIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION Mention 2	EPS			X	550	96	646	275	48	275	48	4 608,00 €	8,38	
MASTER 1 METIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION Mention 2	Enseignements des mathématiques			X	550	96	646	276	48	274	48	4 608,00 €	8,38	
MASTER 1 METIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION Mention 2	Enseignement professionnel mathématiques-sciences			X	550	96	646	276	48	274	48	4 608,00 €	8,38	
MASTER 1 METIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION Mention 2	Enseignement des sciences physiques et chimie			X	576	96	672	288	48	288	48	4 608,00 €	8,00	
MASTER 1 METIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION Mention 2	Enseignement des sciences de la vie et de la terre			X	576	96	672	288	48	288	48	4 608,00 €	8,00	
MASTER 1 METIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION Mention 2	Enseignement des sciences économiques et sociales			X	546	96	642	282	48	264	48	4 608,00 €	8,44	
MASTER 1 METIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION Mention 2	Enseignement d'économie-gestion			X	552	96	648	276	48	276	48	4 608,00 €	8,35	
MASTER 1 METIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION Mention 2	Enseignement des sciences et technologies de l'industrie			X	552	96	648	276	48	276	48	4 608,00 €	8,35	
MASTER 1 METIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION Mention 2	Enseignements des sciences biotechnologiques, de santé et médicosociales			X	576	96	672	288	48	288	48	4 608,00 €	8,00	
MASTER 1 METIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION Mention 3	Conseillers principaux d'éducation			X	500	48	548	260	48	240	0	4 608,00 €	9,22	
MASTER 1 METIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION Mention 4	Recherche en éducation et formation			X	303	30	333	192	0	111	30	4 608,00 €	15,21	
MASTER 1 METIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION Mention 4	Responsable de formation			X	521	258	779	271	48	250	210	4 608,00 €	8,84	
MASTER 1 METIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION Mention 4	Rédacteur professionnel			X	348	0	348	192	0	156	0	4 608,00 €	13,24	
MASTER 2 METIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION Mention 1	Professorat des écoles			X	252	144	396	126	72	126	72	2 250,00 €	8,93	
MASTER 2 METIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION Mention 2	Enseignement de lettres			X	264	144	408	132	72	132	72	2 250,00 €	8,52	
MASTER 2 METIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION Mention 2	Enseignement professionnel LLSH			X	252	144	396	132	72	120	72	2 250,00 €	8,93	
MASTER 2 METIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION Mention 2	Enseignement des langues vivantes			X	252	144	396	132	72	120	72	2 250,00 €	8,93	
MASTER 2 METIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION Mention 2	Enseignement d'histoire-géographie			X	252	144	396	132	72	120	72	2 250,00 €	8,93	
MASTER 2 METIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION Mention 2	Enseignement de philosophie			X	252	144	396	132	72	120	72	2 250,00 €	8,93	
MASTER 2 METIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION Mention 2	Enseignement artistiques			X	252	144	396	132	72	120	72	2 250,00 €	8,93	
MASTER 2 METIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION Mention 2	Documentaliste			X	252	144	396	132	72	120	72	2 250,00 €	8,93	
MASTER 2 METIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION Mention 2	EPS			X	252	144	396	132	72	120	72	2 250,00 €	8,93	
MASTER 2 METIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION Mention 2	Enseignements des mathématiques			X	252	144	396	132	72	120	72	2 250,00 €	8,93	
MASTER 2 METIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION Mention 2	Enseignement professionnel mathématiques-sciences			X	250	144	394	130	72	120	72	2 250,00 €	9,00	
MASTER 2 METIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION Mention 2	Enseignement des sciences physiques et chimie			X	252	144	396	132	72	120	72	2 250,00 €	8,93	
MASTER 2 METIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION Mention 2	Enseignement des sciences de la vie et de la terre			X	252	144	396	126	72	126	72	2 250,00 €	8,93	
MASTER 2 METIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION Mention 2	Enseignement des sciences économiques et sociales			X	252	144	396	132	72	120	72	2 250,00 €	8,93	
MASTER 2 METIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION Mention 2	Enseignement d'économie-gestion			X	252	144	396	132	72	120	72	2 250,00 €	8,93	
MASTER 2 METIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION Mention 2	Enseignement des sciences et technologies de l'industrie			X	252	144	396	132	72	120	72	2 250,00 €	8,93	
MASTER 2 METIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION Mention 2	Enseignements des sciences biotechnologiques, de santé et médicosociales			X	252	144	396	126	72	126	72	2 250,00 €	8,93	
MASTER 2 METIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION Mention 3	Conseillers principaux d'éducation			X	250	144	394	130	72	120	72	2 250,00 €	9,00	
MASTER 2 METIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION Mention 4	Recherche en éducation et formation			X	252	30	282	117	30	135	0	2 250,00 €	8,93	
MASTER 2 METIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION Mention 4	Responsable de formation			X	360	1120	1480	252	560	108	560	2 250,00 €	6,25	
MASTER 2 METIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION Mention 4	Rédacteur professionnel			X	228	300	528	192	0	36	300	2 250,00 €	9,87	

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DE COMPOSANTE DU : 16-févr-17

Nom de la composante

Faculté de Droit et de Science Politique

ANNEE 2017/2018

DIPLOMES NATIONAUX

MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
CAPACITE EN DROIT			X		180		180	90	0	90	0	720,00 €	4,00	Horaires aménagés (cours du soir)
LICENCE 1 DROIT cursus aménagé		X			445		445	231	0	214	0	1 780,00 €	4,00	Horaires aménagés, méthodologie, module construction d'un projet professionnel
LICENCE 1 DROIT				X	357		357	192	0	165	0	1 428,00 €	4,00	
LICENCE 2 DROIT cursus aménagé		X			464		464	232	0	232	0	1 856,00 €	4,00	Horaires aménagés, méthodologie
LICENCE 2 DROIT				X	355		355	194	0	161	0	1 420,00 €	4,00	
LICENCE 2 DROIT en EAD			X		360		360	180	0	180	0	3 100,00 €	8,61	accès plateforme numérique UNJF
LICENCE 3 DROIT cursus aménagé		X			472		472	229	0	243	0	1 888,00 €	4,00	Horaires aménagés, méthodologie
LICENCE 3 DROIT				X	429		429	159	0	270	0	1 716,00 €	4,00	
LICENCE 3 DROIT en EAD			X		360		360	180	0	180	0	3 100,00 €	8,61	accès plateforme numérique UNJF
LICENCE PRO" LES METIERS DE L'IMMOBILIER"			X		450	280	730	200	0	250	280	4 100,00 €	9,11	Horaires aménagés, méthodologie
LICENCE PRO "MANAGEMENT ET DROIT DU TRANSPORT MARITIME"			X		400	400	800	300	0	100	400	4 320,00 €	10,80	Horaires aménagés, méthodologie, possibilité de suivi en alternance (contrat pro)
M1 DROIT DES AFFAIRES cursus aménagé		X			376		376	220		156	0	2 880,00 €	7,66	Horaires aménagés, méthodologie, stage ou rapport de recherche
M1 DROIT DES AFFAIRES				X	360		360	213		147	0	2 757,00 €	7,66	
M1 DROIT DES AFFAIRES en EAD			X		360		360	180		180	0	3 100,00 €	8,61	accès plateforme numérique UNJF
M1 DROIT PUBLIC				X	360		360	213		147	0	2 757,00 €	7,66	
M1 DROIT PUBLIC en EAD			X		360		360	180		180	0	3 100,00 €	8,61	accès plateforme numérique UNJF
M1 DROIT PATRIMONIAL				X	360		360	213		147	0	2 757,00 €	7,66	
M1 DROIT PRIVE ET SCIENCES CRIMINELLES				X	360		360	213		147	0	2 757,00 €	7,66	
M1 DROIT ET MANAGEMENT DE LA CULTURE ET DES MEDIAS				X	360		360	213		147	0	2 757,00 €	7,66	
M1 DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN				X	360		360	213		147	0	2 757,00 €	7,66	
M1 DROIT DE LA SANTE				X	360		360	213		147	0	2 757,00 €	7,66	
M1 HISTOIRE DU DROIT				X	360		360	213		147	0	2 757,00 €	7,66	
DROIT DES AFFAIRES	M2P Droit des aff. Internationales		X		300	455	755	174	0	126	455	4 800,00 €	16,00	Modules spécifiques
DROIT DES AFFAIRES	M2P Droit des relations de travail Parcours entreprise et ressources humaines		X		329	455	784	173	0	156	455	4 800,00 €	14,59	Modules spécifiques

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DE COMPOSANTE DU : 16-févr-17

Nom de la composante

Faculté de Droit et de Science Politique

ANNEE 2017/2018

DIPLOMES NATIONAUX

MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
DROIT DES AFFAIRES	M2P Droit des relations de travail <i>Parcours contentieux social</i>		X		329	455	784	173	0	156	455	4 800,00 €	14,59	Modules spécifiques
DROIT DES AFFAIRES	M2R Droit économique		X		160	0	160	28	0	132	0	3 000,00 €	18,75	Modules spécifiques
DROIT DES AFFAIRES	M2P Ingénierie des sociétés		X		300	455	755	184	0	116	455	4 800,00 €	16,00	Modules spécifiques
DROIT DES AFFAIRES	M2I/R Propriété intellectuelle et nouvelles technologies		X		186	0	186	58	0	128	0	3 000,00 €	16,13	Modules spécifiques
DROIT DES AFFAIRES	M2I/P Propriété intellectuelle et nouvelles technologies		X		309	455	764	131	0	178	455	4 800,00 €	15,53	Modules spécifiques
DROIT DES AFFAIRES	M2P Droit et gouvernance des énergies		X		282	455	737	131	0	151	455	4 800,00 €	17,02	Modules spécifiques
DROIT DES AFFAIRES	M2P Droit comparé appliqué		X		300	150	450	145	0	155	150	4 800,00 €	16,00	Modules spécifiques
DROIT DES AFFAIRES	M2P Droit du sport		X		342	455	797	171	0	171	455	4 800,00 €	14,04	Horaires aménagés, modules spécifiques, méthodologie, les stagiaires FC peuvent être dispensés de stage
DROIT DES AFFAIRES	M2P Transports terrestres			X	300	450	750	150	0	150	450	4 800,00 €	16,00	possibilité de suivi en alternance (ct pro)
DROIT DES AFFAIRES	M2P Transports maritimes			X	300	450	750	150	0	150	450	4 800,00 €	16,00	possibilité de suivi en alternance (ct pro)
DROIT DES AFFAIRES	M2P Droit et management du transport aérien		X		303	600	903	183	0	120	600	4 800,00 €	15,84	Modules spécifiques , M2 couplé au DESEGTA ou au DESUAAS possibilité de suivi en alternance (ct pro)
DROIT DES AFFAIRES	M2P Droit et fiscalité de l'entreprise		X		614	450	1064	350	0	264	450	4 800,00 €	7,82	possibilité de suivi en alternance (ct pro)
DROIT DES AFFAIRES	M2R Droit social <i>Parcours Dialogue social</i>			X	190	0	190	90	0	100	0	3 000,00 €	15,79	
DROIT DES AFFAIRES	M2R Droit social <i>Parcours Risques du travail</i>			X	190	0	190	90	0	100	0	3 000,00 €	15,79	
DROIT DES AFFAIRES	M2P Droit vitivinicole et produits de qualité			X	300	300	600	150	0	150	300	4 800,00 €	16,00	
DROIT DES AFFAIRES	M2P Environnement, sécurité et qualité de l'entreprise			X	342	450	792	184	0	158	450	4 800,00 €	14,04	
DROIT DES AFFAIRES	M2P Monde asiatique des affaires <i>Parcours Entreprise Droit Europe Japon</i>			X	270	280	550	150	0	120	280	4 800,00 €	17,78	
DROIT DES AFFAIRES	M2P Monde asiatique des affaires <i>Parcours Monde chinois des affaires</i>			X	275	450	725	188	0	87	450	4 800,00 €	17,45	
DROIT PUBLIC	M2I Contrats publics et droit public des affaires - <i>Parcours Contrats Publics</i>			X	227	280	507	164	0	63	280	3 000,00 €	13,22	
DROIT PUBLIC	M2I Contrats publics et droit public des affaires <i>Parcours Droit public des affaires</i>			X	227	280	507	164	0	63	280	3 000,00 €	13,22	
DROIT PUBLIC	M2P Droit et management publics des collectivités territoriales		X		270	450	720	180	0	90	450	4 800,00 €	17,78	<i>cohabitation IMPGT</i> Possibilité de suivi sur 2 ans pour FC

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DE COMPOSANTE DU : 16-févr-17

Nom de la composante

Faculté de Droit et de Science Politique

ANNEE 2017/2018

DIPLOMES NATIONAUX

MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
DROIT PUBLIC	M2I Droit immobilier privé et public			X	314	150	464	164	0	150	150	3 000,00 €	9,55	
DROIT PUBLIC	M2P Carrières administrative		X		300	280	580	160	0	140	280	4 800,00 €	16,00	Méthodologie
DROIT PUBLIC	M2P Droit et pratique des contentieux publics			X	300	280	580	150	0	150	280	4 800,00 €	16,00	
DROIT PUBLIC	M2I Droit public approfondi <i>Parcours Droits public général</i>		X		200	280	480	100	0	100	280	3 000,00 €	15,00	Méthodologie
DROIT PUBLIC	M2I Droit public approfondi <i>Parcours Droits fondamentaux</i>		X		200	280	480	100	0	100	280	3 000,00 €	15,00	Méthodologie
DROIT PUBLIC	M2I Droit de la reconstruction des Etats			X	250	420	670	150	0	100	420	3 000,00 €	12,00	
DROIT PUBLIC	M2R Finances Publiques et fiscalité		X		168	0	168	84	0	84	0	3 000,00 €	17,86	Méthodologie
DROIT PUBLIC	M2I Théorie du Droit <i>Parcours Général</i>		X		200	0	200	160	0	40	0	3 000,00 €	15,00	Méthodologie
DROIT PUBLIC	M2I Théorie du Droit <i>Parcours international (Ottawa)</i>			X	170	0	170	80	0	90	0	3 000,00 €	17,65	
DROIT PATRIMONIAL, IMMOBILIER ET NOTARIAL	M2P Droit et métiers de l'urbanisme et de l'immobilier			X	300	420	720	230	0	70	420	4 800,00 €	16,00	
DROIT PATRIMONIAL, IMMOBILIER ET NOTARIAL	M2P Droit de la protection de l'environnement - territoires méditerranéens			X	270	455	725	170	0	100	455	4 800,00 €	17,78	
DROIT PATRIMONIAL, IMMOBILIER ET NOTARIAL	M2P Carrière notariale			X	294	150	444	112	0	182	150	4 800,00 €	16,33	
DROIT PATRIMONIAL, IMMOBILIER ET NOTARIAL	M2I Droit immobilier privé et public			X	314	150	464	164	0	150	150	3 000,00 €	9,55	
DROIT PATRIMONIAL, IMMOBILIER ET NOTARIAL	M2P Fiscalité personnelle et du patrimoine			X	300	300	600	280	0	20	300	4 800,00 €	16,00	
DROIT PATRIMONIAL, IMMOBILIER ET NOTARIAL	M2P Pratique notariale et droit de l'urbanisme et des collectivités locales		X		300	0	300	150	0	150	0	4 800,00 €	16,00	Uniquement destinée aux notaires en exercice
DROIT PATRIMONIAL, IMMOBILIER ET NOTARIAL	M2R Droit de la responsabilité et des assurances		X		192	0	192	166	0	26	0	3 000,00 €	15,63	Méthodologie
DROIT PATRIMONIAL, IMMOBILIER ET NOTARIAL	M2P Droit et métiers des assurances		X		400	805	1205	170	245	230	560	4 800,00 €	12,00	possibilité de suivi en alternance (ct pro)
DROIT PRIVE ET SC.CRIMINELLES	M2R Droit privé fondamental			X	160	0	160	80	0	80	0	3 000,00 €	18,75	
DROIT PRIVE ET SC.CRIMINELLES	M2P Procédures et voies d'exécution			X	300	300	600	150	0	150	300	4 800,00 €	16,00	
DROIT PRIVE ET SC.CRIMINELLES	M2R Sciences criminelles <i>Parcours Sciences criminologiques</i>			X	160	0	160	120	0	40	0	3 000,00 €	18,75	
DROIT PRIVE ET SC.CRIMINELLES	M2R Sciences criminelles <i>Parcours Sciences pénales</i>			X	160	0	160	120	0	40	0	3 000,00 €	18,75	
DROIT PRIVE ET SC.CRIMINELLES	M2P Métiers de la police et de l'administration pénitentiaire - <i>Parcours Métiers de la police</i>			X	220	250	470	184	0	36	250	4 800,00 €	21,82	

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DE COMPOSANTE DU : 16-févr-17

Nom de la composante

Faculté de Droit et de Science Politique

ANNEE 2017/2018

DIPLOMES NATIONAUX

MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
DROIT PRIVE ET SC.CRIMINELLES	M2P Métiers de la police et de l'administration pénitentiaire - <i>Parcours Administration pénitentiaire</i>			X	220	250	470	182	0	38	250	4 800,00 €	21,82	
DROIT PRIVE ET SC.CRIMINELLES	M2P Lutte contre l'insécurité			X	300	300	600	300	0	0	300	4 800,00 €	16,00	
DROIT PRIVE ET SC.CRIMINELLES	M2P Lutte contre la criminalité financière organisée (DELFIPO)			X	300	624	924	150	0	150	624	4 800,00 €	16,00	M2 couplé au DESU Double compétence Finance-Droit pénal
DROIT PRIVE ET SC.CRIMINELLES	M2I Théorie du Droit <i>Parcours Général</i>		X		200	0	200	160	0	40	0	3 000,00 €	15,00	Méthodologie
DROIT PRIVE ET SC.CRIMINELLES	M2I Théorie du Droit <i>Parcours international (Ottawa)</i>			X	170	0	170	80	0	90	0	3 000,00 €	17,65	
DROIT ET MANAGEMENT DE LA CULTURE ET DES MEDIAS	M2I Droit des médias et des télécommunications			X	324	420	744	198	0	126	420	3 000,00 €	9,26	
DROIT ET MANAGEMENT DE LA CULTURE ET DES MEDIAS	M2P Journalisme juridique			X	300	450	750	150	0	150	450	4 800,00 €	16,00	
DROIT ET MANAGEMENT DE LA CULTURE ET DES MEDIAS	M2P Droit et activités artistiques			X	300	280	580	120	0	180	280	4 800,00 €	16,00	
DROIT ET MANAGEMENT DE LA CULTURE ET DES MEDIAS	M2P Journalisme et Communication des Organisations publiques et privées <i>Parcours Journalisme</i>			X	246	600	846	216	0	30	600	4 800,00 €	19,51	
DROIT ET MANAGEMENT DE LA CULTURE ET DES MEDIAS	M2P Journalisme et Communication des Organisations publiques et privées <i>Parcours Communication</i>			X	261	600	861	240	0	21	600	4 800,00 €	18,39	
DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN	M2P Action et droit humanitaire <i>Parcours Humanitaire, développement humain et réduction des risques</i>			X	300	420	720	150	0	150	420	4 800,00 €	16,00	
DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN	M2P Action et droit humanitaire <i>Parcours Juriste internationaliste de terrain</i>			X	300	420	720	150	0	150	420	4 800,00 €	16,00	
DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN	M2R Action et droit humanitaire <i>Parcours Protection des personnes et sécurité humaine</i>			X	300	0	300	150	0	150	0	3 000,00 €	10,00	
DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN	M2P Droit de l'Union Européenne			X	305	450	755	272	0	33	450	4 800,00 €	15,74	
DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN	M2R Droit de l'Union Européenne			X	305	0	305	272	0	33	0	3 000,00 €	9,84	
DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN	M2I Droit international public			X	185	450	635	185	0	0	450	3 000,00 €	16,22	
DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN	M2P Droit international et européen de l'environnement			X	329	450	779	234	0	95	450	4 800,00 €	14,59	
DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN	M2R Droit international et européen de l'environnement			X	294	0	294	234	0	60	0	3 000,00 €	10,20	

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DE COMPOSANTE DU : 16-févr-17

Nom de la composante

Faculté de Droit et de Science Politique

ANNEE 2017/2018

DIPLOMES NATIONAUX

MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN	M2I Droit de la reconstruction des Etats			X	250	420	670	150	0	100	420	3 000,00 €	12,00	
DROIT DE LA SANTE	M2P Droit médical et pharmaceutique			X	300	450	750	169	0	131	450	4 800,00 €	16,00	
DROIT DE LA SANTE	M2R Droit privé et public de la santé			X	160	0	160	160	0	0	0	3 000,00 €	18,75	
DROIT DE LA SANTE	M2P Expertise dans le système pénal national et international			X	300	300	600	150	0	150	300	4 800,00 €	16,00	
HISTOIRE DU DROIT	M2R Histoire du Droit <i>Parcours Histoire des institutions et des idées politiques</i>			X	190	0	190	131	0	59	0	3 000,00 €	15,79	
HISTOIRE DU DROIT	M2P Histoire du Droit <i>Parcours Metiers de la mémoire et du patrimoine</i>			X	253	225	478	171	0	82	225	4 800,00 €	18,97	
URBANISME ET AMENAGEMENT (DOMAINE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES => rattachement à la FDSP)	M2P Urbanisme durable et projet territorial	X			500	500	1000	169	0	331	500	4 500,00 €	9,00	stage uniquement pour les demandeurs d'emploi

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DE COMPOSANTE DU : 17-mars-17

Nom de la composante FEG

ANNEE 2017/2018

DIPLOMES NATIONAUX

MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL SANS LES DROITS D'INSCRIPTION NATIONAUX	TARIF HORAIRES SANS LES DROITS D'INSCRIPTION NATIONAUX (hors stage pratique)	TARIF Contrat de professionnalisation	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ...)
<b>LICENCES</b>															
LICENCE EG et LICENCE AES	L3 Parcours Management des Interfaces dans l'industrie et la distribution (MIID)			X	614	0	614	317	0	297	0	4 772,00 €	7,77		
				X	480	0	480	240	0	240	0	3 500,00 €	7,29		
LICENCE MIASHS	L1,L2			X	610	0	610	305	0	305	0	4 446,90 €	7,29		
				X	560	140	700	292	0	268	140	4 082,40 €	7,29		
LPRO Hotellerie Tourisme	Droit et économie du tourisme		X		449	420	869	234	0	215	420	4 662,00 €	10,38		Insertion professionnelle
LPRO Commerce	Import-Export (Commerce International)		X		489	420	909	272	0	217	420	5 400,00 €	11,04	Par convention	Insertion professionnelle, organisation en alternance
LPRO Commerce	Management multicanal du commerce de détail		X		490	420	910	200	0	290	420	5 000,00 €	10,20	Par convention	Insertion professionnelle, organisation en alternance
LPRO Commerce	Import-Export des PME-PMI		X		543	805	1348	342	0	201	805	5 400,00 €	9,94	Par convention	Soutien insertion professionnelle- suivi personnalisé, organisation en alternance
LPRO Assurance, Banque, Finance	Banque		X		500	560	1060	330	0	170	560	5 400,00 €	10,80	Par convention	Suivi personnalisé, cycles de conférences, séminaires professionnels
LPRO Management des Organisations	Responsables de structures enfance, petite Enfance		X		530	420	950	210	98	320	322	6 098,00 €	11,51	Par convention	Cours spécifique de technique de recherche d'emploi et présentation de la profession et de la fonction cadre, organisation en alternance
LPRO Management des Organisations	Collaborateur en cabinet d'expertise comptable		X		542	455	997	277	0	265	455	5 400,00 €	9,96	Par convention	Gestion par le service FC comme groupe spécifique, organisation en alternance
<b>MASTERS et L3 SUSPENDUES</b>															
AIX-MARSEILLE SCIENCES ECONOMIQUES	M1 Aix-Marseille Sciences Economiques			X	509	0	509	254	0	255	0	5 000,00 €	9,82		
	M2 Macroéconomie et Développement			X	288	420	708	240	0	48	420	5 500,00 €	19,10		
	M2 Econométrie Parcours Econométrie			X	288	420	708	240	0	48	420	5 500,00 €	19,10		
	M2 Finances			X	288	420	708	240	0	48	420	5 500,00 €	19,10		
	M2 Economie publique, parcours Analyse des politiques publiques et fondements philosophiques			X	288	420	708	240	0	48	420	5 500,00 €	19,10		
	M2 Economie publique, parcours environnement et santé			X	288	420	708	240	0	48	420	5 500,00 €	19,10		
	M2 Finance, parcours Finance et assurance			X	288	420	708	240	0	48	420	5 500,00 €	19,10	Par convention	Organisation en alternance
	M2 Finance parcours Econométrie bancaire et financière			X	288	420	708	240	0	48	420	5 500,00 €	19,10		

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DE COMPOSANTE DU : 17-mars-17

Nom de la composante FEG

ANNEE 2017/2018

DIPLOMES NATIONAUX

MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL SANS LES DROITS D'INSCRIPTION NATIONAUX	TARIF HORAIRES SANS LES DROITS D'INSCRIPTION NATIONAUX (hors stage pratique)	TARIF Contrat de professionnalisation	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
COMMERCE DECISION GESTION	L3 GESTION Parcours Sciences de gestion			X	506	0	506	253	0	253	0	5 000,00 €	9,88		
	M1 CDG Parcours management du commerce international		X		363	420	783	194	0	169	420	5 000,00 €	13,77	Par convention	Organisation en alternance
	M1 CDG Parcours international de management de l'hospitalité		X		363	420	783	194	0	169	420	5 000,00 €	13,77	Par convention	Insertion professionnelle, organisation en alternance
	M1 CDG Parcours management des risques et de la qualité et ingénierie de la décision		X		370	420	790	194	0	176	420	5 000,00 €	13,51	Par convention	Insertion professionnelle, organisation en alternance
	M1 CDG Parcours création d'entreprise TPE/PME		X		352	280	632	194	0	158	280	5 000,00 €	14,20	Par convention	Insertion professionnelle, organisation en alternance
	M1 CDG Marketing des Produits Innovants				354	280	634	212	0	142	280	5 000,00 €	14,12	Par convention	organisation en alternance
	M1 CDG parcours Business, Law and Economics			X	362	280	642	194	0	168	280	5 000,00 €	13,81		
	M2 Business Law and Economics			X	272	0	272	192	0	80	0	3 280,00 €	12,06		
	M2 Management du commerce international		X		392	420	812	220	0	172	420	5 000,00 €	12,76	Par convention	Insertion professionnelle, organisation en alternance
	M2 Management international de l'hospitalité		X		312	420	732	167	0	145	420	5 000,00 €	16,03	Par convention	Insertion professionnelle, organisation en alternance
	M2 Management des risques et de la qualité et ingénierie de la décision (Parcours MISI)		X		510	420	930	284	0	226	420	5 300,00 €	10,39	Par convention	Organisation en alternance
	M2 Management des risques et de la qualité et ingénierie de la décision (Parcours MRQID)		X		442	420	862	264	0	178	420	5 500,00 €	12,44	Par convention	Insertion professionnelle, organisation en alternance
	M2 Création d'entreprise		X		419	420	839	249	0	170	420	5 500,00 €	13,13	Par convention	Organisation en alternance
	M2 Marketing des produits innovants		X		298	700	998	254	0	44	700	5 000,00 €	16,78	Par convention	Conférence des anciens, suivi personnalisé, méthodologie élaboration CV, lettre de motivation, organisation en alternance
M2 Compétences complémentaires en informatique		X		462	420	882	216	0	246	420	5 500,00 €	11,90	Par convention	Soutien, Rythme de la formation, Insertion professionnelle, organisation en alternance	
METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DES ENTREPRISES (MIAGE)	L3 GESTION parcours MIAGE		X		611	280	891	332	0	279	280	4 000,00 €	6,55		Soutien-Insertion professionnelle
	L3 Informatique parcours MIAGE		X		582	280	862	340	0	242	280	4 000,00 €	6,87		Soutien - Insertion professionnelle
	M1 MIAGE AIX		X		570	280	860	308	0	262	280	4 967,00 €	8,71	Par convention	Soutien - Insertion professionnelle
	M1 MIAGE MRS Alternance		X		570	1153	1 733	308	245	262	908	4 967,00 €	8,71	Par convention	Insertion professionnelle, organisation en alternance
	M2 MIAGE MRS Alternance		X		530	1210	1 750	210	307	320	903	4 967,00 €	9,37	Par convention	Insertion professionnelle, organisation en alternance

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DE COMPOSANTE DU : 17-mars-17

Nom de la composante FEG

ANNEE 2017/2018

DIPLOMES NATIONAUX

MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL SANS LES DROITS D'INSCRIPTION NATIONAUX	TARIF HORAIRES SANS LES DROITS D'INSCRIPTION NATIONAUX (hors stage pratique)	TARIF Contrat de professionnalisation	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ...)
MANAGEMENT LOGISTIQUE et STRATEGIE	M1 Management logistique et stratégie		X		484	0	484	264	0	220	0	5 217,00 €	10,78		Insertion professionnelle
	M2 Distribution et achats		X		325	800	1 125	265	0	60	800	5 200,00 €	16,00		Insertion professionnelle
	M2 Management logistique en milieu international		X		488	1120	1 608	244	280	244	840	6 720,00 €	13,77	Par convention	Insertion professionnelle, suivi personnalisé, organisation en alternance
	M2 Logistique de soutien			X	329	800	1 129	261	0	68	800	5 500,00 €	16,72	Par convention	Organisation en alternance
	M2 Supply chain durable			X	431	1120	1 551	218	298	213	822	5 935,00 €	13,77	Par convention	Organisation en alternance
	M2 Pilotage logistique et stratégique des entreprises et des organisations			X	328	0	328	240	0	88	0	4 500,00 €	13,72		
RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT RESPONSABLE DES ORGANISATIONS	M1 Ressources humaines et management responsable des organisations	X			420	0	420		0	420	0	4 000,00 €	9,52	Par convention	Groupe spécifique 100% FC, organisation en alternance
	M2 Dynamique des organisations, travail et ressources humaines		X		540	912	1 452	264	168	276	744	5 500,00 €	10,19	Par convention	Accompagnement insertion professionnelle, organisation en alternance
	M2 Alter Management et Responsabilité sociale de l'entreprise		X		595,5	1 365	1 960,5	274	308	321,5	1 057	5 500,00 €	9,24	Par convention	UE spécifique alternant, Séminaire et salon professionnel, organisation en alternance
	M2 Gestion des compétences et des Ressources humaines - Groupe Aix		X		545	1 125	1 670	295	196	250	929	5 000,00 €	9,17	Par convention	UE spécifique alternant, accompagnement insertion professionnelle, organisation en alternance
	M2 Ressources humaines et management responsable des organisations (ForCo)	X			320	420	740	320	0	0	420	5 000,00 €	15,63	Par convention	Groupe spécifique 100% FC, organisation en alternance
	M2 Economie sociale et solidaire organisations et projets		X		580	560	1 140	334	0	246	560	5 500,00 €	9,48	Par convention	Gestion service FC comme groupe spécifique, organisation en alternance
ADMINISTRATION des INSTITUTIONS CULTURELLES	L3 GESTION Parcours Administration des institutions culturelles		X		518	350	868	275	0	243	350	4 500,00 €	8,69	Par convention	Ateliers de pratiques artistiques, cours de méthodologie, Galerie Itinérante, encadrement pédagogique personnalisé, conférence des anciens, organisation en alternance des masters 1 et 2
	M1 Administration des institutions culturelles		X		498	560	1 058	314	0	184	560	5 000,00 €	10,04	Par convention	
	M2 Administration des institutions culturelles		X		446	700	1 146	270	0	176	700	5 000,00 €	11,21	Par convention	
ECONOMIE APPLIQUEE	M1 Economie Appliquée			X	500	0	500	225	0	275	0	5 000,00 €	10,00		
	M2 Développement des territoires - Parcours Développement et compétitivité des territoires		X		512	840	1 352	240	222	272	618	5 500,00 €	10,74	Par convention	Conférences professionnelles, organisation en alternance
	M2 Développement des territoires - Parcours Aide au développement		X		400	816	1 354	240	222	160	594	5 500,00 €	13,75	Par convention	Conférences professionnelles, organisation en alternance
	M2 Economie de l'énergie et des Ressources Naturelles		X		376	840	1 216	268	0	108	840	5 500,00 €	14,63	Par convention	Conférences professionnelles, organisation en alternance
	M2 Management et évaluation des projets et programmes publics		X		376	840	1 216	268	0	108	840	5 500,00 €	14,63	Par convention	Conférences professionnelles, organisation en alternance

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DE COMPOSANTE DU : 17-mars-17

Nom de la composante FEG

ANNEE 2017/2018

DIPLOMES NATIONAUX

MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL SANS LES DROITS D'INSCRIPTION NATIONAUX	TARIF HORAIRES SANS LES DROITS D'INSCRIPTION NATIONAUX (hors stage pratique)	TARIF Contrat de professionnalisation	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ...)
<b>METIERS de la MONTAGNE</b>	L3 GESTION Parcours Métiers de la montagne		X		522	280	802	275	0	247	280	4 500,00 €	8,62		Module d'accompagnement à l'insertion professionnelle tout au long de la formation
	M1 Métiers de la montagne		X		457	560	1 017	276	0	181	560	4 725,00 €	10,34		
	M2 Métiers de la montagne		X		307	910	1 217	227	0	80	910	3 900,00 €	12,70		
<b>COMPTABILITE FINANCE FISCALITE PATRIMOINE</b>	M1 Comptabilité, finance, fiscalité et patrimoine	X			470	0	470	0	0	470	0	4 000,00 €	8,51	Par convention	Groupe spécifique 100% FC, organisation en alternance
	M2 Finance Entreprises et marchés		X		350	600	950	218	0	132	600	5 500,00 €	15,71	Par convention	Séminaires professionnels, encadrement personnalisé, conférences des anciens, organisation en alternance
	M2 Gestion de patrimoine		X		306	560	866	216	0	90	560	6 000,00 €	19,61	Par convention	Encadrement pédagogique avec suivi personnalisé, organisation en alternance
	M2 Contrôle audit et conseil	X			486	420	906	325	0	161	420	5 000,00 €	10,29	Par convention	Groupe spécifique 100% FC, organisation en alternance
	M2 Comptabilité contrôle et audit	X			665	420	1 085	329	0	336	420	6 000,00 €	9,02	Par convention	Groupe spécifique 100% FC, organisation en alternance
<b>BANQUE et AFFAIRES INTERNATIONALES</b>	L3 GESTION parcours Banque et affaires internationales		X		570	280	850	310	0	260	280	5 000,00 €	8,77		Suivi personnalisé, cycles de conférences, séminaires professionnels, intervention d'anciens
	M1 BAI Parcours Banque et affaires internationales		X		480	560	1 040	264	0	216	560	5 000,00 €	10,42	Par convention	Suivi personnalisé, cycles de conférences, séminaires professionnels, intervention d'anciens
	M1 BAI Parcours Management des risques financiers		X		452	0	452	298	0	154	0	5 000,00 €	11,06	Par convention	Suivi personnalisé, cycles de conférences, séminaires professionnels, intervention d'anciens
	M2 Financement d'entreprises et affaires internationales		X		366	840	1 206	183	0	183	840	5 500,00 €	15,03	Par convention	Suivi personnalisé, cycles de conférences, séminaires professionnels, intervention d'anciens, organisation en alternance
	M2 Management des risques financiers		X		396	840	1 236	198	0	198	840	4 800,00 €	12,12	Par convention	Suivi personnalisé, cycles de conférences, séminaires professionnels, intervention d'anciens
<b>METIERS de la MODE</b>	M1 Métiers de la mode				686	175	861	353	0	333	175	5 000,00 €	7,29		
	M2 Métiers de la mode				348	840	1 188	288	0	60	840	5 000,00 €	14,37		
<b>DOCTORAT</b>															
													1 500,00 €	Ce tarif s'applique seulement aux doctorants qui se sont inscrits pour la première fois à partir de 2015-2016	

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DU : 15-mars-17

Nom de la composante

FACULTE DES SCIENCES DU SPORT

ANNEE 2017/2018

DIPLOMES NATIONAUX

MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
<b>Licence 1</b>					<b>590</b>		<b>590</b>	<b>200</b>	<b>0</b>	<b>390</b>	<b>0</b>	<b>3 000,00</b>	<b>5,08</b>	
Licence 2	Education et Motricité				635	40	675	210	0	425	40	3 000,00	4,72	
<b>Licence 2</b>	<b>APAS</b>				<b>691</b>	<b>80</b>	<b>771</b>	<b>230</b>	<b>0</b>	<b>461</b>	<b>80</b>	<b>3 000,00</b>	<b>4,34</b>	
Licence 2	ESPM				609	40	649	200	0	409	40	3 000,00	4,93	
<b>Licence 2</b>	<b>MS</b>				<b>622</b>	<b>40</b>	<b>662</b>	<b>210</b>	<b>0</b>	<b>412</b>	<b>40</b>	<b>3 000,00</b>	<b>4,82</b>	
Licence 3	APAS				504	250	754	170	0	334	250	3 500,00	6,94	
<b>Licence 3</b>	<b>PE</b>				<b>588</b>	<b>150</b>	<b>738</b>	<b>200</b>	<b>0</b>	<b>388</b>	<b>150</b>	<b>3 500,00</b>	<b>5,95</b>	
Licence 3	PCL				596	120	716	200	0	396	120	3 500,00	5,87	
<b>Licence 3</b>	<b>ESPM</b>				<b>469</b>	<b>160</b>	<b>629</b>	<b>160</b>	<b>0</b>	<b>309</b>	<b>160</b>	<b>3 500,00</b>	<b>7,46</b>	
L3 MS	MS				484	210	694	160	0	324	210	3 500,00	7,23	
<b>LPRO</b>	<b>GDOSSL</b>				<b>254</b>	<b>420</b>	<b>674</b>	<b>90</b>	<b>0</b>	<b>164</b>	<b>420</b>	<b>3 800,00</b>	<b>14,96</b>	
Master 1					476	144	620	160	0	316	144	4 200,00	8,82	
<b>Master 2</b>	<b>MOS</b>				<b>728</b>	<b>840</b>	<b>1568</b>	<b>240</b>	<b>280</b>	<b>488</b>	<b>600</b>	<b>5 000,00</b>	<b>6,87</b>	
Master 2	IEMH				705	873	1578	320	0	385	873	5 000,00	7,09	
<b>Master 2</b>	<b>MEF</b>				<b>480</b>	<b>192</b>	<b>672</b>	<b>160</b>	<b>0</b>	<b>320</b>	<b>192</b>	<b>5 000,00</b>	<b>10,42</b>	
Master 2	SMH				328	840	1168	110	0	218	840	2 500,00	7,62	
<b>Master 2</b>	<b>AP et S</b>				<b>290</b>	<b>300</b>	<b>590</b>	<b>100</b>	<b>0</b>	<b>190</b>	<b>300</b>	<b>5 000,00</b>	<b>17,24</b>	
Master 2	BTI				240	480	720	80	0	160	480	4 800,00	20,00	



TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DE COMPOSANTE DU : 07-déc-16

Nom de la composante IAE

ANNEE 2017/2018

DIPLOMES NATIONAUX

MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
Master Administration des Entreprises (intensif)	Management Général	X			819	0	819	399		420	0	10 000,00 €	12,21	
Master Administration des Entreprises (temps partiel sur 2 ans)	Management Général	X			293	0	293	114		179	0	5 000,00 €	17,06	par année
Master 1 Sciences du Management			X		900	300	1200	300		600	300	8 000,00 €	8,89	Horaires, insertion professionnelle, coaching
Master 2 Sciences du Management	Toutes		X		900	300	1200	300		600	300	10 000,00 €	11,11	Horaires, insertion professionnelle, coaching
Master 1 Recherche, Etudes et Conseils en Sciences de Gestion			X		900	300	1200	300		600	300	4 000,00 €	4,44	Horaires, insertion professionnelle, coaching
Master 2 Recherche, Etudes et Conseils en Sciences de Gestion	Marketing - Finance/Audit/Contrôle - Stratégie et gestion des Ressources humaines		X		792	0	792	360		432	0	4 000,00 €	5,05	Horaires, insertion professionnelle, coaching
Doctorat	Sciences de Gestion sans track méthodologie de la recherche		X		36	0	36	36	0	0	0	800,00 €	22,22	Insertion professionnelle, coaching
Doctorat	Sciences de Gestion avec track méthodologie de la recherche		X		144	0	144	144	0	0	0	1 500,00 €	10,42	Insertion professionnelle, coaching

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DU :

CA de mai 2017

IEP AIX-MARSEILLE

ANNEE 2017/2018

DIPLOMES NATIONAUX

MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )	
Master Etudes Politiques	Politiques européennes Parcours Politiques des âges en Europe		X		349	420	769	174	0	175	420	4 000,00 €	11,46		
	Métiers de l'information : communication, lobbying, médias parcours Communication publique et politique		X		391	413	804	216	0	175	413	6 000,00 €	15,35		
	Métiers de l'information : communication, lobbying, médias parcours Lobbying, conseil et stratégie		X		391	413	804	216	0	175	413	6 000,00 €	15,35		
	Métiers de l'information : communication, lobbying, médias parcours Métiers du journalisme et enjeux internationaux		X		402	413	815	201	0	201	413	6 000,00 €	14,93		
	Expertise internationale, Parcours Expertise en affaires internationales				X	350	420	770	220	0	130	420	4 000,00 €	11,42	
	Expertise internationale, Parcours Expertise en relations internationales				X	350	420	770	220	0	130	420	4 000,00 €	11,42	
	Carrières publiques				X	380	280	660	170	0	210	280	4 000,00€	10,52	

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DE COMPOSANTE DU : 27/01/2017

Nom de la composante

IMPGT

ANNEE 2017/2018

DIPLOMES NATIONAUX

MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ...)
Licence Administration Publique	Licence 1 Management Public		X		385	140	525	204	0	181	140	3 500 €	9,09	Accompagnement personnalisé, mise à niveau avec modules spécifiques, ateliers insertion professionnelle
Licence Administration Publique	Licence 2 Management Public		X		404	210	614	204	0	200	210	3 500 €	8,66	Accompagnement personnalisé, mise à niveau avec modules spécifiques, ateliers insertion professionnelle
Licence Administration Publique	Licence 3 Management Public		X		395	280	675	189	0	206	280	3 500 €	8,86	Accompagnement personnalisé, mise à niveau avec modules spécifiques, ateliers insertion professionnelle
Master 1 Management public	Management Public des Administrations et des Territoires	X			303	280	583	174	0	129	280	4 000 €	13,20	Accompagnement personnalisé, coaching, ateliers insertion pro, aménagement horaires, modules spécifiques
Master 1 Management public	Management Public Environnemental		X		323	280	603	186	0	137	280	4 000 €	12,38	Accompagnement personnalisé, coaching, ateliers insertion pro
Master 1 Management public	Management Public des Etablissements Sanitaires et Sociaux	X			280	805	1085	120	280	160	525	5 000 €	17,86	Accompagnement personnalisé, coaching, ateliers insertion pro, aménagement horaires, modules spécifiques, cycles de conférences, séminaires professionnels
Master 1 Droit et management de la culture et des médias			X		312	280	592	172	0	140	280	4 000 €	12,82	Accompagnement personnalisé, coaching, ateliers insertion pro
Master 1 Etudes et conseils en sciences de gestion			X		287	0	287	126	0	161	0	4 000 €	13,94	Accompagnement personnalisé, coaching, ateliers insertion pro
Master 2 Management public	Gestion des Etablissements Sanitaires et Sociaux	X			305	805	1110	125	280	180	525	6 800 €	22,30	Accompagnement personnalisé, coaching, ateliers insertion pro, aménagement horaires, modules spécifiques, cycles de conférences, séminaires professionnels
Master 2 Droit et management de la culture et des médias	Management des Organisations et des Manifestations Culturelles		X		324	560	884	180	0	144	560	5 500 €	16,98	Accompagnement personnalisé, coaching, ateliers insertion pro
Master 2 Management public	Management des Administrations Publiques	X			314	560	874	169	0	145	560	5 500 €	17,52	Accompagnement personnalisé, coaching, ateliers insertion pro, aménagement horaires, modules spécifiques
Master 2 Management public	Qualité, parcours Gestion de l'Environnement et Développement Durable		X		301	560	861	186	0	115	560	5 500 €	18,27	Accompagnement personnalisé, coaching, ateliers insertion pro
Master 2 Management public	Qualité, parcours Gestion des Services Publics		X		301	560	861	186	0	115	560	5 500 €	18,27	Accompagnement personnalisé, coaching, ateliers insertion pro
Master 2 Management public	Droit et Management des Collectivités Territoriales	X			305	560	865	180	0	125	560	5 500 €	18,03	Accompagnement personnalisé, coaching, ateliers insertion pro, aménagement horaires, modules spécifiques
Master 2 Management public	Marketing et Communication Publics	X			290	560	850	163	0	127	560	5 500 €	18,97	Accompagnement personnalisé, coaching, ateliers insertion pro, aménagement horaires, modules spécifiques, cycles de conférences, séminaires professionnels
Master 2 Management public	Management Euroméditerranéen		X		287	560	847	180	0	107	560	5 500 €	19,16	Accompagnement personnalisé, coaching, ateliers insertion pro
Master 2 Management public	Intelligence Economique et Compétitivité Territoriale		X		270	560	830	180	0	90	560	5 500 €	20,37	Accompagnement personnalisé, coaching, ateliers insertion pro
Master 2 Management public	Décision Publique		X		269	560	829	144	0	125	560	5 500 €	20,45	Accompagnement personnalisé, coaching, ateliers insertion pro
Master 2 Etudes et Conseils en Sciences de Gestion			X		290	0	290	144	0	146	0	5 500 €	18,97	Accompagnement personnalisé, coaching, ateliers insertion pro
Doctorat universitaire en sciences de gestion			X		36	0	36	0	0	36	0	1 000 €	27,78	Accompagnement personnalisé, ateliers doctoraux, séminaires recherche. Tarif hors ATER, CME et CIFRE

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DU :				20-mars-17	Nom de la composante				IUT d'Aix-Marseille					
ANNEE 2017/2018														
DIPLOMES NATIONAUX														
MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
DUT Carrières Sociales -Gestion urbaine	1°A			x	860	140	1000	344	0	516	140	6 880,00 €	800	Module insertion professionnelle
DUT Carrières Sociales -Gestion urbaine	2°A			X	760	280	1040	304	0	456	280	6 080,00 €	8,00	Module insertion professionnelle
DUT Chimie	1°A		x		600	0	600	200	0	400	0	5 490,00 €	9,15	Module insertion professionnelle
DUT Chimie	2°A		x		600	0	600	200	0	400	0	5 490,00 €	9,15	Module insertion professionnelle
DUT Gestion administrative et commerciale des organisations	1° A			x	715	140	855	410	0	305	140	6 435,00 €	9,00	Module insertion professionnelle
DUT Gestion administrative et commerciale des Organisations	2°A			X	625	280	905	450	0	175	280	5 625,00 €	9,00	Module insertion professionnelle
DUT Gestion des Entreprises et Administrations Aix	Année spéciale			x	760	280	1040	304	0	456	280	7 980,00 €	10,50	Module insertion professionnelle
DUT Gestion des Entreprises et Administrations Aix	Groupe spécifique	x			955	245	1200	106	245	849	0	8 022,00 €	8,40	Module insertion professionnelle
DUT Gestion des Entreprises et Administrations Aix	1°A (Cpro)	x			750	1050	1800	250	350	500	700	7 800,00 €	1040	Module insertion professionnelle
DUT Gestion des Entreprises et Administrations Aix	2°A (Cpro)	x			750	1050	1800	250	350	500	700	7 800,00 €	1040	Module insertion professionnelle
DUT Gestion des Entreprises et Administrations Marseille	Formation en un an	x			1200	0	1200	360	0	840	0	8 040,00 €	6,70	Module insertion professionnelle
DUT Gestion des Entreprises et Administrations Marseille	2°A (Cpro)Option PMO	x			656	0	656	200	0	456	0	6 002,40 €	9,15	Module insertion professionnelle
DUT Gestion des Entreprises et Administrations Gap	1°A			x	882	0	882	353	0	529	0	7 056,00 €	8,00	Module insertion professionnelle
DUT Gestion des Entreprises et Administrations Gap	2°A			x	738	350	1088	295	0	443	350	5 904,00 €	8,00	Module insertion professionnelle
DUT Génie Biologique	1°A			x	960	140	1100	384	0	576	140	9 600,00 €	10,00	Module insertion professionnelle
DUT Génie Biologique	2°A Génie de l'environnement			x	840	350	1190	336	0	504	350	9 240,00 €	11,00	Module insertion professionnelle
DUT Génie Biologique	2°A Agronomie			x	840	350	1190	336	0	504	350	9 241,00 €	11,00	Module insertion professionnelle

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DU :		20-mars-17		Nom de la composante		IUT d'Aix-Marseille								
ANNEE 2017/2018														
DIPLOMES NATIONAUX														
MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
DUT Gestion Logistique et Transport	1°A			x	805	140	945	322	0	483	140	7 365,75 €	9,15	Module insertion professionnelle
DUT Gestion Logistique et Transport	2°A			x	815	280	1095	326	0	489	280	7 457,25 €	9,15	Module insertion professionnelle
DUT Gestion Logistique et Transport	2°A (Cpro)	x			805	1015	1820	268	338	537	677	7 365,75 €	9,15	Module insertion professionnelle
DUT Génie Electrique et Informatique Industrielle	1°A		x		600	0	600	200	0	400	0	5 490,00 €	9,15	Module insertion professionnelle
DUT Génie Electrique et Informatique Industrielle	2°A		x		600	0	600	200	0	400	0	5 490,00 €	9,15	Module insertion professionnelle
DUTGénie Chimique - Génie des Procédés	1°A			x	1019	0	1019	407	0	612	0	9 323,85 €	9,15	Module insertion professionnelle
DUTGénie Chimique - Génie des Procédés	2°A			x	781	450	1231	312	0	469	450	7 146,15 €	9,15	Module insertion professionnelle
DUTGénie Chimique - Génie des Procédés	2°A (Cpro)	x			500	1125	1625	200	281	300	844	8 500,00 €	17,00	Module insertion professionnelle
DUT Génie mécanique et productique	1°A			x	1020	0	1020	408	0	612	0	8 364,00 €	8,20	Module insertion professionnelle
DUT Génie mécanique et productique	2°A		x		780	350	1130	312	0	468	350	6 396,00 €	8,20	Module insertion professionnelle
DUT Génie Thermique et Energie	1è A			X	1030	0	1030	418	0	612	0	9 424,50 €	9,15	Module insertion professionnelle
DUT Génie Thermique et Energie	2°A			x	770	420	1190	310	0	460	420	7 045,50 €	9,15	Module insertion professionnelle
DUT Génie Thermique et Energie	2°A (Cpro)		x		672	0	672	200	0	472	0	6 148,00 €	9,15	Module insertion professionnelle
DUT Hygiène Sécurité Environnement	1°A			x	982	0	982	393	0	589	0	8 838,00 €	9,00	Module insertion professionnelle
DUT Hygiène Sécurité Environnement	2°A			x	770	350	1120	434	0	336	350	7 045,50 €	9,15	Module insertion professionnelle
DUT Hygiène Sécurité Environnement	2°A (Cpro)		x		770	616	1386	280	490	490	126	7 045,50 €	9,15	Module insertion professionnelle
DUT Information Communication/Métiers du Livre	1°A			x	960	70	1030	384	0	576	70	7 680,00 €	8,00	Module insertion professionnelle

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DU :				20-mars-17	Nom de la composante				IUT d'Aix-Marseille					
ANNEE 2017/2018														
DIPLOMES NATIONAUX														
MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
DUT Information Communication/Métiers du Livre	2°A			x	660	350	1010	264	120	396	230	5 280,00 €	8,00	Module insertion professionnelle
DUT Informatique Aix	1°A			x	1000	0	1000	410	0	590	0	8 480,00 €	8,48	Module insertion professionnelle
DUT Informatique Aix	2°A			x	800	350	1150	430	0	370	350	8 480,00 €	10,60	Module insertion professionnelle
DUT Informatique Arles	1° A			x	1000	0	1000	436	0	564	0	8 480,00 €	8,48	Module insertion professionnelle
DUT Informatique Arles	2°A			x	800	350	1150	446	0	354	350	8 480,00 €	10,60	Module insertion professionnelle
DUT Mesures Physiques	1° A			x	600	0	600	200	0	400	0	5 490,00 €	9,15	Module insertion professionnelle
DUT Mesures Physiques	2°A			x	600	0	600	200	0	400	0	5 490,00 €	9,15	Module insertion professionnelle
DUT Métiers du Multi Media et de l'Internet	1°A			x	1020	105	1125	500	0	520	105	8 480,00 €	8,31	Module insertion professionnelle
DUT Métiers du Multi Media et de l'Internet	2°A		x		790	350	1140	520	0	270	350	8 480,00 €	10,73	Module insertion professionnelle
DUT Réseaux et Télécommunication -	1°A			x	1020	0	1020	420	0	600	0	9 486,00 €	9,30	Module insertion professionnelle
DUT Réseaux et Télécommunication -	2°A			x	780	350	1130	404	0	376	350	7 254,00 €	9,30	Module insertion professionnelle
DUT Techniques de commercialisation Aix	1°A (Cpro)	x			750	1050	1800	250	350	500	700	8 250,00 €	11,00	Module insertion professionnelle
DUT Techniques de commercialisation Aix	2°A (Cpro)	x			750	1050	1800	250	350	500	700	8 250,00 €	11,00	Module insertion professionnelle
DUT Techniques de commercialisation Marseille	1°A (Cpro)		x		650	1155	1805	245	350	405	805	5 947,50 €	9,15	Module insertion professionnelle
DUT Techniques de commercialisation Marseille	2°A (CPro)		x		650	1155	1805	245	350	405	805	5 947,50 €	9,15	Module insertion professionnelle
LP Activités et Techniques de Communication	Création pour le Web (Foco)		x		600	490	1090	340	0	260	490	8 100,00 €	13,50	Module insertion professionnelle
LP Activités et Techniques de Communication	Création pour le Web (Ctt pro)		x		450	1260	1710	270	294	180	966	6 075,00 €	13,50	Module insertion professionnelle

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DU :		20-mars-17		Nom de la composante		IUT d'Aix-Marseille								
ANNEE 2017/2018														
DIPLOMES NATIONAUX														
MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
LP Activités et Techniques de Communication	Multimedia Internet Webmaster			x	590	420	1010	290	0	300	420	7 000,00 €	11,86	Module insertion professionnelle
LP Aménagement du Territoire et Urbanisme	Conduite de projets territoriaux durables		x		550	455	1005	220	0	330	455	6 050,00 €	11,00	Module insertion professionnelle
LP Aménagement du Territoire et Urbanisme	Géomatique et Développement des territoires		x		450	450	900	198	0	252	450	6 750,00 €	15,00	Module insertion professionnelle
LP Automatique et Informatique Industrielle	Systèmes Automatisés et Réseaux Industriels		x		480	420	900	280	0	200	420	4 800,00 €	10,00	Module insertion professionnelle
LP Commerce	Action commerciale Inter entreprise	x			639	980	1619	213	327	426	653	6 070,50 €	9,50	Module insertion professionnelle
LP Commerce	Action Commerciale Inter-Entreprise (Cpro)	x			639	1015	1654	213	338	426	677	4 506,20 €	7,05	Module insertion professionnelle
LP Commerce	Management de Rayon DISTRISUP	x			750	1050	1800	250	350	500	700	6 490,00 €	8,65	Module insertion professionnelle
LP Commerce	Management de Rayon DISTRISUP - (Ctt pro)	x			750	1120	1870	373	747	377	373	6 862,00 €	9,15	Module insertion professionnelle
LP Commerce	Marketing et Réseaux de Communication			x	594	560	1154	238	0	356	560	6 058,80 €	10,20	Module insertion professionnelle
LP Commerce	Marketing Relationnel et Négociation	x			600	420	1020	300	0	300	420	5 490,00 €	9,15	Module insertion professionnelle
LP Commerce	Organisation et Gestion des Achats	x			728	490	1218	290	0	438	490	6 661,20 €	9,15	Module insertion professionnelle
LP Commerce	Organisation et Gestion des Achats (Cpro)	x			568	1137	1705	255	273	313	864	6 532,00 €	11,50	Module insertion professionnelle
LP Electricité et Electronique	Electronique pour les Télécommunications		x		480	420	900	280	0	200	420	4 392,00 €	9,15	Module insertion professionnelle
LP Electricité et Electronique	CONception des Systèmes Electroniques et oPtoélecTroniques	X			480	420	900	280	0	200	420	4 393,00 €	9,15	Module insertion professionnelle
LP Electricité et Electronique	Electrotechnique et Electronique de Puissance	X			480	420	900	280	0	200	420	4 800,00 €	10,00	Module insertion professionnelle
LP Energie et Génie Climatique	Maîtrise de l'Energie et Energies Renouvelables		x		550	420	970	230	0	320	420	5 500,00 €	10,00	Module insertion professionnelle

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DU :				20-mars-17	Nom de la composante				IUT d'Aix-Marseille					
ANNEE 2017/2018														
DIPLOMES NATIONAUX														
MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
LP Energie et génie climatique,	Gestion et maintenance des installations énergétiques	x			550	420	970	230	0	320	420	5 500,00 €	10,00	Module insertion professionnelle
LP Habillement, mode, textile (ajouter 190€)	Gestion des produits de la mode	x			525	420	945	259	0	266	420	4 599,00 €	8,76	Module insertion professionnelle
LP Habillement, mode, textile (ajouter 190€)	Gestion des produits de la mode (Cpro).	x			525	1295	1820	259	350	266	945	5 748,75 €	10,95	Module insertion professionnelle
LP Industries Chimiques et Pharmaceutiques	Méthodes et Techniques d'Analyses Chimiques et Biologiques	X			480	420	900	280	0	200	420	4 392,00 €	9,15	Module insertion professionnelle
LP Logistique	Management Logistique Opérationnel en Milieu Industriel	X			528		528			528		6 072,00 €	11,50	Module insertion professionnelle
LP Logistique	Management Logistique Opérationnel en Milieu Industriel (Cpro)	x			528	1260	1788	176	420	352	840	6 072,00 €	11,50	Module insertion professionnelle
LP Maintenance des Systèmes Pluritechniques	Aéronautique		x		900	735	1635	380	0	520	735	8 784,00 €	9,76	Module insertion professionnelle
LP Management des Organisations	Contrôle Pilotage des Performances (Cpro)	x			673	1085	1758	315	252	358	833	6 225,25 €	9,25	Module insertion professionnelle
LP Management des Organisations	Management Financier et Comptable appliqué aux PME/PMI	X			600	420	1020	300	0	300	420	5 490,00 €	9,15	Module insertion professionnelle
LP Management des Organisations	Management Appliqué aux PME/PMI	X			600	420	1020	300	0	300	420	5 490,00 €	9,15	Module insertion professionnelle
LP Management des Organisations	M@Nagement des Technologies de l'Information et de la Communication	X	x		600	420	1020	300	0	300	420	5 490,00 €	9,15	Module insertion professionnelle
LP Management des organisations	Développement Durable des Territoires Ruraux		x		450	420	870	180	0	270	420	4 950,00 €	11,00	Module insertion professionnelle
LP Métiers de la GRH	Gestion de la formation, de l'emploi et des compétences	x			469	560	1029	156	186	313	374	6 097,00 €	13,00	Module insertion professionnelle
LP Métiers de la GRH	Gestion de la formation (Cpro)	x			469	1309	1778	175	378	294	931	6 097,00 €	13,00	Module insertion professionnelle
LP Métiers de la Comptabilité	Paye	x			625	420	1045	300	0	325	420	5 718,75 €	9,15	Module insertion professionnelle
LP Métiers de la Comptabilité	Responsable de Portefeuille Client en cabinet d'expertise comptable	x			645	420	1065	300	0	345	420	5 901,75 €	9,15	Module insertion professionnelle

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DU :				20-mars-17	Nom de la composante				IUT d'Aix-Marseille					
ANNEE 2017/2018														
DIPLOMES NATIONAUX														
MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
LP Métiers de l'Edition	Bibliothèque		X		680	490	1170	283	0	397	490	6 289,00 €	9,25	Module insertion professionnelle
LP Métiers de l'Edition	Librairie (Initial)	X			663	560	1223	274	280	389	280	6 165,50 €	9,30	Module insertion professionnelle
LP Métiers de l'Edition	Librairie (Alternance)		X		663	1155	1818	274	350	389	805	6 165,50 €	9,30	Module insertion professionnelle
LP Métiers de l'Edition	Edition		X		676	490	1166	283	0	393	490	6 222,50 €	9,20	Module insertion professionnelle
LP Production Industrielle	Gestion et Contrôle des Procédés Chimiques	x			450	420	870	250	0	200	420	4 392,00 €	9,76	Module insertion professionnelle
LP Production Industrielle	Inspection des sites industriels, métrologie (CPro)	x			600	875	1475	200	350	400	525	10 800,00 €	18,00	Module insertion professionnelle
LP Production Industrielle	Industrialisation des Systèmes Automatisés de Production			x	600	420	1020	200	0	400	420	6 000,00 €	10,00	Module insertion professionnelle
LP Production Industrielle	Industrialisation Intégrée (CPro)	x			600	875	1475	200	292	400	583	6 000,00 €	10,00	Module insertion professionnelle
LP Protection de l'environnement	Gestion et Optimisation des Systèmes de Traitement de l'eau		x		450	490	940	225	0	225	490	4 117,50 €	9,15	Module insertion professionnelle
LP Réseaux et Télécommunications	Réseau Sans Fil et haut débit	x			480	420	900	280	0	200	420	5 088,00 €	10,60	Module insertion professionnelle
LP Réseaux et Télécommunications	Intégration des Systèmes Embarqués pour l'Aéronautique	x			480	420	900	280	0	200	420	4 800,00 €	10,00	Module insertion professionnelle
LP Réseaux et Télécommunications	Administration et Sécurité des Réseaux	x			490	560	1050	196	0	294	560	6 027,00 €	12,30	Module insertion professionnelle
LP Réseaux et Télécommunications	Administration et Sécurité des Réseaux (CPro)	x			490	980	1470	186	420	304	560	6 027,00 €	12,30	Module insertion professionnelle
LP Santé	Maintenance et Technologies Biomédicales	x			480	420	900	280	0	200	420	4 392,00 €	9,15	Module insertion professionnelle
LP Santé	Optique Professionnelle	x			480	1165	1645	195	435	285	730	4 392,00 €	9,15	Module insertion professionnelle
LP Sécurité des Biens & des Personnes	Coordonnateur Prévention Santé Sécurité au Travail	x		x	595	560	1155	350	0	245	560	6 069,00 €	10,20	Module insertion professionnelle
LP Sécurité des Biens & des Personnes	Coordonnateur prévention santé sécurité au travail (Cpro)	x	x		595	1043	1638	350	133	245	833	6 277,25 €	10,55	Module insertion professionnelle

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DU :		20-mars-17		Nom de la composante		IUT d'Aix-Marseille								
ANNEE 2017/2018														
DIPLOMES NATIONAUX														
MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
LP Sécurité des Biens & des Personnes	Radioprotection & Sureté Nucleaire	x			560	1120	1680	252	308	308	812	5 712,00 €	10,20	Module insertion professionnelle
LP Sécurité des Biens & des Personnes	Radioprotection & Sureté Nucleaire (Cpro)	x			560	1120	1680	252	308	308	812	5 712,00 €	10,20	Module insertion professionnelle
LP Systèmes informatiques & logiciels	Développement et Administration de sites Internet Intranet		x		520	420	940	280	0	240	420	6 586,00 €	12,67	Module insertion professionnelle
LP Systèmes informatiques & logiciels	Imagerie Numérique		x		450	560	1010	310	0	140	560	6 075,00 €	13,50	Module insertion professionnelle

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DE FACULTE DU :

26-janv-17

FACULTE DE MEDECINE- UNITE MIXTE DE FORMATION CONTINUE

ANNEE 2017/2018

**DIPLOMES NATIONAUX**

MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	Total heures : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
<b>CAPACITES</b>														
Capacité 1ère année	Addictologie clinique			X	100	130	230	33,33		66,67		530,25	5,30	
Capacité 2ème année	Addictologie clinique			X	100		100	33,33		66,67		530,25	5,30	
Capacité 1ère année	Allergologie			X	60	130	190	20,00		40,00		530,25	8,84	
Capacité 2ème année	Allergologie			X	60		60	20,00		40,00		530,25	8,84	
Capacité 1ère année	Angiologie			X	80	130	210	26,67		53,33		530,25	6,63	
Capacité 2ème année	Angiologie			X	80		80	26,67		53,33		530,25	6,63	
Capacité 1ère année	Evaluation et traitement de la douleur			X	80	130	210	26,67		53,33		530,25	6,63	
Capacité 2ème année	Evaluation et traitement de la douleur			X	80		80	26,67		53,33		530,25	6,63	
Capacité 1ère année	Gérontologie			X	80	130	210	26,67		53,33		530,25	6,63	
Capacité 2ème année	Gérontologie			X	80		80	26,67		53,33		530,25	6,63	
Capacité sur un an	Médecine et biologie du sport			X	100	65	165	33,33		66,67		530,25	5,30	
Capacité sur un an	Médecine de catastrophe			X	60	65	125	20,00		40,00		530,25	8,84	
Capacité 1ère année	Médecine d'urgence			X	80	400	480	26,67		53,33		530,25	6,63	
Capacité 2ème année	Médecine d'urgence			X	60	400	460	20,00		40,00		530,25	8,84	
Capacité 1ère année	Médecine tropicale			X	60	130	190	20,00		40,00		530,25	8,84	
Capacité 2ème année	Médecine tropicale			X	60	130	190	20,00		40,00		530,25	8,84	
Capacité 1ère année	Pratiques médico-judiciaires			X	80	240	320	26,67		53,33		530,25	6,63	
Capacité 2ème année	Pratiques médico-judiciaires			X	80	240	320	26,67		53,33		530,25	6,63	
Capacité 1ère année	Technologie transfusionnelle			X	60	130	190	20,00		40,00		530,25	8,84	
Capacité 2ème année	Technologie transfusionnelle			X	60	130	190	20,00		40,00		530,25	8,84	
<b>MASTERS :</b>														
<b>PATHOLOGIE HUMAINE</b>	M1 PATHOLOGIE HUMAINE - DU GENE A LA MALADIE			X	292	210	502	174,50	0	117,50	210	3 780,00	12,95	
	M2 MALADIES INFECTIEUSES ET CONTAGION- PREVENTION (RECHERCHE)			X	175	875	1050	175,00	0	-	875	3 780,00	21,60	
	M2 ONCOLOGIE (PRO)			X	150	875	1025	140,00	0	10,00	875	3 780,00	25,20	

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DE FACULTE DU :

26-janv-17

FACULTE DE MEDECINE- UNITE MIXTE DE FORMATION CONTINUE

ANNEE 2017/2018

**DIPLOMES NATIONAUX**

MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	Total heures : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
<b>PATHOLOGIE HUMAINE</b>	M2 ONCOLOGIE (RECHERCHE)			X	175	875	1050	175,00	0	-	875	3 780,00	21,60	
	M2 GENETIQUE HUMAINE ET MEDICALE			X	175	875	1050	175,00	0	-	875	3 780,00	21,60	
	M2 NUTRITION ET PHYSIOPATHOLOGIE VASCULAIRE			X	175	875	1050	175,00	0	-	875	3 780,00	21,60	
	M2 ETHIQUE, SCIENCES ,SANTE ET SOCIETE			X	185	0	185	102,00	0	83,00	0	3 780,00	20,43	
	M1 ANTHROPOLOGIE BIOLOGIQUE			X	515	0	515	292,00	0	223,00	0	3 780,00	7,34	
	M2 ANTHROPOLOGIE BIOLOGIQUE			X	240	525	765	240,00	0		525	3 780,00	15,75	
	M1 CONSEIL EN GENETIQUE ET MEDECINE PREDICTIVE			X	177	350	527	147,00	0	30,00	350	3 780,00	21,36	
	M2 CONSEIL EN GENETIQUE ET MEDECINE PREDICTIVE			X	150	630	780	30,00	0	120,00	630	3 780,00	25,20	
<b>SANTE PUBLIQUE</b>	M1 R1 EPIDEMIOLOGIE			X	350	140	490	136,00	0	214,00	140	3 780,00	10,80	
	M2 R1 EPIDEMIOLOGIE			X	206	700	906	158,00	0	48,00	700	3 780,00	18,35	
	M1 R2 METHODES QUANTITATIVES ET ECONOMETRIQUES POUR LA RECHERCHE EN SANTE			X	190	280	470	112,00	0	78,00	280	3 780,00	19,89	
	M2 R2 METHODES QUANTITATIVES ET ECONOMETRIQUES POUR LA RECHERCHE EN SANTE			X	156	420	576	97,00	0	59,00	420	3 780,00	24,23	
	M2 R3 SOCIETE, ENVIRONNEMENT ET ENJEUX SANITAIRES			X	150	840	990	135,00	0	15,00	840	3 780,00	25,20	
	M1 P1 MANAGEMENT DES ORGANISATIONS DE SANTE			X	350	140	490	196,00	0	154,00	140	3 780,00	10,80	
	M2 P1 MANAGEMENT DES ORGANISATIONS DE SANTE			X	310	700	1010	276,00	0	34,00	700	3 780,00	12,19	
	M1 P2 PREVENTION, EDUCATION POUR LA SANTE, EDUCATION THERAPEUTIQUE			X	346	140	486	166,00	0	180,00	140	3 780,00	10,92	
	M2 P2 PREVENTION, EDUCATION POUR LA SANTE, EDUCATION THERAPEUTIQUE			X	272	700	972	213,00	0	59,00	700	3 780,00	13,90	
	M1 P3 QUALITE ET GESTION DES RISQUES EN SANTE			X	200	140	340	80,00	0	120,00	140	3 780,00	18,90	
M2 P3 QUALITE ET GESTION DES RISQUES EN SANTE			X	256	700	956	148,00	0	108,00	700	3 780,00	14,77		

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DE FACULTE DU :

26-janv-17

FACULTE DE MEDECINE- UNITE MIXTE DE FORMATION CONTINUE

ANNEE 2017/2018

**DIPLOMES NATIONAUX**

MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	Total heures : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
<b>SANTE PUBLIQUE</b>	M1 P4 SANTE PUBLIQUE, SOCIETE ET DEVELOPPEMENT			X	288	0	288	104,00	0	184,00	0	3 780,00	13,13	
	M2 P4 SANTE PUBLIQUE, SOCIETE ET DEVELOPPEMENT			X	150	840	990	102,00	0	48,00	840	3 780,00	25,20	
	M1 P5 HANDICAP ET SANTE			X	276	140	416	96,00	0	180,00	140	3 780,00	13,70	
	M2 P5 HANDICAP ET SANTE			X	219	630	849	106,00	0	113,00	630	3 780,00	17,26	
	M1 P6 EXPERTISE ET INGENIERIE DES SYSTEMES D'INFORMATION EN SANTE			X	190	280	470	107,00	0	83,00	280	3 780,00	19,89	
	M2 P6 EXPERTISE ET INGENIERIE DES SYSTEMES D'INFORMATION EN SANTE			X	210	455	665	120,00	0	90,00	455	3 780,00	18,00	
<b>SCIENCES CLINIQUES INFIRMIERES</b>	M1 SCIENCES CLINIQUES INFIRMIERES			X	237	140	377	144,00	140	93,00	0	3 780,00	15,95	
	M2 INFIRMIERE DE PRATIQUE AVANCEES EN CANCEROLOGIE			X	346	336	682	182,00	140	164,00	196	3 780,00	10,92	
	M2 INFIRMIERE DE PRATIQUE AVANCEES EN GERONTOLOGIE			X	385	280	665	245,00	70	140,00	210	3 780,00	9,82	
	M2 INFIRMIERE COORDINATRICE DE PARCOURS COMPLEXE DE SOINS			X	315	420	735	210,00	0	105,00	420	3 780,00	12,00	
<b>NEUROSCIENCES</b>	M1 NEUROSCIENCES			X	480	120	600	300,00	0	180,00	120	3 780,00	7,88	
	M2 NEUROSCIENCES			X	300	600	900	300,00	0	-	600	3 780,00	12,60	
<b>M2 SHS EDUCATION ET FORMATION</b>	ENCADREMENT DANS LE SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL													
	M2 - CADRE DE PROXIMITE	X			400	420	820	160,00	160	240,00	260	8 200,00	20,50	horaires et modules de méthodologie
	M2 - FORMATEUR	X			400	420	820	160,00	160	240,00	260	8 200,00	20,50	horaires et modules de méthodologie
	M2 - EDUCATION THERAPEUTIQUE	X			400	420	820	160,00	160	240,00	260	8 200,00	20,50	horaires et modules de méthodologie
	M2 - CADRE DE PROXIMITE (EN LIGNE)	X			400	420	820	160,00	160	240,00	260	8 200,00	20,50	horaires et modules de méthodologie
	M2 - FORMATEUR (EN LIGNE)	X			400	420	820	160,00	160	240,00	260	8 200,00	20,50	horaires et modules de méthodologie
	M2 - CADRE DE PROXIMITE - IFCS	X					0			-	0			horaires et modules de méthodologie
	M2 - FORMATEUR - IFCS	X					0			-	0			horaires et modules de méthodologie

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DE FACULTE DU :

26-janv-17

FACULTE DE MEDECINE- UNITE MIXTE DE FORMATION CONTINUE

ANNEE 2017/2018

**DIPLOMES NATIONAUX**

MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	Total heures : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
DE D'ERGOTHERAPEUTE	1ERE ANNEE			X	891	140	1031	491,00	0	400,00	140	5 000,00 €	5,61	
	2EME ANNEE			X	650	280	930	314,00	140	336,00	140	5 000,00 €	7,69	
	3EME ANNEE			X	459	280	739	281,00	140	178,00	140	5 000,00 €	10,89	
Certificat de Capacité D'ORTHOPHONISTE	1ERE ANNEE			X	665	84	749	374,00	0	291,00	84	5 000,00 €	7,52	
	2EME ANNEE			X	596	240	836	291,00	120	293,00	120	5 000,00 €	8,39	
	3EME ANNEE			X	495	370	865	185,00	185	310,00	185	5 000,00 €	10,10	
	4EME ANNEE			X	626	510	1136	316,00	210	300,00	300	5 000,00 €	7,99	
	5EME ANNEE			X	OUVERTURE 2017/2018 programme non établi						5 000,00 €			
Certificat de Capacité en ORTHOPTIE	1ERE ANNEE			X	603	140	743	370,00	35	233,00	105	5 000,00 €	8,29	
	2EME ANNEE			X	292	560	852	200,00	280	92,00	280	5 000,00 €	17,12	
	3EME ANNEE			X	331	770	1101	114,00	350	217,00	420	5 000,00 €	15,11	

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DE COMPOSANTE DU : 23/03/2017

Nom de la composante

OSU - Pythéas

ANNEE 2017/2018

DIPLOMES NATIONAUX

MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
<i>Exemple :</i>			X		300	100	400	100	0	200	100	5 000,00 €	16,67	
M1 Océanographie	Océanographie physique et biogéochimique - OPB			x	500	140	640	250	0	250	140	6 000,00 €	12,00	
M1 Océanographie	Biologie et écologie marines - BEM			x	500	140	640	250	0	250	140	6 000,00 €	12,00	
M1 Océanographie	Mer Aménagement, Ressources et Risques Industriels et Naturels			x	500	70	570	250	0	250	70	6 000,00 €	12,00	
M2R Océanographie	Océanographie physique et biogéochimique - OPB			x	250	840	1090	125	0	125	840	3 000,00 €	12,00	
M2R Océanographie	Biologie et écologie marines - BEM			x	250	840	1090	125	0	125	840	3 000,00 €	12,00	
M2 P Océanographie	Mer Aménagement, Ressources et Risques Industriels et Naturels			x	250	840	1090	125	0	125	840	3 000,00 €	12,00	
M1 Sciences de l'Environnement Terrestre	Biodiversité, Ecologie et Evolution		x		540	60	600	300	0	240	60	6 210,00 €	11,50	
M1 Sciences de l'Environnement Terrestre	Géologie des réservoirs		x		540	60	600	300	0	240	60	6 210,00 €	11,50	
M1 Sciences de l'Environnement Terrestre	Gestion des risques naturels - GERINAT		x		540	60	600	300	0	240	60	6 210,00 €	11,50	
M1 Sciences de l'Environnement Terrestre	Système Terre : Environnement, tectonique, géomorphologie et paléoclimat		x		540	60	600	300	0	240	60	6 210,00 €	11,50	
M1 Sciences de l'Environnement Terrestre	Sciences de l'eau		x		540	60	600	300	0	240	60	6 210,00 €	11,50	
M1 Sciences de l'Environnement Terrestre	Médiation		x		540	60	600	300	0	240	60	6 210,00 €	11,50	
M1 Sciences de l'Environnement Terrestre	Management de l'environnement, valorisation, analyse - MAEVA		x		540	60	600	300	0	240	60	6 210,00 €	11,50	
M2 R Sciences de l'Environnement Terrestre	Biodiversité, Ecologie et Evolution Présentiel		x		300	924	1224	0	0	300	924	3 450,00 €	11,50	
M2 P Sciences de l'Environnement Terrestre	Biodiversité, Ecologie et Evolution présentiel et télé enseignement		x		300	924	1224	0	0	300	924	3 450,00 €	11,50	
M2 RP Sciences de l'Environnement Terrestre	Géologie des réservoirs		x		300	924	1224	0	0	300	924	3 450,00 €	11,50	
M2 RP Sciences de l'Environnement Terrestre	Gestion des risques naturels - GERINAT		x		300	924	1224	0	0	300	924	3 450,00 €	11,50	
M2 RP Sciences de l'Environnement Terrestre	Système Terre : Environnement, tectonique, géomorphologie et paléoclimat		x		300	924	1224	0	0	300	924	3 450,00 €	11,50	
M2 RP Sciences de l'Environnement Terrestre	Sciences de l'eau- GEMA		x		300	924	1224	0	0	300	924	3 450,00 €	11,50	
M2 RP Sciences de l'Environnement Terrestre	Sciences de l'eau-HYDRO		x		300	924	1224	0	0	300	924	3 450,00 €	11,50	
M2 RP Sciences de l'Environnement Terrestre	Sciences de l'eau-ZHM		x		300	924	1224	0	0	300	924	3 450,00 €	11,50	

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DE COMPOSANTE DU : 23/03/2017

Nom de la composante OSU - Pythéas

ANNEE 2017/2018

DIPLOMES NATIONAUX

MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
M2 RP Sciences de l'Environnement Terrestre	Médiation		x		300	924	1224	0	0	300	924	3 450,00 €	11,50	
M2 RP Sciences de l'Environnement Terrestre	Management de l'environnement, valorisation, analyse - MAEVA Présentiel		x		300	924	1224	0	0	300	924	3 450,00 €	11,50	
M2 RP Sciences de l'Environnement Terrestre	Management de l'environnement, valorisation, analyse - MAEVA Présentiel et télé enseignement		x		300	924	1224	0	0	300	924	3 450,00 €	11,50	
M2 P Sciences de l'Environnement Terrestre	Agrégation sciences de la vie - sciences de la terre		x		458	160	618	0	0	458	160	5 267,00 €	11,50	

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DE COMPOSANTE DU : 07-mars-17

Nom de la composante

UFR de PHARMACIE

ANNEE 2017/2018

DIPLOMES NATIONAUX

MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE / OPTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
Master IS-PRNT : M1	Option RPI ou NUC			X	685	805	1490	330	280	355	525	7 877,50 €	11,50	
Master IS-PRNT : M2	Option RPI ou NUC			X	685	805	1490	330	280	355	525	7 878,50 €	11,50	
Parcours spécifique PRNT selon profil du candidat sur 1 ou 2 ans selon niveau académique	Option RPI ou NUC		X		905	805	1710	360	280	545	525	10 407,50 €	11,50	Cursus adapté si besoin
Licence ICP : Licence professionnelle des industries chimiques et pharmaceutiques, spécialité produits de santé et cosmétiques			X		715	875	1590	270	245	445	630	8 937,50 €	12,50	

DIPLOMES NATIONAUX

MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
diplôme d'ingénieur - année 1	Génie biomédical				800	152	952	320	0	480	152	13600,00	17,00	Aménagement pédagogique personnalisé
diplôme d'ingénieur - année 2	Génie biomédical				800	280	1080	320	0	480	280	13600,00	17,00	Aménagement pédagogique personnalisé
diplôme d'ingénieur - année 3	Génie biomédical				400	840	1240	400	0	0	840	6800,00	17,00	Aménagement pédagogique personnalisé
diplôme d'ingénieur - année 1	Génie Civil				800	152	952	320	0	480	152	13600,00	17,00	Aménagement pédagogique personnalisé
diplôme d'ingénieur - année 2	Génie Civil				800	280	1080	320	0	480	280	13600,00	17,00	Aménagement pédagogique personnalisé
diplôme d'ingénieur - année 3	Génie Civil				400	840	1240	400	0	0	840	6800,00	17,00	Aménagement pédagogique personnalisé
diplôme d'ingénieur - année 1	Génie Industriel et Informatique				800	152	952	320	0	480	152	13600,00	17,00	Aménagement pédagogique personnalisé
diplôme d'ingénieur - année 2	Génie Industriel et Informatique				800	280	1080	320	0	480	280	13600,00	17,00	Aménagement pédagogique personnalisé
diplôme d'ingénieur - année 3	Génie Industriel et Informatique				400	840	1240	400	0	0	840	6800,00	17,00	Aménagement pédagogique personnalisé
diplôme d'ingénieur - année 1	Informatique				800	152	952	320	0	480	152	13600,00	17,00	Aménagement pédagogique personnalisé
diplôme d'ingénieur - année 2	Informatique				800	280	1080	320	0	480	280	13600,00	17,00	Aménagement pédagogique personnalisé
diplôme d'ingénieur - année 3	Informatique				400	840	1240	400	0	0	840	6800,00	17,00	Aménagement pédagogique personnalisé
diplôme d'ingénieur - année 1	Matériaux				800	152	952	320	0	480	152	13600,00	17,00	Aménagement pédagogique personnalisé
diplôme d'ingénieur - année 2	Matériaux				800	280	1080	320	0	480	280	13600,00	17,00	Aménagement pédagogique personnalisé
diplôme d'ingénieur - année 3	Matériaux				400	840	1240	400	0	0	840	6800,00	17,00	Aménagement pédagogique personnalisé
diplôme d'ingénieur - année 1	Mécanique et Energétique				800	152	952	320	0	480	152	13600,00	17,00	Aménagement pédagogique personnalisé
diplôme d'ingénieur - année 2	Mécanique et Energétique				800	280	1080	320	0	480	280	13600,00	17,00	Aménagement pédagogique personnalisé
diplôme d'ingénieur - année 3	Mécanique et Energétique				400	840	1240	400	0	0	840	6800,00	17,00	Aménagement pédagogique personnalisé
diplôme d'ingénieur - année 1	Microélectronique et Télécommunications				800	152	952	320	0	480	152	13600,00	17,00	Aménagement pédagogique personnalisé
diplôme d'ingénieur - année 2	Microélectronique et Télécommunications				800	280	1080	320	0	480	280	13600,00	17,00	Aménagement pédagogique personnalisé
diplôme d'ingénieur - année 3	Microélectronique et Télécommunications				400	840	1240	400	0	0	840	6800,00	17,00	Aménagement pédagogique personnalisé
diplôme d'ingénieur - année 1	Génie biologique				800	152	952	320	0	480	152	13600,00	17,00	Aménagement pédagogique personnalisé
diplôme d'ingénieur - année 2	Génie biologique				800	280	1080	320	0	480	280	13600,00	17,00	Aménagement pédagogique personnalisé
diplôme d'ingénieur - année 3	Génie biologique				400	840	1240	400	0	0	840	6800,00	17,00	Aménagement pédagogique personnalisé

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DE COMPOSANTE DU :	24/03/2017	Nom de la composante :	Faculté des Sciences
--	------------	------------------------	----------------------

ANNEE 2017/2018

DIPLOMES NATIONAUX

NIVEAU	MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	PARCOURS	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
Doct	Doctorat	toutes spécialités confondues			X		170	840	1 010	56	120	114	720	1 500,00 €	8,82	modules d'accompagnement
Agrég	Préparation à l'agrégation	toutes spécialités confondues			X									1 500,00 €		modules d'accompagnement
L1	Chimie		Tronc commun (avec L1 Physique)		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L2	Chimie		Physique-Chimie		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L2	Chimie		Chimie		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L3	Chimie		Physique-chimie		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L3	Chimie		Plurisciences		X		579	24	603	270	0	309	24	3 000,00 €	5,18	modules d'accompagnement
L3	Chimie		Génie des procédés		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L3	Chimie		Chimie		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L1	Informatique		Informatique		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L2	Informatique		Informatique		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L3	Informatique		Informatique		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L1	Mathématiques		Mathématiques générales		X		660	0	660	300	0	360	0	3 000,00 €	4,55	modules d'accompagnement
L2	Mathématiques		Mathématiques générales		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L2	Mathématiques		Mathématiques-Biologie		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L2	Mathématiques		Mathématiques- Informatique		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L2	Mathématiques		Filière CUPGE		X		720	0	720	360	0	360	0	3 000,00 €	4,17	modules d'accompagnement
L3	Mathématiques		Mathématiques générales		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L3	Mathématiques		Mathématiques-Biologie		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L3	Mathématiques		Mathématiques- Informatique		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L3	Mathématiques		Plurisciences		X		579	24	603	270	0	309	24	3 000,00 €	5,18	modules d'accompagnement

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DE COMPOSANTE DU :	24/03/2017	Nom de la composante :	Faculté des Sciences
--	------------	------------------------	----------------------

ANNEE 2017/2018

DIPLOMES NATIONAUX

NIVEAU	MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	PARCOURS	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
L1	Mathématiques et Informatique appliquées aux sciences Humaines et sociales		MIASHS		X		560	0	560	290	0	270	0	3 000,00 €	5,36	modules d'accompagnement
L2	Mathématiques et Informatique appliquées aux sciences Humaines et sociales		Mathématiques et sciences sociales		X		500	0	500	250	0	250	0	3 000,00 €	6,00	modules d'accompagnement
L3	Mathématiques et Informatique appliquées aux sciences Humaines et sociales		Mathématiques et sciences sociales		X		420	0	420	230	0	190	80	3 000,00 €	7,14	modules d'accompagnement
L3	Mécanique		Mécanique		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L1	Physique		Tronc commun (avec L1 Chimie)		X		660	0	660	300	0	360	0	3 000,00 €	4,55	modules d'accompagnement
L2	Physique		Physique-Biologie		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L2	Physique		Physique		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L2	Physique		Physique-Chimie		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L3	Physique		Plurisciences		X		579	24	603	270	0	309	24	3 000,00 €	5,18	modules d'accompagnement
L3	Physique		Physique - biologie		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L3	Physique		Physique		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L3	Physique		Physique-chimie		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L1	Sciences de la Vie (SV)				X		660	0	660	300	0	360	0	3 000,00 €	4,55	modules d'accompagnement
L2	Sciences de la Vie (SV)		Biochimie et chimie biopharmaceutique		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L2	Sciences de la Vie (SV)		Biologie cellulaire		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L2	Sciences de la Vie (SV)		Biologie des organismes et évolutions		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DE COMPOSANTE DU :	24/03/2017	Nom de la composante :	Faculté des Sciences
--	------------	------------------------	----------------------

ANNEE 2017/2018

DIPLOMES NATIONAUX

NIVEAU	MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	PARCOURS	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
L2	Sciences de la Vie (SV)		Physiologie et Neurosciences		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L2	Sciences de la Vie (SV)		Biologie humaine et biotechnologies		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L3	Sciences de la Vie (SV)		Biochimie et chimie biopharmaceutique : Chimie - Biochimie		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L3	Sciences de la Vie (SV)		Biochimie et chimie biopharmaceutique : Biochimie		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L3	Sciences de la Vie (SV)		Biochimie et chimie biopharmaceutique : Innovations moléculaires		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L3	Sciences de la Vie (SV)		Physiologie et Neurosciences : Psychophysiology et cognition		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L3	Sciences de la Vie (SV)		Physiologie et Neurosciences : Fondamentale et préclinique		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L3	Sciences de la Vie (SV)		Biologie cellulaire		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L3	Sciences de la Vie (SV)		Biologie des organismes et évolutions		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L3	Sciences de la Vie (SV)		Biologie humaine et biotechnologies		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L1	Sciences de la vie et de la Terre (SVT)		cupge agro-veto		X		660	0	660	300	0	360	0	3 000,00 €	4,55	modules d'accompagnement
L1	Sciences de la vie et de la Terre (SVT)		Sciences de la Vie et de la Terre (tronc commun pluridisciplinaire)		X		660	0	660	300	0	360	0	3 000,00 €	4,55	modules d'accompagnement

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DE COMPOSANTE DU :	24/03/2017	Nom de la composante :	Faculté des Sciences
--	------------	------------------------	----------------------

ANNEE 2017/2018

DIPLOMES NATIONAUX

NIVEAU	MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	PARCOURS	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
L2	Sciences de la vie et de la Terre (SVT)		SVT		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L2	Sciences de la vie et de la Terre (SVT)		cupge agro-veto		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L2	Sciences de la vie et de la Terre (SVT)		Biodiversité et écologie		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L2	Sciences de la vie et de la Terre (SVT)		Mer		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L2	Sciences de la vie et de la Terre (SVT)		Terre		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L2	Sciences de la vie et de la Terre (SVT)		Homme et milieux		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L3	Sciences de la vie et de la Terre (SVT)		SVT		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L3	Sciences de la vie et de la Terre (SVT)		Biodiversité et écologie : Biologie des populations et écosystèmes		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L3	Sciences de la vie et de la Terre (SVT)		Biodiversité et écologie Ecologie des écosystèmes perturbés		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L3	Sciences de la vie et de la Terre (SVT)		Mer : Océanographie physique et biogéochimique		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L3	Sciences de la vie et de la Terre (SVT)		Mer : Océanographie biologique		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L3	Sciences de la vie et de la Terre (SVT)		CUPGE -Agro-véto		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L3	Sciences de la vie et de la Terre (SVT)		Plurisciences		X		579	24	603	270	0	309	24	3 000,00 €	5,18	modules d'accompagnement
L3	Sciences de la vie et de la Terre (SVT)		Terre		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DE COMPOSANTE DU :	24/03/2017	Nom de la composante :	Faculté des Sciences
--	------------	------------------------	----------------------

ANNEE 2017/2018

DIPLOMES NATIONAUX

NIVEAU	MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	PARCOURS	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
L3	Sciences de la vie et de la Terre (SVT)		Homme et milieux : Environnement et aménagement		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L3	Sciences de la vie et de la Terre (SVT)		Homme et milieux : Environnement, polluants et milieux		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L1	Sciences et humanités		Sciences et humanités		X		660	0	660	330	0	330	0	3 000,00 €	4,55	modules d'accompagnement
L2	Sciences et humanités		Sciences et humanités		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L3	Sciences et humanités		métiers de la diffusion des savoirs		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L3	Sciences et humanités		préparation à la recherche		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L1	Sciences et Technologies		Math-Physique-chimie- Informatique MPC		X		660	0	660	316	0	344	0	3 000,00 €	4,55	modules d'accompagnement
L2	Sciences et Technologies		Math-Physique-chimie- Informatique MPC		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L3	Sciences et Technologies		Math-Physique-chimie- Informatique MPC		X		498	140	638	244	140	254	0	3 000,00 €	6,02	modules d'accompagnement
L1	Sciences pour l'ingénieur		Sciences pour l'ingénieur - SPI		X		660	0	660	330	0	330	0	3 000,00 €	4,55	modules d'accompagnement
L2	Sciences pour l'ingénieur		Sciences pour l'ingénieur - SPI		X		654	0	654	339	0	315	0	3 000,00 €	4,59	modules d'accompagnement
L3	Sciences pour l'ingénieur		Sciences et dispositifs de l'électronique - SDE		X		624	0	624	310	0	314	0	3 000,00 €	4,81	modules d'accompagnement
L3	Sciences pour l'ingénieur		Automatique et génie électrique - AGE		X		624	0	624	310	0	314	0	3 000,00 €	4,81	modules d'accompagnement
L3	Sciences pour l'ingénieur		Ingénierie mécanique - IM		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DE COMPOSANTE DU :	24/03/2017	Nom de la composante :	Faculté des Sciences
--	------------	------------------------	----------------------

ANNEE 2017/2018

DIPLOMES NATIONAUX

NIVEAU	MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	PARCOURS	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
L3	Sciences pour l'ingénieur		Physique appliquée et instrumentation - PAI		X		540	180	720	300	0	240	180	3 000,00 €	5,56	modules d'accompagnement
L3	Sciences pour l'ingénieur		Sciences, arts et techniques de l'image et du son		X		568	0	568	303	0	265	0	3 000,00 €	5,28	modules d'accompagnement
L1	Sciences sanitaires et sociales		Sciences de la Vie		X		660	0	660	300	0	360	0	3 000,00 €	4,55	modules d'accompagnement
L2	Sciences sanitaires et sociales		Sciences de la Vie		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
L3	Sciences sanitaires et sociales		Sciences sanitaires et sociales		X		600	0	600	300	0	300	0	3 000,00 €	5,00	modules d'accompagnement
LP	Aménagement du paysage	Aménagement paysager	collaborateur au Concepteur en Aménagement Paysager		X		610	560	1 170	305	280	305	280	4 400,00 €	7,21	modules d'accompagnement
LP	Aménagement du paysage	Aménagement paysager	Collaborateur au Gestionnaire de Chantier en Aménagement		X		610	560	1 170	305	280	305	280	4 400,00 €	7,21	modules d'accompagnement
LP	Biotechnologies	Microbiologie dans les industries Agroalimentaires			X		666	700	1 366	333	0	333	700	4 400,00 €	6,61	modules d'accompagnement
LP	Electricité et électronique	Electricité et électronique pour l'Ecobâtiment			X		588	560	1 148	400	0	188	560	4 400,00 €	7,48	modules d'accompagnement
LP	Gestion de la production industrielle	Management des systèmes qualité pour la filière viti-vinicole			X		498	1 085	1 583	249	0	249	1 085	4 400,00 €	8,84	modules d'accompagnement
LP	Gestion de la production industrielle	Maintenance des Equipements de Production - MEP			X		450	560	1 010	225	0	225	560	4 400,00 €	9,78	modules d'accompagnement
LP	Gestion de la production industrielle	Métrologie, Instrumentation et Commande de Procédés pour l'Industrie - MICPI			X		650	420	1 070	217	0	433	420	11 700,00 €	18,00	modules d'accompagnement
LP	Industries chimiques et pharmaceutiques	Management des industries, de la cosmétique et de la chimie fine			X		450	560	1 010	410	0	40	560	4 400,00 €	9,78	modules d'accompagnement

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DE COMPOSANTE DU :	24/03/2017	Nom de la composante :	Faculté des Sciences
--	------------	------------------------	----------------------

ANNEE 2017/2018

DIPLOMES NATIONAUX

NIVEAU	MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	PARCOURS	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
LP	Plasturgie et matériaux composites	Etude et mise en œuvre des produits composites			X		350	840	1 190	250	0	100	840	4 400,00 €	12,57	modules d'accompagnement
LP	Santé	Optique professionnelle			X		540	420	960	270	0	270	420	4 400,00 €	8,15	modules d'accompagnement
LP	Santé	Métiers de la promotion des produits de santé/Visiteur médical			X		600	490	1 090	300	0	300	490	4 400,00 €	7,33	modules d'accompagnement
LP	Systèmes informatiques et logiciels	Gestion et traitement statistique des bases de données			X		500	910	1 410	250	0	250	910	4 400,00 €	8,80	modules d'accompagnement
LP	Systèmes informatiques et logiciels	Nouvelles technologies de l'informatique - NTI			X		600	420	1 020	300	0	300	420	4 400,00 €	7,33	modules d'accompagnement
M2R	Physique	Sciences de la fusion et des plasmas	Fusion par confinement magnétique et plasmas magnétisés		X		320	700	1 020	170	0	150	700	4 400,00 €	13,75	modules d'accompagnement
M2R	"Mécanique, Physique et Ingénierie" et "Physique"	Mécanique des fluides et physique non linéaire - MFPNL			X		234	560	794	160	0	74	560	4 400,00 €	18,80	modules d'accompagnement
M2P	Action gérontologique et ingénierie sociale	Compétences complémentaires en informatique			X		628	840	1 468	364	0	264	840	4 800,00 €	7,64	modules d'accompagnement
M2P	Action gérontologique et ingénierie sociale - AGIS	Action gérontologique et ingénierie sociale			X		385	1 033	1 418	193	0	193	1 033	4 800,00 €	12,47	modules d'accompagnement
M1	Agrosociences		Produits de consommation alimentaire - PCA		X		580	280	860	320	0	260	280	4 300,00 €	7,41	modules d'accompagnement
M2P	Agrosociences	Produits de consommation alimentaire - PCA	Management en qualité agroalimentaire		X		300	840	1 140	300	0	0	840	4 800,00 €	16,00	modules d'accompagnement
M1	Analyses sensorielles		Analyse sensorielle et marketing des produits senteurs saveurs		X		490	0	490	245	0	245	0	4 300,00 €	8,78	modules d'accompagnement
M2P	Analyses sensorielles	Compétences complémentaires en informatique			X		628	840	1 468	364	0	264	840	4 800,00 €	7,64	modules d'accompagnement

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DE COMPOSANTE DU :	24/03/2017	Nom de la composante :	Faculté des Sciences
--	------------	------------------------	----------------------

ANNEE 2017/2018

DIPLOMES NATIONAUX

NIVEAU	MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	PARCOURS	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
M2P	Analyses sensorielles	Analyse sensorielle et marketing des produits senteurs saveurs			X		260	840	1 100	130	0	130	840	4 800,00 €	18,46	modules d'accompagnement
M1	Bioinformatique, Biochimie Structurale et Génomique				X		683	280	963	342	0	342	280	4 300,00 €	6,30	modules d'accompagnement
M2P	Bioinformatique, biochimie structurale et génomique	Compétences complémentaires en informatique			X		628	840	1 468	364	0	264	840	4 800,00 €	7,64	modules d'accompagnement
M2P	Bioinformatique, Biochimie Structurale et Génomique	Bioinformatique et génomique			X		300	840	1 140	300	0	0	840	4 800,00 €	16,00	modules d'accompagnement
M2R	Bioinformatique, Biochimie Structurale et Génomique	Recherche Bioinformatique, biochimie structurale et génomique			X		300	840	1 140	300	0	0	840	4 400,00 €	14,67	modules d'accompagnement
M1	Chimie		Physico-chimie moléculaire (PCM)		X		570	560	1 130	330	0	240	560	4 300,00 €	7,54	modules d'accompagnement
M1	Chimie		Méthodologies innovantes en Synthèse Organique (MISO)		X		570	560	1 130	330	0	240	560	4 300,00 €	7,54	modules d'accompagnement
M1	Chimie		Chimie pour le vivant (CV)		X		570	560	1 130	330	0	240	560	4 300,00 €	7,54	modules d'accompagnement
M2P	Chimie	Compétences complémentaires en informatique			X		628	840	1 468	364	0	264	840	4 800,00 €	7,64	modules d'accompagnement
M2P	Chimie	Perfectionnement en analyses chimique et spectroscopique - PACS			X		310	700	1 010	250	0	60	700	4 800,00 €	15,48	modules d'accompagnement
M2R	Chimie	Chimie informatique, spectrométries, analyse - CISA			X		230	700	930	200	0	30	700	4 400,00 €	19,13	modules d'accompagnement
M2R/P	Chimie	Chimie organique, chimie verte, chimie du vivant - COCV2	Méthodologies innovantes en Synthèse Organique (MISO)		X		310	700	1 010	250	0	60	700	4 400,00 €	14,19	modules d'accompagnement

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DE COMPOSANTE DU :	24/03/2017	Nom de la composante :	Faculté des Sciences
--	------------	------------------------	----------------------

ANNEE 2017/2018

DIPLOMES NATIONAUX

NIVEAU	MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	PARCOURS	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
M2R/P	Chimie	Chimie organique, chimie verte, chimie du vivant - COCV2	Chimie pour le vivant (CV)		X		310	700	1 010	250	0	60	700	4 400,00 €	14,19	modules d'accompagnement
M1	Développement et Immunologie		Développement et immunologie		X		476	245	721	326	0	150	245	4 300,00 €	9,03	modules d'accompagnement
M2P	Développement et immunologie	Compétences complémentaires en informatique			X		628	840	1 468	364	0	264	840	4 800,00 €	7,64	modules d'accompagnement
M2P	Développement et Immunologie	Immunologie			X		459	840	1 299	459	0	0	840	4 800,00 €	10,46	modules d'accompagnement
M2R	Développement et Immunologie	Développement et immunologie			X		215	700	915	108	0	108	700	4 400,00 €	20,47	modules d'accompagnement
M1	Génie des procédés		Génie des procédés		X		585	420	1 005	300	0	285	420	4 300,00 €	7,35	modules d'accompagnement
M2P	Génie des procédés	Compétences complémentaires en informatique			X		628	840	1 468	364	0	264	840	4 800,00 €	7,64	modules d'accompagnement
M2R/P	Génie des procédés	Génie des procédés	Ecotechnologies et procédés propres		X		300	840	1 140	300	0	0	840	4 400,00 €	14,67	modules d'accompagnement
M2R/P	Génie des procédés	Génie des procédés appliqués au nucléaire	Génie des procédés appliqués au nucléaire		X		300	840	1 140	300	0	0	840	4 400,00 €	14,67	modules d'accompagnement
M1	Image et systèmes		Imagerie numérique		X		640	0	640	320	0	320	0	4 300,00 €	6,72	modules d'accompagnement
M1	Image et systèmes		Automatique et génie électrique		X		645	0	645	323	0	323	0	4 300,00 €	6,67	modules d'accompagnement
M2P	Image et systèmes	Compétences complémentaires en informatique			X		628	840	1 468	364	0	264	840	4 800,00 €	7,64	modules d'accompagnement
M2P	Image et systèmes	Imagerie numérique			X		400	945	1 345	300	0	100	945	4 800,00 €	12,00	modules d'accompagnement
M2P	Image et systèmes	Automatique et génie électrique	Automatique		X		400	945	1 345	200	0	200	945	4 800,00 €	12,00	modules d'accompagnement
M2P	Image et systèmes	Automatique et génie électrique	Génie électrique		X		400	945	1 345	300	0	100	945	4 800,00 €	12,00	modules d'accompagnement
M2R	Image et systèmes	Sciences de l'information et des systèmes	Automatique et génie électrique		X		300	580	880	220	0	80	580	4 400,00 €	14,67	modules d'accompagnement

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DE COMPOSANTE DU :	24/03/2017	Nom de la composante :	Faculté des Sciences
--	------------	------------------------	----------------------

ANNEE 2017/2018

DIPLOMES NATIONAUX

NIVEAU	MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	PARCOURS	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
M2R	Image et systèmes	Sciences de l'information et des systèmes	Informatique		X		300	580	880	220	0	80	580	4 400,00 €	14,67	modules d'accompagnement
M2R	Image et systèmes	Sciences de l'information et des systèmes	Image		X		300	580	880	220	0	80	580	4 400,00 €	14,67	modules d'accompagnement
M2R	Image et systèmes	Sciences de l'information et des systèmes	Systèmes		X		300	580	880	220	0	80	580	4 400,00 €	14,67	modules d'accompagnement
M1	Information et communication		Veille technologique et innovation		X		461	600	1 061	153	0	308	600	4 300,00 €	9,33	modules d'accompagnement
M2P	Information et communication	Veille Technologique et Innovation			X		333	900	1 233	133	0	200	900	4 800,00 €	14,41	modules d'accompagnement
M1	Informatique				X		600	0	600	300	0	300	0	4 300,00 €	7,17	modules d'accompagnement
M2P	Informatique	Fiabilité, sécurité, intégration logicielle - FSIL	Fiabilité, sécurité et informatique - FSI		X		360	840	1 200	180	0	180	840	4 800,00 €	13,33	modules d'accompagnement
M2P	Informatique	Fiabilité, sécurité, intégration logicielle - FSIL	Intégration de systèmes logiciels - ISL		X		360	840	1 200	180	0	180	840	4 800,00 €	13,33	modules d'accompagnement
M2P	Informatique	Informatique décisionnelle - ID	Fouille et entrepôts de données - FED		X		360	840	1 200	180	0	180	840	4 800,00 €	13,33	modules d'accompagnement
M2P	Informatique	Informatique décisionnelle - ID	Recherche opérationnelle - RO		X		360	840	1 200	180	0	180	840	4 800,00 €	13,33	modules d'accompagnement
M2P	Informatique	Recherche d'information multimédia - RIM			X		360	840	1 200	180	0	180	840	4 800,00 €	13,33	modules d'accompagnement
M2P	Informatique	Génie logiciel - GL			X		360	840	840	300	0	300	840	4 800,00 €	13,33	modules d'accompagnement
M2P	Informatique	Systèmes d'information répartis - SIR			X		360	840	1 200	300	0	60	840	4 800,00 €	13,33	modules d'accompagnement
M2R	Informatique	Informatique fondamentale - IF			X		330	700	1 030	165	0	165	700	4 400,00 €	13,33	modules d'accompagnement
M2R	Informatique	Sciences de l'information et des systèmes - SIS	Informatique		X		300	580	880	220	0	80	580	4 400,00 €	14,67	modules d'accompagnement
M1	Instrumentation				X		576	420	996	192	0	384	420	10 368,00 €	18,00	modules d'accompagnement
M1	Instrumentation		Réseaux et télécommunications - RT		X		489	735	1 224	260	0	229	735	7 335,00 €	15,00	modules d'accompagnement

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DE COMPOSANTE DU :	24/03/2017	Nom de la composante :	Faculté des Sciences
--	------------	------------------------	----------------------

ANNEE 2017/2018

DIPLOMES NATIONAUX

NIVEAU	MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	PARCOURS	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
M2P	Instrumentation	Compétences complémentaires en informatique			X		628	840	1 468	364	0	264	840	4 800,00 €	7,64	modules d'accompagnement
M2P	Instrumentation	Instrumentation des moyens d'essai - IME			X		754	1 015	1 769	251	0	503	1 015	13 572,00 €	18,00	modules d'accompagnement
M2P	Instrumentation	Commercialisation en instrumentation scientifique - CIS			X		320	700	1 020	160	0	160	700	4 800,00 €	15,00	modules d'accompagnement
M2P	Instrumentation	Ingénierie en instrumentation industrielle - 3I			X		754	1 015	1 769	251	0	503	1 015	13 572,00 €	18,00	modules d'accompagnement
M2P	Instrumentation	Réseaux et télécommunications - RT			X		544	805	1 349	292	0	252	805	8 160,00 €	15,00	modules d'accompagnement
M2R	Instrumentation	Instrumentation des moyens d'essai - IME			X		754	700	1 454	251	0	503	700	13 572,00 €	18,00	modules d'accompagnement
M1	Matériaux				X		504	420	924	300	0	204	420	4 300,00 €	8,53	modules d'accompagnement
M2P	Matériaux	Compétences complémentaires en informatique			X		628	840	1 468	364	0	264	840	4 800,00 €	7,64	modules d'accompagnement
M2P	Matériaux	Matériaux et Technologies associées - MTA	Polymères		X		360	840	1 200	180	0	180	840	4 800,00 €	13,33	modules d'accompagnement
M2P	Matériaux	Matériaux et Technologies associées - MTA	Matériaux minces et divisés		X		360	840	1 200	180	0	180	840	4 800,00 €	13,33	modules d'accompagnement
M2P	Matériaux	Matériaux et Technologies associées - MTA	Matériaux pour l'énergie - MATER		X		360	840	1 200	180	0	180	840	4 800,00 €	13,33	modules d'accompagnement
M2R	Matériaux	Matériaux avancés pour les nano- sciences et l'énergie - MANE	Matériaux et nanosciences		X		250	600	850	180	0	70	600	4 400,00 €	17,60	modules d'accompagnement
M2R	Matériaux	Matériaux avancés pour les nano- sciences et l'énergie - MANE	Matériaux pour l'énergie et la bioénergie		X		280	560	840	180	0	100	560	4 400,00 €	15,71	modules d'accompagnement
M1	Mathématiques et applications		Mathématiques générales		X		672	0	672	360	0	312	0	4 300,00 €	6,40	modules d'accompagnement
M1	Mathématiques et applications		Ingénierie mathématique et modélisation - IMM		X		672	0	672	360	0	312	0	4 300,00 €	6,40	modules d'accompagnement

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DE COMPOSANTE DU :	24/03/2017	Nom de la composante :	Faculté des Sciences
--	------------	------------------------	----------------------

ANNEE 2017/2018

DIPLOMES NATIONAUX

NIVEAU	MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	PARCOURS	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
M1	Mathématiques et applications		Mathématiques appliquées et sciences sociales - MASS		X		486	308	794	342	0	144	308	4 300,00 €	8,85	modules d'accompagnement
M2P	Mathématiques et applications	Compétences complémentaires en informatique			X		628	840	1 468	364	0	264	840	4 800,00 €	7,64	modules d'accompagnement
M2P	Mathématiques et applications	Mathématiques générales	Mathématiques discrètes et fondements de l'informatique		X		275	595	870	138	0	138	595	4 800,00 €	17,45	modules d'accompagnement
M2P	Mathématiques et applications	Ingénierie mathématique et modélisation - IMM	Equations aux dérivées partielles et calcul scientifique		X		201	560	761	101	0	101	560	4 800,00 €	23,88	modules d'accompagnement
M2P	Mathématiques et applications	Ingénierie mathématique et modélisation - IMM	Probabilités et statistiques		X		228	840	1 068	114	0	114	840	4 800,00 €	21,05	modules d'accompagnement
M2P	Mathématiques et applications	Ingénierie mathématique et modélisation - IMM	Ingénierie mathématiques, statistiques et actuariat-IMSA		X		750	840	1 590	390	0	360	840	4 800,00 €	6,40	modules d'accompagnement
M2P	Mathématiques et applications	Ingénierie mathématique et modélisation - IMM	Mathématique et informatique : statistique, signal, santé		X		228	840	1 068	114	0	114	840	4 800,00 €	21,05	modules d'accompagnement
M2P	Mathématiques et applications	Mathématiques appliquées aux sciences sociales - MASS	Analyse des populations : exploration, modélisation, prévision		X		338	875	1 213	169	0	169	875	4 800,00 €	14,20	modules d'accompagnement
M2P	Mathématiques et applications	Enseignement et formation en mathématiques - EFM	Agrégation		X		674	0	674	337	0	337	0	4 800,00 €	7,12	modules d'accompagnement
M2P	Mathématiques et applications	Enseignement et formation en mathématiques - EFM	Didactique		X		382	0	382	316	0	66	0	4 800,00 €	12,57	modules d'accompagnement
M2R	Mathématiques et applications	Mathématiques générales	Mathématiques fondamentales		X		215	595	810	108	0	108	595	4 400,00 €	20,47	modules d'accompagnement
M2R	Mathématiques et applications	Mathématiques générales	Mathématiques discrètes et fondements de l'informatique		X		275	595	870	138	0	138	595	4 400,00 €	16,00	modules d'accompagnement

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DE COMPOSANTE DU :	24/03/2017	Nom de la composante :	Faculté des Sciences
--	------------	------------------------	----------------------

ANNEE 2017/2018

DIPLOMES NATIONAUX

NIVEAU	MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	PARCOURS	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
M2R	Mathématiques et applications	Ingénierie mathématique et modélisation - IMM	Equations aux dérivées partielles et calcul scientifique		X		228	840	1 068	114	0	114	840	4 400,00 €	19,30	modules d'accompagnement
M2R	Mathématiques et applications	Ingénierie mathématique et modélisation - IMM	Probabilités et statistiques		X		228	840	1 068	114	0	114	840	4 400,00 €	19,30	modules d'accompagnement
M2R	Mathématiques et applications	Ingénierie mathématique et modélisation - IMM	Ingénierie mathématiques, statistiques et actuariat-IMSA		X		718	840	1 558	390	0	328	840	4 400,00 €	6,13	modules d'accompagnement
M2R	Mathématiques et applications	Ingénierie mathématique et modélisation - IMM	Mathématique et informatique : statistique, signal, santé		X		228	840	1 068	114	0	114	840	4 400,00 €	19,30	modules d'accompagnement
M2R	Mathématiques et applications	Mathématiques appliquées aux sciences sociales - MASS	Analyse des populations : exploration, modélisation, prévision		X		338	875	1 213	169	0	169	875	4 400,00 €	13,02	modules d'accompagnement
M2R	Mathématiques et applications	Enseignement et formation en mathématiques - EFM	Agrégation		X		742	0	742	464	0	278	0	4 400,00 €	5,93	modules d'accompagnement
M2R	Mathématiques et applications	Enseignement et formation en mathématiques - EFM	Didactique		X		382	0	382	316	0	66	0	4 400,00 €	11,52	modules d'accompagnement
M1	Mécanique, Physique et Ingénierie		Ingénierie et conception		X		626	210	836	320	0	306	210	4 300,00 €	6,87	modules d'accompagnement
M1	Mécanique, Physique et Ingénierie		Recherche et développement		X		793	210	1 003	437	0	356	210	4 300,00 €	5,42	modules d'accompagnement
M2P	Mécanique, Physique et Ingénierie	Compétences complémentaires en informatique			X		628	840	1 468	364	0	264	840	4 800,00 €	7,64	modules d'accompagnement
M2P	Mécanique, Physique et Ingénierie	Ingénierie et conception de projets industriels			X		363	840	1 203	275	0	88	840	4 800,00 €	13,22	modules d'accompagnement
M2P	Mécanique, Physique et Ingénierie	Aéronautique et Espace			X		334	840	1 174	247	0	87	840	4 800,00 €	14,37	modules d'accompagnement
M2P	Mécanique, Physique et Ingénierie	Sciences du feu - ingénierie de la sécurité incendie			X		420	840	1 260	280	0	140	840	4 800,00 €	11,43	modules d'accompagnement
M2P	Mécanique, Physique et Ingénierie	Matériaux et structures avancés			X		345	840	1 185	267	0	78	840	4 800,00 €	13,91	modules d'accompagnement
M2R	Mécanique, Physique et Ingénierie	Ecoulements diphasiques, énergétique et combustion			X		224	560	784	160	0	64	560	4 400,00 €	19,64	modules d'accompagnement

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DE COMPOSANTE DU :	24/03/2017	Nom de la composante :	Faculté des Sciences
--	------------	------------------------	----------------------

ANNEE 2017/2018

DIPLOMES NATIONAUX

NIVEAU	MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	PARCOURS	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
M2R	Mécanique, Physique et Ingénierie	Acoustique			X		268	560	828	160	0	108	560	4 400,00 €	16,42	modules d'accompagnement
M2R	Mécanique, Physique et Ingénierie	Aéronautique et Espace			X		334	840	1 174	247	0	87	840	4 400,00 €	13,17	modules d'accompagnement
M2R	Mécanique, Physique et Ingénierie	Sciences du feu - ingénierie de la sécurité incendie			X		381	840	1 221	280	0	101	840	4 400,00 €	11,55	modules d'accompagnement
M2R	Mécanique, Physique et Ingénierie	Matériaux et structures avancés			X		345	840	1 185	267	0	78	840	4 400,00 €	12,75	modules d'accompagnement
M1	Microbiologie, Biologie Végétale et Biotechnologies		Microbiologie		X		520	210	730	260	0	260	210	4 300,00 €	8,27	modules d'accompagnement
M1	Microbiologie, biologie végétale et biotechnologies		Mixte microbiologie et biologie végétale		X		520	210	730	260	0	260	210	4 300,00 €	8,27	modules d'accompagnement
M1	Microbiologie, Biologie Végétale et Biotechnologies		Biologie végétale		X		520	210	730	260	0	260	210	4 300,00 €	8,27	modules d'accompagnement
M2P	Microbiologie, biologie végétale et biotechnologies	Compétences complémentaires en informatique			X		628	840	1 468	364	0	264	840	4 800,00 €	7,64	modules d'accompagnement
M2R/P	Microbiologie, Biologie Végétale et Biotechnologies	Microbiologie			X		210	840	1 050	105	0	105	840	4 400,00 €	20,95	modules d'accompagnement
M2R/P	Microbiologie, biologie végétale et biotechnologies	Biologie et biotechnologie végétales			X		210	840	1 050	105	0	105	840	4 400,00 €	20,95	modules d'accompagnement
M2R/P	Microbiologie, biologie végétale et biotechnologies	Biotechnologies pour le développement du durable - BIODEV			X		215	840	1 055	108	0	108	840	4 400,00 €	20,47	modules d'accompagnement
M1	Microélectronique et nanoélectronique				X		540	280	820	300	0	240	280	4 300,00 €	7,96	modules d'accompagnement
M2P	Microélectronique et nanoélectronique	Compétences complémentaires en informatique			X		628	840	1 468	364	0	264	840	4 800,00 €	7,64	modules d'accompagnement
M2R	Microélectronique et nanoélectronique	Dispositifs de la nanoélectronique			X		215	840	1 055	108	0	108	840	4 400,00 €	20,47	modules d'accompagnement

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DE COMPOSANTE DU :	24/03/2017	Nom de la composante :	Faculté des Sciences
--	------------	------------------------	----------------------

ANNEE 2017/2018

DIPLOMES NATIONAUX

NIVEAU	MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	PARCOURS	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
M2R	Microélectronique et nanoélectronique	Micro-capteurs et systèmes de détection - DSID			X		282	840	1 122	150	0	132	840	4 400,00 €	15,60	modules d'accompagnement
M1	Neurosciences				X		504	210	714	324	0	180	210	4 300,00 €	8,53	modules d'accompagnement
M2P	Neurosciences	Compétences complémentaires en informatique			X		628	840	1 468	364	0	264	840	4 800,00 €	7,64	modules d'accompagnement
M2R	Neurosciences	Neurosciences intégratives et cognitives - NIC			X		300	840	1 140	270	0	30	840	4 400,00 €	14,67	modules d'accompagnement
M2R	Neurosciences	Neurobiologie, neurophysiologie, neuropathologie - N3			X		300	840	1 140	270	0	30	840	4 400,00 €	14,67	modules d'accompagnement
M2P	Océanographie	Compétences complémentaires en informatique			X		628	840	1 468	364	0	264	840	4 800,00 €	7,64	modules d'accompagnement
M1	Pathologie humaine		Sécurité Sanitaire des Aliments - SSA		X		480	420	900	300	0	180	420	4 300,00 €	8,96	modules d'accompagnement
M2P	Pathologie humaine	Sécurité Sanitaire des Aliments - SSA			X		300	840	1 140	300	0	0	840	4 800,00 €	16,00	modules d'accompagnement
M1	Physique		Tron commun		X		600	420	1 020	300	0	300	420	4 300,00 €	7,17	modules d'accompagnement
M1	Physique		SPACE		X		600	0	600	300	0	300	0	4 300,00 €	7,17	modules d'accompagnement
M1	Physique		MUNICH		X		510	420	930	300	0	210	420	4 300,00 €	8,43	modules d'accompagnement
M1	Physique		POESII		X		588	245	833	344	0	244	245	4 300,00 €	7,31	modules d'accompagnement
M1	Physique		MPAD		X		639	0	639	347	0	292	0	4 300,00 €	6,73	modules d'accompagnement
M2P	Physique	Compétences complémentaires en informatique			X		628	840	1 468	364	0	264	840	4 800,00 €	7,64	modules d'accompagnement
M2P	Physique	Sciences de la fusion et des plasmas	Physique et technologie des plasmas		X		350	840	1 190	200	0	150	840	4 800,00 €	13,71	modules d'accompagnement
M2R	Physique	Mathématique, Physique des Particules et astroparticules P3TMA			X		290	560	850	150	0	140	560	4 400,00 €	15,17	modules d'accompagnement

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DE COMPOSANTE DU :	24/03/2017	Nom de la composante :	Faculté des Sciences
--	------------	------------------------	----------------------

ANNEE 2017/2018

DIPLOMES NATIONAUX

NIVEAU	MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	PARCOURS	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
M2R	Physique	Matériaux avancés pour les nanosciences et l'énergie - MANE			X		280	560	840	180	0	100	560	4 400,00 €	15,71	modules d'accompagnement
M2R	Physique	Sciences de la fusion et des plasmas	Physique et technologie des plasmas		X		350	840	1 190	200	0	150	840	4 400,00 €	12,57	modules d'accompagnement
M2R	Physique	Optique et photonique, signal et image - OPSI	POESII		X		290	760	1 050	160	0	130	760	4 400,00 €	15,17	modules d'accompagnement
M2R	Physique	Optique et photonique, signal et image - OPSI	Signal et Image		X		194	420	614	75	0	119	420	4 400,00 €	22,68	modules d'accompagnement
M2R	Physique	Rayonnement, énergie, spectroscopies - RES			X		360	560	920	240	0	120	560	4 400,00 €	12,22	modules d'accompagnement
M2R	Physique	Rayonnement, énergie, spectroscopies - RES	SPACE		X		384	560	944	264	0	120	560	4 400,00 €	11,46	modules d'accompagnement
M2R/P	Physique	Enseignement et formation en physique-chimie	Agrégation		X		760	0	760	410	0	350	0	4 400,00 €	5,79	modules d'accompagnement
M1	Qualité				X		470	700	1 170	235	0	235	700	4 300,00 €	9,15	modules d'accompagnement
M2P	Qualité	Analyse et qualité			X		655	980	1 635	328	0	327	980	5 500,00 €	8,40	modules d'accompagnement
M2P	Qualité	Qualité et gestion des risques en santé			X		655	980	1 635	328	0	327	980	5 500,00 €	8,40	modules d'accompagnement
M2P	Qualité	Compétences complémentaires en informatique			X		628	840	1 468	364	0	264	840	4 800,00 €	7,64	modules d'accompagnement
M2P	santé publique	Société, Environnement, Enjeux sanitaires - SENS			X		300	300	600	300	0	0	300	4 800,00 €	16,00	modules d'accompagnement
M2P	Sciences de l'environnement terrestre	Compétences complémentaires en informatique			X		628	840	1 468	364	0	264	840	4 800,00 €	7,64	modules d'accompagnement
M1	Sciences, arts et techniques de l'image et du son				X		533	280	813	240	140	279	140	4 300,00 €	8,07	modules d'accompagnement
M2P	Sciences, arts et techniques de l'image et du son	Compétences complémentaires en informatique			X		628	840	1 468	364	0	264	840	4 800,00 €	7,64	modules d'accompagnement

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DE COMPOSANTE DU :	24/03/2017	Nom de la composante :	Faculté des Sciences
--	------------	------------------------	----------------------

ANNEE 2017/2018

DIPLOMES NATIONAUX

NIVEAU	MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	PARCOURS	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
M2P	Sciences, arts et techniques de l'image et du son	Ingénierie des métiers de la production audiovisuelle, film, vidéo, multimédia			X		194	560	754	159	0	35	560	4 800,00 €	24,74	modules d'accompagnement
M2P	Sciences, arts et techniques de l'image et du son	Ingénierie de la prise de vue, supports argentiques et numériques			X		194	560	754	159	0	35	560	4 800,00 €	24,74	modules d'accompagnement
M2P	Sciences, arts et techniques de l'image et du son	Ingénierie des systèmes de post production de l'image, film, vidéo et multimédia			X		194	560	754	159	0	35	560	4 800,00 €	24,74	modules d'accompagnement
M2P	Sciences, arts et techniques de l'image et du son	Ingénierie de la création et de la réalisation sonore et musicale, pour le film, la vidéo et le multimédia	Son		X		194	560	754	159	0	35	560	4 800,00 €	24,74	modules d'accompagnement
M2P	Sciences, arts et techniques de l'image et du son	Ingénierie de la création et de la réalisation sonore et musicale, pour le film, la vidéo et le multimédia	Musique		X		194	560	754	159	0	35	560	4 800,00 €	24,74	modules d'accompagnement

TARIFICATION FORMATION CONTINUE VOTE EN CONSEIL DE COMPOSANTE DU :

Nom de la composante

SUFA

ANNEE 2017/2018

DIPLOMES NATIONAUX

MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
DAEU	Options A et B	X			320	0	320	115	0	205	0	3104	9,70	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours le soir et en journée</li> <li>• 3 modules supplémentaires et optionnels de 12 h en Français, Mathématiques et Anglais</li> </ul>
DAEU	Options A et B	X			420	0	420	0	0	420	0	3104	7,39	Cours intensifs jour (30h/semaine)

## TARIFS PACK(S) SPORT(S) AMU

*Le pack ne concerne pas les étudiants ayant une pratique hebdomadaire unique bonifiée (UE/Bonus) qui bénéficient toujours de la gratuité.*

### LE PACK SPORT AMU

<u>Tarifs annuels</u>	<u>Prestations associées</u>
<p><b>PACK SPORT AMU</b>  <b>ETUDIANT : 20 € / 10 € (boursiers)</b>  <b>PERSONNEL 55 € (dont 15 € pris en charge par le SCASC)</b>  <b>CNRS/CROUS/RECTORAT/RETRAITES : 55 €</b></p>	<p><b>TARIFS PREFERENTIELS ET ACCES PRIVILEGIÉS</b>  * <b>Licence FFSU / 20 € (<del>35€</del>)</b>  * <b>Stage sportif du SUAPS</b> (voile, ski, parapente...) / - 20 %  * <b>Formations diplômantes</b> : arbitres, premiers secours (gratuit) ; BNSSA / - 20 %</p>
	<p><b>CRENEAUX HEBDOMADAIRES ENCADRES ILLIMITES</b>  offre d'environ <b>65 activités sportives</b> allant des plus traditionnelles (sports collectifs, danse...) aux plus originales (arts du cirque, Ultimate Frisbee ...)</p>
	<p><b>PRATIQUE EN ACCES LIBRE</b>  Salle de cardio  Terrains de Beach Volley  <b>POSSIBILITE D'ACHETER DES PACKS SPORT AMU +</b>  Pour : musculation, piscine, voile et tennis</p>
	<p><b>PARTICIPATION GRATUITE AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES</b>  organisées par le SUAPS et le CRSU : nuit de la forme, des sports Co, randonnée Marseille-Cassis, Ergométrix...  <i>Liste des animations consultable en ligne</i></p>

**LES PACKS SPORTS AMU + (additionnels et optionnels) : quatre formules**

<b><u>Tarifs</u></b>	<b><u>Prestations associées</u></b>
<b>MUSCULATION</b> <b>Etudiant : 50 € l'année ou 25 € / semestre</b> <b>Personnel : 60 € l'année ou 30 € / semestre</b>	Accès libre à la salle de musculation sur des créneaux identifiés sur le planning hebdomadaire. Créneaux surveillés. Prix moyen salle musculation Marseille : 35€/mois
<b>TENNIS</b> <b>Etudiant : 30 € l'année</b> <b>Personnel : 60 € l'année</b>	Accès libre aux terrains de tennis sur des créneaux identifiés sur le planning hebdomadaire. Accès libre, également le weekend. Prix moyen carte annuelle Tennis : 120 €
<b>PISCINE</b> <b>Etudiant : 30 € l'année</b> <b>Personnel : 60 € l'année</b>	Accès libre à la piscine du CSU sur des créneaux identifiés sur le planning hebdomadaire. Créneaux surveillés par un personnel habilité. Prix piscine Aix en Provence : 2,30€ l'entrée / 18,50€ le carnet de 10
<b>VOILE</b> <b>80 € l'année (ou 40 € / semestre)</b> <b>Personnel : 80 € l'année (ou 40 € / semestre)</b>	Accès le samedi matin à la base du Roucas Blanc, pratique du dériveur, de l'habitable et/ou de la planche à voile. Encadrée par un enseignant ou un moniteur. 16 créneaux identifiés. Prix moyen : 25 € /heure

Rang de classement	Composante	Intitulé du projet	Résumé du projet	Montant total projet	Montant FIP demandé	Montant FIP alloué
1	ODONTOLOGIE	CFAO pour la formation en odontologie (formation à la CFAO et par la CFAO)	<p>Ce projet vise à <b>préparer les étudiants à l'usage du numérique et aux techniques permises par les outils numériques</b> dans la pratique de l'Odontologie. Il consiste en l'installation de deux postes de numérisation et douze postes informatiques d'analyse et de modélisation.</p> <p>Ces matériels permettront d'envisager un très large champ d'applications à très fort potentiel pédagogique <b>favorisant une évaluation par l'étudiant lui-même</b> de son travail, et <b>une meilleure contextualisation des tâches assignées</b>.</p>	81 595,20 €	31 500,00 €	31 500,00 €
2	ESPE	Au-delà de l'écran : concevoir une WebTV éducative pour appréhender les enjeux de citoyenneté à l'ère du numérique	<p>Ce projet vise à <b>former les étudiants aux usages responsables de l'internet</b>. Cela passera par la <b>conception d'une WebTV éducative</b> qui sera aussi ouverte à des étudiants inscrits dans d'autres composantes.</p> <p><b>Cette expérimentation s'appuiera sur les initiatives menées en 2016/2017</b> dans le cadre du tronc commun de l'ESPE <b>dans le but de rendre les étudiants davantage acteurs de la fabrique de l'information</b>.</p>	50 315,78 €	28 950,35 €	21 647,15 €
3	POLYTECH	Plateforme pédagogique AMMI « Applications Mobiles Multiplateformes »	<p>Ce projet de plateforme pédagogique a <b>vocation à sensibiliser les étudiants, enseignants, mais aussi les personnes extérieures</b> à AMU via la formation professionnelle continue, <b>au développement d'applications mobiles</b>.</p> <p>Il vise également à <b>soutenir ou porter tout projet de développement d'applications mobiles</b> initié au sein de l'université et destiné, entre autres, à promouvoir la communication interne ou externe ou encore, l'enseignement.</p>	34 872,00 €	17 122,00 €	17 122,00 €
4	SCIENCES - FEG	GPU-Training	<p>Ce projet a pour objectif de <b>permettre aux étudiants de travailler sur des sujets caractérisés par des enjeux sociétaux forts et actuels en exploitant des masses de données publiques</b> dans les domaines de l'intelligence artificielle (<b>deep learning</b>), de la science des données (<b>big data</b>) ou encore de l'<b>open data</b>.</p> <p>Il consiste en l'<b>acquisition de serveurs</b> équipés de Graphical Processor Units (GPU) <b>pour le traitement de ces données</b> qui nécessitent de grandes capacités de calcul.</p>	54 507,60 €	25 083,65 €	25 083,65 €
5	IUT	Chantier école en radioprotection	<p>Ce projet consiste en un déploiement d'un chantier école en radioprotection, <b>plateforme de travail intégrée</b> avec logiciels de simulation radiologique (DOSIMEX, MICROSHIELD), logiciel de réalité virtuelle (serious game OSIRIS), maquettes pédagogiques, ...</p> <p>L'innovation provient de l'<b>utilisation de sources radiologiques simulées</b>, basées sur une technique à ultra son, évitant ainsi toute exposition des étudiants aux rayonnements ionisants, couplée à différentes applications logicielles. La même plateforme pourra supporter plusieurs scénarii de travail.</p>	74 430,00 €	34 806,00 €	26 028,00 €

Rang de classement	Composante	Intitulé du projet	Résumé du projet	Montant total projet	Montant FIP demandé	Montant FIP alloué
6	IUT	ENseignements Interactifs en DEpartement : aide au soutien et à la réussite au département GCGP	<p>Ce projet consiste en l'équipement d'une salle de TD modulaire avec un double objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>favoriser la réussite</b> de nos étudiants par l'adoption de techniques innovantes d'enseignement, faisant parfois le lien avec certains cours suivis au lycée,</li> <li>- <b>lutter contre l'échec</b> de nos étudiants via du soutien interactif. Cette formule sera essentiellement focalisée sur nos <b>étudiants de bac technologique et provenant de cordées de la réussite</b>.</li> </ul>	25 335,30 €	21 107,70 €	21 107,70 €
7	FDSP	Accompagnement des étudiants en situation spécifique	<p>Ce projet vise à <b>améliorer l'accompagnement de publics spécifiques</b> : étudiants en difficultés, étudiants éloignés ou empêchés et en situation de handicap. Il comprend 2 volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>l'acquisition de matériel informatique à vocation pédagogique,</b></li> <li>- <b>la création de TDs spécifiques</b> permettant une meilleure prise en charge pédagogique.</li> </ul>	30 402,08 €	17 601,04 €	17 601,04 €
8	PHARMACIE	Pharm-Onco 3.0	<p>Ce projet vise à <b>faire évoluer les formations initiales et continues</b> du "Service de Pharmacie clinique" <b>vers un enseignement innovant destiné à favoriser l'autonomie des apprenants en créant</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(i) <b>des modules de e-learning</b> pour l'acquisition des connaissances théoriques,</li> <li>(ii) <b>des serious games et des quizz</b> pour faciliter l'auto-évaluation, et</li> <li>(iii) <b>des mises en situation lors de séances en présentiel</b> pour mobiliser les différents savoirs des étudiants et les aider à les mettre en pratique.</li> </ul>	29 200,92 €	20 000,00 €	20 000,00 €
9	SCIENCES	OSCINUM	<p>Ce projet consiste en l'<b>achat de matériel numérique moderne et performant d'acquisition de données expérimentales</b>.</p> <p>Ces acquisitions permettront de familiariser, dès la licence, les étudiants avec du <b>matériel de mesure utilisé couramment dans différents environnements professionnels</b> tant académique que privé. Elles répondront également aux besoins des enseignants du département de Physique pour le <b>montage de Travaux Pratiques et la mise en place de projets expérimentaux individuels ou en équipe que l'approche-programme promeut</b>.</p>	38 162,00 €	26 880,00 €	19 200,00 €
<b>TOTAUX</b>				<b>418 820,88 €</b>	<b>223 050,74 €</b>	<b>199 289,54 €</b>

**STATUTS DE L'ECOLE DE  
JOURNALISME ET DE  
COMMUNICATION D'AIX-  
MARSEILLE (E.J.C.A.M)  
CREEE EN APPLICATION DES  
DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L713-9 DU  
CODE DE L'EDUCATION**

Approuvés par le Conseil de l'EJCAM en date  
du 9 avril 2013  
et par le Conseil d'Administration de  
l'Université d'Aix-Marseille en date du 23 avril  
2013

**TITRE 1  
MISSIONS ET STRUCTURES**

**ARTICLE 1 – Appellation**

« L'ECOLE DE JOURNALISME ET DE  
COMMUNICATION D'AIX-MARSEILLE », créée  
par le décret n°88 1245 du 30 décembre 1988,  
est une composante (Ecole Interne) du secteur  
Economie et Gestion de l'Université d'Aix-  
Marseille.

**ARTICLE 2 - Sièg**

L'Ecole de Journalisme et de Communication  
d'Aix-Marseille a son sièg à Marseille (5ème)  
21 Rue Virgile Marron – CS 80071 - 13392  
MARSEILLE CEDEX 05 et y exerce ses activités.

**ARTICLE 3 - Missions**

Dans le cadre de l'Université d'Aix-Marseille,  
l'Ecole de Journalisme et de Communication  
d'Aix-Marseille a pour mission l'élaboration et la  
transmission des connaissances, l'exercice et le  
développement des activités de formation  
initiale et continue, de recherche et de conseil,  
dans les domaines du Journalisme, des Médias,  
de l'Internet et de la Communication.

**ARTICLE 4 - Structures Internes**

**STATUTS DE L'ECOLE DE  
JOURNALISME ET DE  
COMMUNICATION D'AIX-  
MARSEILLE (E.J.C.A.M)  
CREEE EN APPLICATION DES  
DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L713-9 DU  
CODE DE L'EDUCATION**

Approuvés par le Conseil de l'EJCAM en date  
~~du 9 avril 2013~~ 17 mars 2017  
et par le Conseil d'Administration de  
l'Université d'Aix-Marseille en date du ~~23 avril~~  
~~2013~~

**TITRE 1  
MISSIONS ET STRUCTURES**

**ARTICLE 1 – Appellation**

« L'ECOLE DE JOURNALISME ET DE  
COMMUNICATION D'AIX-MARSEILLE », créée  
par le décret n°88 1245 du 30 décembre 1988,  
est une composante (Ecole Interne) **au sens de  
l'article L.713-9 du code de l'Education** du  
secteur ~~Economie et Gestion Droit, Economie –  
Gestion~~, de l'Université d'Aix-Marseille.

**ARTICLE 2 - Sièg**

L'Ecole de Journalisme et de Communication  
d'Aix-Marseille a son sièg à Marseille (5ème)  
21 Rue Virgile Marron – CS 80071 - 13392  
MARSEILLE CEDEX 05 et y exerce ses activités.

**ARTICLE 3 - Missions**

Dans le cadre de l'Université d'Aix-Marseille,  
l'Ecole de Journalisme et de Communication  
d'Aix-Marseille a pour mission l'élaboration et la  
transmission des connaissances, l'exercice et le  
développement des activités de formation  
initiale et continue, de recherche et de conseil,  
dans les domaines du Journalisme, des Médias,  
de l'Internet et de la Communication.

**ARTICLE 4 - Structures Internes**

L'Ecole de Journalisme et de Communication d'Aix-Marseille comprend plusieurs spécialités d'Enseignement et de Recherche, comme Journalisme, Communication, Médias, Technologie de l'Information.

Ces spécialités ont pour mission d'optimiser l'organisation pédagogique nécessaire à l'habilitation des différents diplômes délivrés par l'Ecole, tant sur le plan de la Formation Initiale que de la Formation Continue.

## TITRE II ORGANISATION

**ARTICLE 5** - L'Ecole de Journalisme et de Communication d'Aix Marseille est administrée par un Conseil élu. Elle est dirigée par un Directeur nommé par le Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sur proposition de ce Conseil.

### **ARTICLE 6 - Le Directeur de l'Ecole**

#### **6.1 - Désignation du Directeur**

Le Directeur de l'Ecole est nommé par le Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sur proposition du Conseil. Il est choisi parmi les membres de l'une des catégories qui ont vocation à enseigner dans l'Ecole, sans condition de nationalité. La vacance de poste doit faire l'objet d'une publication au Journal Officiel.

Son mandat est de cinq ans renouvelable une fois.

Pour la proposition de nomination du Directeur le Conseil délibère avec un quorum de présence correspondant à la majorité absolue des membres en exercice présents ou représentés.

Le vote a lieu au premier tour à la majorité absolue des suffrages exprimés des membres présents ou représentés. Si la majorité absolue n'est pas atteinte, le vote au second tour a alors lieu à la majorité relative des suffrages exprimés.

Si le quorum n'est pas atteint une deuxième convocation est envoyée dans le délai d'une semaine. Le Conseil peut alors délibérer valablement, quel que soit le nombre des membres présents ou représentés. Le vote a alors lieu à la majorité relative des suffrages exprimés.

L'Ecole de Journalisme et de Communication d'Aix-Marseille comprend plusieurs spécialités d'Enseignement et de Recherche, comme Journalisme, Communication, Médias, Technologie de l'Information.

Ces spécialités ont pour mission d'optimiser l'organisation pédagogique nécessaire à l'habilitation des différents diplômes délivrés par l'Ecole, tant sur le plan de la Formation Initiale que de la Formation Continue.

## TITRE II ORGANISATION

**ARTICLE 5** - L'Ecole de Journalisme et de Communication d'Aix Marseille est administrée par un Conseil élu. Elle est dirigée par un Directeur nommé par le Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur ~~et de la Recherche~~ sur proposition de ce Conseil.

### **ARTICLE 6 - Le Directeur de l'Ecole**

#### **6.1 - Désignation du Directeur**

Le Directeur de l'Ecole est nommé par le Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur ~~et de la Recherche~~ sur proposition du Conseil. Il est choisi parmi les membres de l'une des catégories qui ont vocation à enseigner dans l'Ecole, sans condition de nationalité. La vacance de poste doit faire l'objet d'une publication au Journal Officiel.

Son mandat est de cinq ans renouvelable une fois.

Pour la proposition de nomination du Directeur le Conseil délibère avec un quorum de présence correspondant à la majorité absolue des membres en exercice présents ou représentés.

Le vote a lieu au premier tour à la majorité absolue des suffrages exprimés des membres présents ou représentés. Si la majorité absolue n'est pas atteinte, le vote au second tour a alors lieu à la majorité relative des suffrages exprimés.

Si le quorum n'est pas atteint une deuxième convocation est envoyée dans le délai d'une semaine. Le Conseil peut alors délibérer valablement, quel que soit le nombre des membres présents ou représentés. Le vote a alors lieu à la majorité relative des suffrages exprimés.

<p><b>6.2 - Déroulement du scrutin</b></p> <p>Le dépôt des candidatures à la fonction de Directeur est obligatoire. Il doit être effectué au plus tard quinze jours avant la séance du Conseil, auprès du Président de l'Université.</p> <p>Le Président du Conseil de l'Ecole ou son mandataire désigne deux assesseurs pour procéder au dépouillement du vote lors de l'élection.</p> <p><b>6.3 - Vacance de la Direction de l'Ecole</b></p> <p>En cas de démission ou d'empêchement définitif du Directeur en exercice, le Conseil doit procéder à la proposition de nomination du nouveau Directeur dans le délai de deux mois à compter de la constatation de la vacance.</p> <p><b>6.4 - Compétence du Directeur :</b></p> <p>Relèvent notamment de la compétence du Directeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la préparation et la mise en œuvre des décisions du Conseil,</li> <li>- l'ordonnancement des recettes et des dépenses en qualité d'ordonnateur secondaire du budget de l'Ecole,</li> <li>- le contrôle des conditions d'utilisation des locaux et leur aménagement.</li> <li>- il a autorité sur l'ensemble des personnels affectés à l'Ecole. Aucune affectation ne peut être prononcée si le Directeur émet un avis défavorable. Il est consulté sur les recrutements ;</li> <li>- il assume la responsabilité de l'ordre dans les locaux et enceintes de l'Ecole sur délégation de pouvoir du Président de l'Université.</li> </ul> <p>Le Directeur peut recevoir délégation de signature du Président de l'Université pour les affaires concernant la composante conformément aux dispositions de l'article 712-2 du code de l'éducation.</p> <p><b>6.5 Délégation de signature</b></p> <p>Dans le domaine financier, le Directeur de l'Ecole peut déléguer sa signature à un membre enseignant ou à un membre du personnel administratif de l'Ecole.</p>	<p><b>6.2 - Déroulement du scrutin</b></p> <p>Le dépôt des candidatures à la fonction de Directeur est obligatoire. Il doit être effectué au plus tard quinze jours avant la séance du Conseil, auprès du Président de l'Université.</p> <p>Le Président du Conseil de l'Ecole ou son mandataire désigne deux assesseurs pour procéder au dépouillement du vote lors de l'élection.</p> <p><b>6.3 - Vacance de la Direction de l'Ecole</b></p> <p>En cas de démission ou d'empêchement définitif du Directeur en exercice, le Conseil doit procéder à la proposition de nomination du nouveau Directeur dans le délai de deux mois à compter de la constatation de la vacance.</p> <p><b>Le président de l'Université peut nommer dans l'intervalle un administrateur provisoire.</b></p> <p><b>6.4 - Compétence du Directeur :</b></p> <p>Relèvent notamment de la compétence du Directeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la préparation et la mise en œuvre des décisions du Conseil,</li> <li>- l'ordonnancement des recettes et des dépenses en qualité d'ordonnateur secondaire du budget de l'Ecole,</li> <li>- le contrôle des conditions d'utilisation des locaux et leur aménagement.</li> <li>- il a autorité sur l'ensemble des personnels affectés à l'Ecole. Aucune affectation ne peut être prononcée si le Directeur émet un avis défavorable. Il est consulté sur les recrutements ;</li> <li>- il assume la responsabilité de l'ordre dans les locaux et enceintes de l'Ecole sur délégation de pouvoir du Président de l'Université.</li> </ul> <p><b>Le Directeur est assisté d'un(e) Directeur(trice) Adjoint(e) et d'un(e) Directeur(trice) des Etudes. Ils sont désignés par le Directeur parmi les Enseignants-Chercheurs de l'Ecole.</b></p> <p>Le Directeur peut recevoir délégation de signature du Président de l'Université pour les affaires concernant la composante conformément aux dispositions de l'article L712-2 du code de l'éducation.</p> <p><b>6.5 Délégation de signature</b></p> <p>Dans le domaine financier, le Directeur de l'Ecole peut déléguer sa signature à un membre enseignant ou à un membre du personnel administratif de l'Ecole.</p>
---	--

## ARTICLE 7 - Le Président du Conseil

Le Conseil de l'Ecole élit son Président au sein des personnalités extérieures, à la majorité absolue des suffrages exprimés des membres en exercice présents ou représentés.

Le mandat est de trois ans renouvelable.

En cas d'empêchement du Président, le Conseil est présidé par le Directeur de l'Ecole.

En cas de vacance définitive de la présidence, le Conseil doit procéder à l'élection d'un nouveau Président, dans un délai d'un mois à compter de la constatation de la vacance. Le Président du Conseil nouvellement élu siègera jusqu'à la fin du mandat restant à courir.

## ARTICLE 8 – Le Conseil de l'Ecole

### 8.1 Composition

Le Conseil de l'Ecole comprend 24 membres :

#### A - Membres élus

1. Collège des professeurs et personnels assimilés : 4 représentants
2. Collège des autres enseignants–chercheurs, enseignants et personnels assimilés : 4 représentants
3. Collège des usagers : 2 représentants
4. Collège des personnels administratifs, techniques et de service : 2 représentants.

#### B - Personnalités extérieures

- 3 représentants des collectivités territoriales (Ville de Marseille, Conseil Général, Conseil Régional)
- 2 représentants du monde de la presse
- 2 représentants du secteur des médias
- 5 personnalités désignées à titre personnel

Le nombre des représentants d'un même organisme ou d'une même société ne peut être supérieur au quart de l'effectif statutaire des personnalités extérieures.

Les personnalités extérieures, autres que celles représentant les collectivités territoriales, sont désignées, sur proposition du Directeur, par le Conseil, siégeant en formation restreinte aux élus de l'Ecole.

## ARTICLE 7 - Le Président du Conseil

Le Conseil de l'Ecole élit son Président au sein des personnalités extérieures **qui se portent candidates, par courrier adressé au Directeur de l'EJCAM, au moins un mois avant la date du conseil où l'élection est programmée. Le Président du Conseil est élu** à la majorité absolue des suffrages exprimés des membres en exercice présents ou représentés.

Le mandat est de trois ans renouvelable.

En cas d'empêchement du Président, le Conseil est présidé par le Directeur de l'Ecole.

En cas de vacance définitive de la présidence, le Conseil doit procéder à l'élection d'un nouveau Président, dans un délai d'un mois à compter de la constatation de la vacance. Le Président du Conseil nouvellement élu siègera jusqu'à la fin du mandat restant à courir.

## ARTICLE 8 – Le Conseil de l'Ecole

### 8.1 Composition

Le Conseil de l'Ecole comprend 24 membres :

#### A - Membres élus (12)

1. Collège A : professeurs et personnels assimilés : 4 représentants
2. Collège B : autres enseignants–chercheurs, enseignants et personnels assimilés : 4 représentants
3. Collège des usagers : 2 représentants titulaires et 2 représentants suppléants.
4. Collège IATSS : personnels administratifs, techniques et de service : 2 représentants.

Le mandat des membres élus est de 4 ans sauf pour les usagers pour une durée de deux ans. Le mandat des membres est renouvelable.

#### B - Personnalités extérieures (12)

Au titre de l'article L.719-3 du code de l'Education

##### Catégorie 1 :

- 3 représentants des collectivités territoriales, membres de leur organe délibérant ainsi que leur suppléant de même sexe désignés nommément par elles soit :

(1 Ville de Marseille, 1 Conseil départemental des Bouches du Rhône, 1 Conseil Régional PACA)

- 2 représentants du monde de la presse
- 2 représentants du secteur des médias

Catégorie 2 :

- 5 personnalités désignées à titre personnel  
~~Le nombre des représentants d'un même organisme ou d'une même société ne peut être supérieur au quart de l'effectif statutaire des personnalités extérieures.~~

~~Les personnalités extérieures, autres que celles représentant les collectivités territoriales, sont désignées, sur proposition du Directeur, par le Conseil, siégeant en formation restreinte aux élus de l'Ecole.~~

Ces 5 personnalités sont proposées par les membres élus du conseil de l'EJCAM.

Une fois les propositions recueillies et déclarées recevables, elles seront adressées aux membres élus du Conseil de l'EJCAM et seront soumises au vote pour délibération, selon les modalités prévues à l'article 8 des présents statuts.

Pour être déclarées recevables par l'administration de l'EJCAM ces propositions devront répondre aux conditions posées par l'article D 719-47 du code de l'éducation qui rappelle la notion « de membre extérieur à l'établissement ».

Les propositions devront être, 8 jours au moins avant le conseil délibérant :

- Soit déposées en main propre auprès du (de la) Directeur (trice) de l'EJCAM,
- Soit transmises par mail à l'adresse suivante : [ejcam-rad@univ-amu.fr](mailto:ejcam-rad@univ-amu.fr)
- Soit adressées à la Direction de l'EJCAM par lettre recommandée avec accusé de réception.

A défaut d'avoir obtenu la majorité, le siège sera à nouveau soumis à délibération selon les mêmes modalités.

~~Le nombre des représentants d'un même organisme ou d'une même société ne peut être supérieur au quart de l'effectif statutaire des personnalités extérieures.~~

La parité entre les femmes et les hommes doit être respectée parmi les 12 personnalités extérieures et s'apprécie sur l'ensemble des personnalités extérieures siégeant au Conseil.

Si la parité n'a pu être établie par la désignation des personnalités extérieures désignées à titre personnel (catégorie 2), un tirage au sort détermine qui, parmi les collectivités territoriales, institutions et organismes (catégorie 1) ayant désigné des représentants du sexe surreprésenté, est ou sont appelés à désigner une personnalité du sexe sous-représenté.

La durée du mandat des personnalités extérieures est de quatre ans. Leur mandat est renouvelable.

## **8.2 Compétence**

Le Conseil de l'Ecole définit le programme pédagogique et le programme de recherche dans le cadre de la politique d'Aix Marseille Université et de la réglementation nationale en vigueur.

Il se prononce sur les créations ou suppressions de spécialités.

Il approuve les règlements intérieurs des structures internes de l'Ecole.

Il donne un avis sur les contrats et conventions de toute nature, ainsi que sur le budget de l'école.

Il se prononce sur l'organisation des enseignements et du contrôle des connaissances.

Il détermine les liens avec les autres composantes de l'Université.

Il donne son avis sur les demandes de créations d'emplois.

Il adopte son règlement intérieur.

## **8.3 - Formation restreinte**

Lorsqu'il est consulté sur des questions individuelles relatives au recrutement et à la carrière des personnels enseignants et intéressant une catégorie déterminée, le Conseil siège en formation restreinte aux seuls représentants des enseignants-chercheurs et personnels assimilés, d'un rang au moins égal à celui de cette catégorie.

## **8.4 - Fonctionnement**

Le Conseil se réunit au moins trois fois par an, sur convocation de son Président qui en fixe l'ordre du jour conjointement avec le Directeur. En cas de désaccord, le Directeur peut demander de mettre des points à l'ordre du jour.

Le Conseil peut également être réuni à l'initiative de son Président ou du Directeur, sur un ordre du jour déterminé par eux, soit à la demande du quart de ses membres, soit à la demande des responsables de spécialités.

Les convocations et l'ordre du jour sont adressés aux membres du Conseil par le Directeur au moins huit jours francs avant la date de réunion. En cas d'urgence, ce délai peut être exceptionnellement ramené à trois jours francs.

## **8.2 Compétence**

Le Conseil de l'Ecole définit le programme pédagogique et le programme de recherche dans le cadre de la politique d'Aix Marseille Université et de la réglementation nationale en vigueur.

Il se prononce sur les créations ou suppressions de spécialités.

Il approuve les règlements intérieurs des structures internes de l'Ecole.

Il donne un avis sur les contrats et conventions de toute nature, ainsi que sur le budget de l'école.

Il se prononce sur l'organisation des enseignements et du contrôle des connaissances.

Il détermine les liens avec les autres composantes de l'Université.

Il donne son avis sur les demandes de créations d'emplois.

Il adopte son règlement intérieur.

## **8.3 - Formation restreinte**

Lorsqu'il est consulté sur des questions individuelles relatives au recrutement et à la carrière des personnels enseignants et intéressant une catégorie déterminée, le Conseil siège en formation restreinte aux seuls représentants des enseignants-chercheurs et personnels assimilés, d'un rang au moins égal à celui de cette catégorie.

## **8.4 - Fonctionnement**

Le Conseil se réunit au moins trois fois par an, sur convocation de son Président qui en fixe l'ordre du jour conjointement avec le Directeur. En cas de désaccord, le Directeur peut demander de mettre des points à l'ordre du jour.

Le Conseil peut également être réuni à l'initiative de son Président ou du Directeur, sur un ordre du jour déterminé par eux, soit à la demande du quart de ses membres, soit à la demande des responsables de spécialités.

Les convocations et l'ordre du jour sont adressés aux membres du Conseil par le Directeur au moins huit jours francs avant la date de réunion. En cas d'urgence, ce délai peut être exceptionnellement ramené à trois jours francs.

### **8.5 - Délibérations**

Le Conseil ne peut valablement siéger qu'avec au moins la moitié des membres en exercice, présents ou représentés, à l'exception de la séance consacrée à la proposition de nomination du directeur, dont le quorum de présence est fixé à l'article 6 des présents statuts.

Un membre du Conseil empêché peut donner procuration à un membre du Conseil appartenant au même collège. Une personnalité extérieure empêchée peut donner procuration à un membre du Conseil de son choix.

Un membre du Conseil ne peut être porteur de plus de deux mandats

Lorsque le Directeur n'est pas membre du Conseil, il assiste de droit aux séances du Conseil avec voix consultative.

Les séances du Conseil ne sont pas publiques et ses membres sont tenus au devoir de réserve.

Le Président ou le Directeur peut inviter à participer à une séance du Conseil, avec voix consultative et sur un point particulier de l'ordre du jour, toute personne dont la présence lui paraît utile.

Le Conseil ne peut délibérer valablement qu'en présence de ses seuls membres, à la majorité des suffrages exprimés.

Un responsable d'une structure interne, non membre du Conseil, peut être invité par le Président ou le Directeur à assister à une partie d'une séance du Conseil, autre que celles consacrées aux délibérations et aux votes.

Le Responsable Administratif ou son représentant assiste de droit, avec voix consultative, aux séances du Conseil dont il assure le secrétariat.

### **ARTICLE 9 – Conseil(s) d'Orientation**

Un ou plusieurs Conseils d'Orientation pourront être créés à l'initiative du Directeur pour évaluer et orienter les actions de formation de l'Ecole. Si nécessaire, ce(s) conseil(s) d'orientation pourra (ont) être spécifique(s) à une catégorie d'enseignement ou à une spécialité.

Dans la filière journalisme, ce Conseil d'orientation prend la forme d'une « Commission Pédagogique Paritaire ».

### **8.5 - Délibérations**

Le Conseil ne peut valablement siéger qu'avec au moins la moitié des membres en exercice, présents ou représentés, à l'exception de la séance consacrée à la proposition de nomination du directeur, dont le quorum de présence est fixé à l'article 6 des présents statuts.

Un membre du Conseil empêché peut donner procuration à un membre du Conseil appartenant au même collège. Une personnalité extérieure empêchée peut donner procuration à un membre du Conseil de son choix.

Un membre du Conseil ne peut être porteur de plus de deux mandats

Lorsque le Directeur n'est pas membre du Conseil, il assiste de droit aux séances du Conseil avec voix consultative.

Les séances du Conseil ne sont pas publiques et ses membres sont tenus au devoir de réserve.

Le Président ou le Directeur peut inviter à participer à une séance du Conseil, avec voix consultative et sur un point particulier de l'ordre du jour, toute personne dont la présence lui paraît utile.

Le Conseil ne peut délibérer valablement qu'en présence de ses seuls membres, à la majorité **simple** des suffrages exprimés.

Un responsable d'une structure interne, non membre du Conseil, peut être invité par le Président ou le Directeur à assister à une partie d'une séance du Conseil, autre que celles consacrées aux délibérations et aux votes.

Le Responsable Administratif ou son représentant assiste de droit, avec voix consultative, aux séances du Conseil dont il assure le secrétariat.

### **ARTICLE 9 – Conseil(s) d'Orientation**

Un ou plusieurs Conseils d'Orientation pourront être créés à l'initiative du Directeur pour évaluer et orienter les actions de formation de l'Ecole. Si nécessaire, ce(s) conseil(s) d'orientation pourra (ont) être spécifique(s) à une catégorie d'enseignement ou à une spécialité.

Dans la filière journalisme, ce Conseil d'orientation prend la forme d'une « Commission Pédagogique Paritaire ».

La création et la composition de chaque Conseil d'Orientation sont proposées par le Directeur et approuvées par le Conseil d'Ecole.

### TITRE III MODALITES DE DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE L'ECOLE

**ARTICLE 10** – Les modalités de désignation des membres du conseil de l'EJCAM sont celles prévues par la réglementation en vigueur.

#### **ARTICLE 11 – Opérations électorales**

##### **11. 1 - Elections générales**

Le Directeur de l'Ecole fixe la date des élections dans le cadre du calendrier établi par le Président de l'Université et convoque les électeurs par voie d'affichage et par les moyens habituels d'information en usage dans l'Université.

Cette convocation marque le début de la période électorale. Elle est émise vingt et un jours francs au moins avant la date de chacun des scrutins.

Une commission électorale composée d'un membre de chaque collège du Conseil, à l'exception des personnalités extérieures, est désignée par le Directeur de l'Ecole. Elle est chargée de veiller au bon déroulement des opérations électorales.

Le Responsable Administratif de l'Ecole établit les listes électorales ; il est chargé de l'organisation matérielle des opérations électorales.

La vérification des inscriptions sur les listes électorales, la proclamation des résultats, les recours éventuels ont lieu conformément à la réglementation en vigueur.

### TITRE IV FONCTIONNEMENT

#### **ARTICLE 12 – Services Administratifs**

La création et la composition de chaque Conseil d'Orientation sont proposées par le Directeur et approuvées par le Conseil d'Ecole.

### TITRE III MODALITES DE DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE L'ECOLE

**ARTICLE 10** – Les modalités ~~de désignation~~ **d'élection** des membres **élus** du conseil de l'EJCAM sont celles prévues par la réglementation en vigueur **et en particulier conformément aux articles D.719-1 à D.719-40 du Code de l'Education.**

#### **ARTICLE 11 – Opérations électorales**

##### **11. 1 - Elections générales**

Le Directeur de l'Ecole fixe la date des élections dans le cadre du calendrier établi par le Président de l'Université et convoque les électeurs par voie d'affichage et par les moyens habituels d'information en usage dans l'Université.

Cette convocation marque le début de la période électorale. ~~Elle est émise vingt et un jours francs au moins avant la date de chacun des scrutins.~~ **Elle est émise par arrêté électoral signé du Président de l'Université 30 jours avant la date de chacun des scrutins.**

~~Une commission électorale composée d'un membre de chaque collège du Conseil, à l'exception des personnalités extérieures, est désignée par le Directeur de l'Ecole. Elle est chargée de veiller au bon déroulement des opérations électorales.~~

~~Le Responsable Administratif~~ **Le Directeur de l'Ecole, par délégation du Président, établit les listes électorales ;** il est chargé de l'organisation matérielle des opérations électorales.

La vérification des inscriptions sur les listes électorales, la proclamation des résultats, les recours éventuels ont lieu conformément à la réglementation en vigueur.

### TITRE IV FONCTIONNEMENT

#### **ARTICLE 12 – Services ~~Administratifs~~**

Pour accomplir les missions fixées à l'article 8.2 ci-dessus, l'Ecole est dotée, par le Président et

Pour accomplir les missions fixées à l'article 8.2 ci-dessus, l'Ecole est dotée, par le Président et par le Secrétaire Général de l'Université, de services administratifs et techniques

Le Responsable des services Administratifs est chargé, sous l'autorité du Directeur, de la gestion de l'Ecole. Il participe, avec voix consultative, au Conseil et à toutes les autres instances statutaires de l'Ecole, où il peut se faire accompagner de collaborateurs ou, en cas d'empêchement, se faire représenter.

## **TITRE V DISPOSITIONS FINALES**

### **ARTICLE 13**

Les présents statuts sont soumis à l'adoption du Conseil d'Administration de l'Université d'Aix Marseille.

Ils peuvent être révisés à la majorité absolue des membres en exercice du Conseil, puis soumis à l'approbation du Conseil d'Administration de l'Université d'Aix Marseille. Ils sont soumis à toutes les dispositions du Code de l'Education et des décrets pris en application, même en l'absence de référence expresse.

### **ARTICLE 18 - PUBLICATION DES STATUTS**

Les présents statuts seront affichés dans les locaux de l'Ecole et diffusés sur son site Internet.

par le Secrétaire Général de l'Université, de services administratifs et techniques

Le Responsable ~~Administratif des services Administratifs~~ Administratif est chargé, sous l'autorité du Directeur, de la gestion de l'Ecole. Il participe, avec voix consultative, au Conseil et à toutes les autres instances statutaires de l'Ecole, où il peut se faire accompagner de collaborateurs ou, en cas d'empêchement, se faire représenter.

## **TITRE V DISPOSITIONS FINALES**

### **ARTICLE 13**

Les présents statuts sont soumis à l'adoption du Conseil d'Administration de l'Université d'Aix Marseille.

Ils peuvent être révisés à la majorité absolue des membres en exercice du Conseil, puis soumis à l'approbation du Conseil d'Administration de l'Université d'Aix Marseille. Ils sont soumis à toutes les dispositions du Code de l'Education et des décrets pris en application, même en l'absence de référence expresse.

### **ARTICLE 18 - PUBLICATION DES STATUTS**

Les présents statuts seront affichés dans les locaux de l'Ecole et diffusés sur son site Internet.

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

25/04/17

## OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES CPER 2015-2020

# Réhabilitation de bâtiments sur le Campus Saint-Charles Marseille Centre

# 1- Justification et objectifs de l'opération immobilière

Cette opération s'inscrit dans le cadre du schéma directeur Sciences & Technologies et de la préparation du contrat quinquennal recherche.

Les objectifs retenus pour le site de Saint-Charles sont :

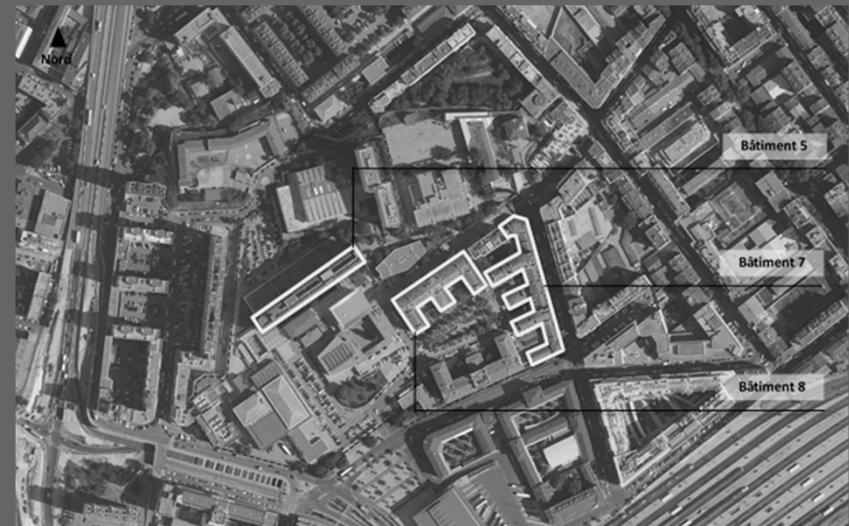
- Le regroupement des unités de recherche pour développer des synergies et bénéficier d'équipements communs de qualité.
- Le regroupement des espaces d'enseignement et leur redéploiement en cohérence avec les laboratoires associés à la recherche.
- La rationalisation des surfaces occupées.

Pour **le bâtiment 5**, le périmètre du projet est de 560 m<sup>2</sup>. Ces surfaces permettront l'accueil de la MIRREL et des locaux d'Enseignement banalisés.

Pour **le bâtiment 7**, le périmètre du projet est de 1 350 m<sup>2</sup>. Ces surfaces permettront l'implantation du laboratoire I2M.

Pour **le bâtiment 8**, le périmètre du projet est de 2 400 m<sup>2</sup>. Ces surfaces permettront :

- L'implantation de l'I2M et du LNC.
- La rationalisation du laboratoire CEREGE et de l'UMS Pythèas.
- L'extension du laboratoire LPED.



## 2- Surfaces

✓ La surface bâtie concernée par le projet est de 4310m<sup>2</sup>.

## 3- Financements

Financiers	Montants en €
Etat	2 500 000
Région	1 500 000
Département	1 700 000
MAMP	1 000 000
Ville de Marseille	1 000 000
<b>Total</b>	<b>7 700 000</b>

## 4- Aspects Juridiques

### ➤ Maîtrise d'ouvrage

L'Université d'Aix-Marseille souhaite obtenir la maîtrise d'ouvrage de l'opération.

### ➤ Situation juridique du terrain d'assiette

Le terrain est la propriété de l'Etat.

## 5- Planning

Phase	Durée prévisionnelle
Etudes de programmation / faisabilité	Janvier 2016 à Octobre 2017
Sélection du maîtrise d'œuvre et études	Novembre 2017 à Juin 2019
Sélection des entreprises de travaux et travaux	Juillet 2019 à Décembre 2020

**MERCI DE VOTRE ATTENTION**